

LE PEUPLE

COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

CAHIER A 81e année Série D Vol. 9 NO. 32

26 août 1981

MEMBRE DES
HERDOS REGIONAUX

VERIFIÉ
PAR

MEMBRE
DES HERDOS

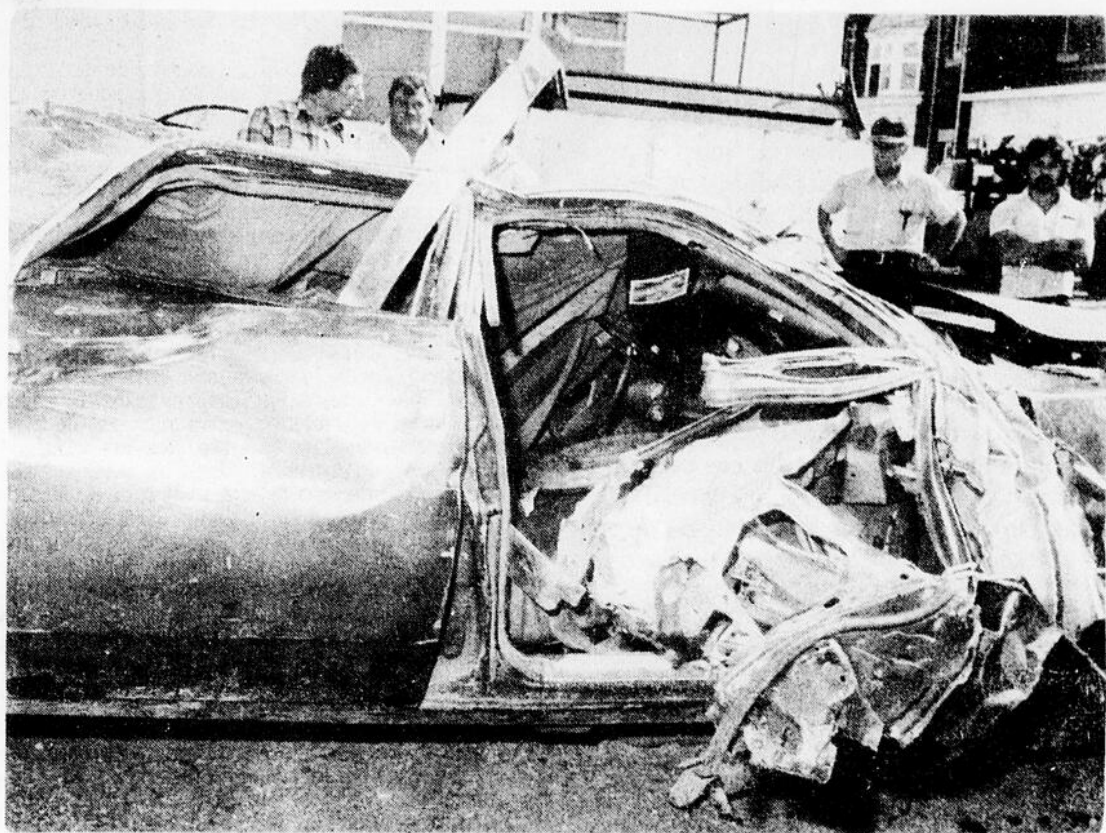
cents

MR LOUIS PAQUIN
AVOCAT ET PROCUREUR

248-4848

PAQUIN, LAPERRIERE & TARDIF
121, RUE ST-THOMAS, S. 101

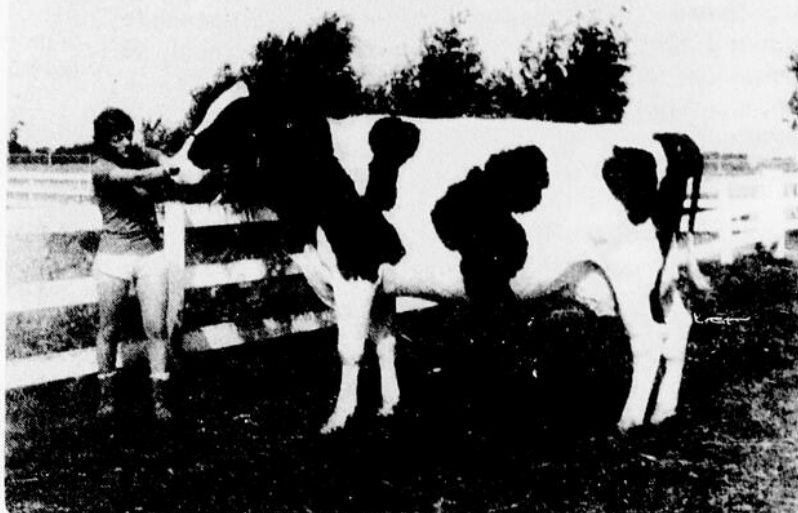
Garant veut que le gazoduc desserve la Côte-du-Sud A-7



UN DEPASSEMENT FAIT TROIS VICTIMES A MONTMAGNY. - Après avoir frappé un premier ponceau, l'automobile qui transportait les quatre membres de la famille Lemieux de Cap-Saint-Ignace s'est immobilisée après avoir frappé un autre ponceau. La carcasse, les quatre roues en l'air, a causé la mort de trois de ses occupants, écrasés par le toit. Texte et autre photo en page 6 de ce cahier.
(C.M. Peuple-Courrier)

L'agriculture a primé à l'Expo Montmagny

A-8 et B-14



FLEUVE LISE AZTEC GRANDE CHAMPIONNE HOLSTEIN. - Parmi les 214 têtes présentées, Fleuve Lise Aztec, propriété de François Racette & Fils de St-Augustin, fut couronnée grande championne de la race Holstein lors du jugement des bovins à l'Exposition agricole du district de Montmagny. Sur la photo, elle est maintenue par France Racette. Parmi les autres races, on a jugé 127 Ayrshire, 46 Hereford et 24 Charolais.

(M.C. Peuple-Courrier)



CAP-SAINT-IGNACE A UNE CENTENAIRE: Mlle Gracia Bélanger, pensionnaire au Centre d'accueil de Cap-Saint-Ignace, franchira l'étape des 100 ans jeudi. On se propose de fêter dignement l'événement et d'entourer la centenaire d'attentions prodiguées par les personnalités de Cap-Saint-Ignace et de l'Islet, son patelin, sans oublier les parents et amis, autorités, bénéficiaires et employés du Foyer. Texte et autre photo en page 10 de ce cahier.

(D.G. Peuple-Courrier)

Le "drag" à St-Juste, tout un spectacle! B-15



130 MOUTONS ET BREBIS JUGES A L'EXPO DE MONTMAGNY. - On accorde de plus en plus d'importance aux moutons à l'Exposition agricole du district de Montmagny. Cette année 11 éleveurs ont présenté 130 têtes dans six catégories différentes, dont les races Suffolk, Oxford, Leicester, North-Country Cheviot et Dorset. Sur la photo, M. Léo Gagné et son fils Pascal, de Cap-Saint-Ignace, maintiennent la grande championne de la race Oxford.

(M.C. Peuple-Courrier)

St-Raphaël

Parents et enfants empêchent le vidage de l'Ecole Centrale A-3

POUR DES APPAREILS MÉNAGERS A BONS PRIX



**MEUBLES
BARNABÉ**

NOS 3 MAGASINS SIGNÉS M.B.

Place 1

Meubles Barnabé St-Paul, Cte
Montmagny 469-2188

Place 2

Meubles Barnabé St-Vallier, Cte
Bellevue 884-2832 248-5684

Place 3

Ambouville/Beauport, St-David
875 Trans-Canada 833-9222

Voir notre annonce en page 9 du cahier A

C'est une Invitation

FESTIVAL D'ETE DE BERTHIER. - Lundi, le 31 août, aura lieu l'assemblée annuelle du Festival d'Été de Berthier-sur-Mer. Tous les citoyens de Berthier sont cordialement invités à cette assemblée qui aura lieu à la salle du Couvent de Berthier à compter de 20.00 heures. À l'ordre du jour figureront, entre-autre, le bilan financier ainsi que la nomination de nouveaux directeurs pour le comité d'administration. Bienvenue à tous de la part de Marcel Côté, président.

Le Club de l'Age d'Or de Ste-Lucie, ouvrira les portes de l'Ecole Centrale, pour sa première activité d'après vacances soit une soirée dansante, qui aura lieu samedi le 29 août à 20h, avec sons harmonieux du sympathique et infatigable orchestre St-Hilaire que chacun connaît très bien. Membres de l'Age d'Or et amis de chez-nous, de l'extérieur, venez nombreux nous appuyer en cette première, où vous attendent un chaleureux accueil de notre part, un plaisir sans égal par la variété de danses canadiennes que vous offre cet orchestre, de nombreux prix de présence et tirage, en cours de soirée. Tous vous êtes les bienvenus.

Soirée récréative suivie d'une épluchette de blé d'Inde samedi le 29 août 1981 vers 21h., au Club Motoneige St-François situé Montée St-Vallier. Orchestre: Les Dauphins. Entrée 3,00 \$ par personne comprenant soirée et blé d'Inde. Bienvenue.

Une tire de tracteur aura lieu au Club des Francs Sportifs, de St-Michel, le 30 août 1981, pesant de 3,000 à 4,000 livres et plus, bourse de 500,00 \$, inscription de 10h à 13h. Pas de tracteur modifié. Bienvenue à tous.

croc l'oeil

MONTMAGNY - L'ISLET - BELLECHASSE

M. Gabriel Roy, qui a obtenu du ministère fédéral de l'Expansion économique pour la création d'une entreprise de mobilier résidentiel, contrairement à ce que nous mentionnions en page 12 du cahier A de notre édition du 19 août '81, est de St-Philémon et non de St-Magloire. M. Roy tient également à souligner la participation de la Corporation de développement économique de Bellechasse-Dorchester qui lui a donné un bon coup de pouce.

MONTMAGNY AIR SERVICE VOLE TOUJOURS. - Bien que le ministère des Transports du Québec ait fermé récemment la piste de l'aéroport de Montmagny à l'aviation de plaisance,

AGE D'OR DE ST-EUGENE. - Le Club de l'Age d'Or reprend ses activités dimanche le 30 août vers 20h à notre Centre Culturel de St-Eugène. Bienvenue à tous.

Comme à chaque année, les Fermières de St-Eugène vous souhaitent d'avance la bienvenue à leur exposition qui aura lieu jeudi le 3 septembre, à la Salle municipale de 14h à 21h. Nous vous attendons en grand nombre. Bienvenue à tous.

FIN DE SEMAINE CHAMPETRE A CAP-SAINT-IGNACE. - Fin de semaine champêtre au Camping Municipal 300 de Cap-Saint-Ignace organisée par la Garde Paroissiale de l'endroit, samedi et dimanche les 19 et 20 septembre 1981. Activités de toutes sortes. Surveillez publicité dans les semaines à venir...

Les Filles d'Isabelle du Cercle Marie-Noëlla de St-Raphaël, Conseil 1199, vous invitent à leur réunion mensuelle qui aura lieu le mardi 15 septembre au Centre Communautaire à St-Raphaël à 20h. Au programme: Assurances. Bienvenue à toutes.

Convocation aux parents du primaire: Savez-vous que vos enfants n'auront plus de récréation dans l'après-midi l'an prochain? Qu'en pensez-vous? On a besoin de votre opinion. Les comités d'écoles ont organisé des rencontres d'informations à l'attention des parents, dans chaque paroisse. Vous serez convoqués par votre comité d'école local à ces rencontres très importantes. Il faudra vous y joindre nombreux pour discuter de cette question. Le Comité de parents et les comités d'écoles de la Commission scolaire de Montmagny.

la compagnie Montmagny Air Service n'en continue pas moins de voler au jour le jour de façon régulière et tout aussi sécuritaire. Donc que ce soit pour un voyage dans les îles, un vol récréatif ou par nolisement, les avions de Montmagny Air Service sont disponibles en tout temps sur demande.

Les Chevaliers de Colomb de Montmagny, qui parrainent les collectes de sang de la Croix-Rouge, vous informent qu'il y aura dorénavant trois cliniques au lieu de deux par année à Montmagny. La prochaine est fixée au mardi 8 septembre prochain au Centre Sportif Le Bûcheron; avis aux intéressés!

MON OEIL SUR

**L'Oriole
de Baltimore**

Un bref éclair orange s'allume à travers le feuillage; l'oriole est en chasse. À l'approche des grandes chaleurs de l'été, son chant cesse de se faire entendre, mais ces vocalises sont loin d'être un critère essentiel pour le reconnaître. Seul représentant des orioles nichant au Québec, l'Oriole de Baltimore, maintenant appelé Oriole orange, est un oiseau aux teintes contrastantes: tête, cou et dos sont noirs, ainsi que les ailes marquées de blanc. Mais le ventre et une partie de la queue sont d'un orange très riche. Les Lords

Baltimore, colonisateurs du Maryland, sont à l'origine du nom de cet espèce qui porte les couleurs de leur famille.

Comme chez la plupart des oiseaux, la femelle est beaucoup plus terne. Ses ailes sont brunes, et le reste du corps d'un jaune safran olivâtre. On lui doit l'admirable construction du nid en forme de poche si caractéristique. Profond d'environ six pouces, il s'ouvre sur le haut, avec parfois un deuxième passage sur le côté. Le domicile est fabriqué pour durer longtemps, même s'il

ne sert qu'une fois. Depuis l'avènement de l'automobile, les fibres végétales, les poils, le tissu, le papier et la ficelle remplacent le crin de cheval, autrefois très utilisé dans la construction de ce type de nid. Perché jusqu'à 60 pieds dans les airs, il est bien visible à l'automne, une fois les feuilles tombées.

L'oriole favorise les grands feuillus isolés, en particulier les ormes, pour y établir sa niche. Les oeufs, au nombre de quatre à six sont couvés par la femelle pendant deux semaines environ.

Le mâle protège les jeunes de leurs principaux ennemis, l'écureuil et le geai. Les parents se partagent la tâche de nourrir les nouveau-nés en chassant des insectes dont ils offrent les parties molles.

L'oriole adulte mange aussi des petits fruits sauvages. Les insectes restent toujours au menu, et ainsi cet oiseau contribue à l'équilibre écologique en aidant à contrôler les invasions de diverses espèces nuisibles, dont la chenille à tente.

Monique Laforge
(Service Hebdo-science)

A l'intérieur

Avis divers	A-19-20
Cartes d'affaires	C-4
Carrières et Prof.	A-19
Cinéma	B-17-19
Commentaire	A-4
Croc l'oeil	A-2 B-2
Funambule	D-2
Horoscope	A-15
Invitation	A-2 B-2
Mots croisés	B-12
Mots mystères	C-2
Petites annonces	A-21-22-23
Sports	B-15
Télévision	C-10-11
Voyage	C-8

Nouveau droit de la famille

Le choix du régime matrimonial (3)

Le régime matrimonial, c'est probablement le contrat le plus important que vous aurez à passer de toute votre vie. C'est ce régime qui déterminera non seulement la propriété et l'administration des biens acquis ou non pendant le mariage mais aussi leur partage, lors du décès de l'un des conjoints, de leur séparation ou de leur divorce. Pour bien choisir, il est donc essentiel que les futurs époux connaissent suffisamment les régimes matrimoniaux.

Le nouveau Code civil prévoit deux régimes: le régime de la Société d'acquêts et celui de la séparation de biens. Cependant, les époux qui le désirent peuvent encore choisir le régime de la communauté de biens ainsi, d'ailleurs, que toute autre forme de contrat notarié.

Les époux peuvent adopter le régime qui leur convient par un contrat de mariage chez un notaire. S'ils ne le font pas avant de se marier, ils seront soumis au régime légal qui est la société d'acquêts. Mentionnons que le régime prend effet au jour de la célébration du mariage.

Si les époux ont fait un contrat de mariage ne sont pas satisfaits de celui-ci, ils pourront le modifier ou le remplacer par un autre contrat, soit avant, soit pendant le mariage. Les modifications doivent toujours être faites par un acte notarié.

Voici maintenant quelques précisions sur les deux régimes prévus par le nouveau code civil.

La société d'acquêts

En société d'acquêts, les biens se divisent en deux catégories: les propres et les acquêts. Le principe est bien simple: les biens que l'époux possédait avant le début du régime et ceux qu'il acquiert pendant le régime par héritage ou par donation sont des biens propres, ainsi que les biens qu'il acquiert en remplacement de ces biens propres. Les salaires, les revenus de placements ou autres, ainsi que les biens acquis avec ces montants d'argent, sont des acquêts.

Chaque époux a l'entière liberté de l'administration de ses biens pendant la durée du mariage. Une seule exception: un époux ne peut faire de dons importants avec ses acquêts sans le consentement de son conjoint.

En cas de rupture, les acquêts sont groupés pour être divisés en deux parts égales et, bien entendu, chaque époux conserve ses biens propres en plus d'avoir la moitié des acquêts.

La séparation de biens

La séparation de biens s'administre comme la société d'acquêts, sauf que, sous ce régime, un époux peut donner ses biens sans le consentement de son conjoint.

Le principe général de la séparation de biens est que les biens acquis par chaque époux lui sont propres. Le conjoint n'a donc aucun droit de regard sur l'administration des biens de l'autre. À la dissolution du mariage, chacun conserve ce qui est à son nom et n'est pas tenu de le partager avec l'autre.

Notons cependant qu'avec le nouveau Code civil, la séparation de biens absolue n'existe plus à cause des dispositions relatives à la résidence familiale, dont il sera question dans le prochain article.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant le nouveau Code civil, adressez-vous à la direction des Communications du ministère de la Justice:

1200, Route de l'Eglise

9e étage

Sainte-Foy (Québec)

G1V 4M1

Tél.: (418) 643-5140

ou au bureau de Communication-Québec:

740, Boul. Charest est

Québec, QC

G1K-8B6

Tél.: (418) 643-1344

Pour les appels interurbains, demander

"Zenith Communication-Québec"

A suivre!

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE-COURRIER

Pour une période de.....ans

Ci-inclus..... en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

6 mois 12\$

1 an 18\$

2 ans 30\$

Pays étranger (1 an) 60\$

Camelots 0,45\$

RETOURNEZ À:
"PEUPLE-COURRIER"
C.P. 430, Montmagny
G5V-3S7

Un délai de 3 semaines est à prévoir
avant la livraison du premier numéro



M. Patrice Biron, éleveur de St-Agapt de Lotbinière, a reçu le trophée Agrimach décerné au meilleur régisseur de l'exposition. M. Jean-Marc Ravenelle, de la compagnie Lajoie et Jutras, à gauche, lui a remis son présent, sous l'oeil attentif du gérant, Roland Gaumond, et du président, Alfred Boulet.



Au lieu d'user de la formule protocolaire, les dirigeants de l'Exposition du district de Montmagny optaient pour une tournée sur le terrain, lors de l'ouverture officielle, le mardi 18 août dernier. Ici, on remarque M. Alfred Boulet, président de l'expo, au centre, en compagnie à droite de MM Jacques Leblanc, député de Montmagny L'Islet à l'Assemblée nationale et Roland Gaumond, gérant de l'expo qui s'arrêtaient quelques instants pour causer avec un éleveur, Laurent Racette.

[D.G. Peuple-Courrier]

Plus de 50 000 visiteurs à Expo-Montmagny

Par Diane Gendron

Les faveurs de dame température aidant, l'exposition agricole du district de Montmagny devait attirer, du 17 au 23 août, 51 194 visiteurs payants soit quelque milliers de plus que l'an dernier alors que l'affluence plafonnait à 46 549.

Pour sa part, le gérant de l'expo, M. Roland Gaumond, estime le flot de visiteurs à 57 194, y compris les entrées non payantes. L'assistance au jour le jour indique des augmentations légères mais constantes par rapport à l'an passé. Evidemment, les vendredis, samedi et dimanche enregistrent les meilleures performances avec des chiffres

respectifs de 7 645, 9 198 et 13 387.

"Ce ne sont pas des assistances gonflées qu'on lance mais une évaluation vérifiée qui sera d'ailleurs conforme aux données financières", précise M. Roger Richard, responsable des relations publiques, dimanche soir dernier.

Améliorations physiques

Les aménagements physiques apportés au terrain ont eu les effets escomptés. En plus d'arrêter l'hémorragie d'entrées clandestines, l'avènement des barrières a permis de changer le réflexe des gens, poussant les visiteurs vers d'autres centres d'intérêts

autrefois délaissés à cause de leur emplacement sur le site. Il en fut ainsi pour le pavillon voisinant le Palais du commerce, nettement favorisé par la proximité d'une voie d'accès, remarque M. Richard.

Les répercussions de cette modification au "design" du terrain fera sans doute l'objet d'une évaluation approfondie en cours d'année, poursuit-il.

Du bétail de qualité

Un revirement progressif s'instaure dans la mentalité des agriculteurs exposants. En effet, observe le publiciste, ils ont maintenant tendance à effectuer une sélection serrée de leurs sujets en raison du haut calibre des jugements, selon M. Richard. Les expos de comtes exercent ce rôle de pré-sélection. Conséquence directe, on reçoit du bétail de qualité sans accuser une hausse dans la quantité, donc les étables s'avèrent suffisamment grandes pour loger toutes les têtes, continue notre interlocuteur.

second suivi de M. Roger Laliberté de St-Henri de Lévis.

Des plaques-souvenir ont été attribuées aux vainqueurs des cinq races chez les moutons. M. François Racette, de St-Augustin de Portneuf, recevait également une marque de distinction à titre de propriétaire de la grande championne Holstein et Claude Bilodeau de Issoudun, Lotbinière, acceptait à son tour un présent pour la grande championne Ayrshire.

Enfin, Edgar Champagne de St-Patrice, Lotbinière, obtenait la plaque remise au propriétaire du meilleur troupeau Hereford et Jean-Yves Thibault de Beaumont, au meilleur troupeau Charolais.

Par ailleurs, dans son bilan, M. Richard soutient que la formule des méchouis jouit d'un succès intéressant, en particulier celui du boeuf. "C'est la meilleure façon d'illustrer la préoccupation agro-alimentaire lors d'une exposition", juge-t-il.

Une foire habituelle

L'expo a attiré plus de monde certes mais quelques visiteurs s'en sont retournés déçus, entendaient-on. Ils ont qualifié cette foire de banale disant qu'on en avait vite fait le tour.

D'autres identifiaient des lacunes au niveau du Palais du commerce et de son pavillon voisin; un aménagement sans originalité, un manque d'animation etc... Plusieurs ne le cachent pas, ils fréquentent l'expo pour rencontrer du monde et non parce qu'ils sont attirés par son contenu. Les sons de cloches varient sur cette foire traditionnelle dépendamment des intérêts et des goûts des visiteurs.

St-Raphaël

Parents et enfants empêchent le vidage de l'Ecole Centrale

Par Michel Chassé

Même si la municipalité de St-Raphaël conservera ses deux écoles pour la prochaine année scolaire, la guerre continue quand même de plus belle.

Jeudi matin dernier, des déménageurs venus prendre de l'équipement scolaire à l'Ecole La Source (Ecole Centrale) ont dû interrompre leur travail lorsqu'une centaine de parents et enfants du village se sont massés devant la porte de l'établissement, leur bloquant le passage.

Les déménageurs n'ont pas insisté et ont cessé leurs activités. La Sûreté du Québec est intervenu, de même que M. Raymond Plante, le directeur de l'équipement à la Régionale Louis Fréchette.

Les parents ont finalement remporté cette bataille puisque vers midi, les camions de déménagement se retiraient en emportant le peu d'équipement sorti avant l'arrivée des manifestants. Le tout s'est déroulé dans le calme complet.

Selon M. Plante, il s'agissait de "l'opération déménagement" pour être en mesure de recevoir les étudiants en septembre à St-Charles. On sait que le secondaire I et II de St-Raphaël (82 étudiants) est maintenant transféré à St-Charles, ce à quoi s'opposent les parents de St-Raphaël.

Certains manifestants étaient mécontents parce que cette opération avait lieu la même journée que la rencontre du Comité de Sauvegarde de l'Ecole Centrale avec le sous-ministre de l'Education, M. André Rousseau. En après-midi le comité a également rencontré deux représentants de la Direction régionale des services éducatifs, MM. André

Matte et Valmont Richard.

Selon Mme Nicole Michaud, du Comité de Sauvegarde, ces hautes instances du ministère approuveraient la volonté des parents de vouloir conserver le secondaire I et II à St-Raphaël. Toutefois on leur a dit que la décision appartient aux commissaires de Bellechasse et à la Régionale Louis Fréchette.

Le Comité de Sauvegarde entend donc continuer ses moyens de pression pour essayer de faire changer cette décision.

On continuera donc d'empêcher le vidage de l'Ecole Centrale. A cette fin, un réseau téléphonique a été mis sur pied pour avertir le plus rapidement possible les parents.

En plus d'assister à toutes les réunions des commissaires, Mme Michaud affirme que les parents de St-Raphaël garderont leurs enfants à la maison en septembre, si la décision n'est pas changée. On serait même prêt à organiser un service d'enseignement temporaire pour ces jeunes.

Mme Michaud a tenu à préciser qu'il ne s'agit pas d'une querelle de clocher entre St-Raphaël et St-Charles. On considère tout simplement que l'organisation est boiteuse à St-Charles pour recevoir tous ces élèves de secondaire.

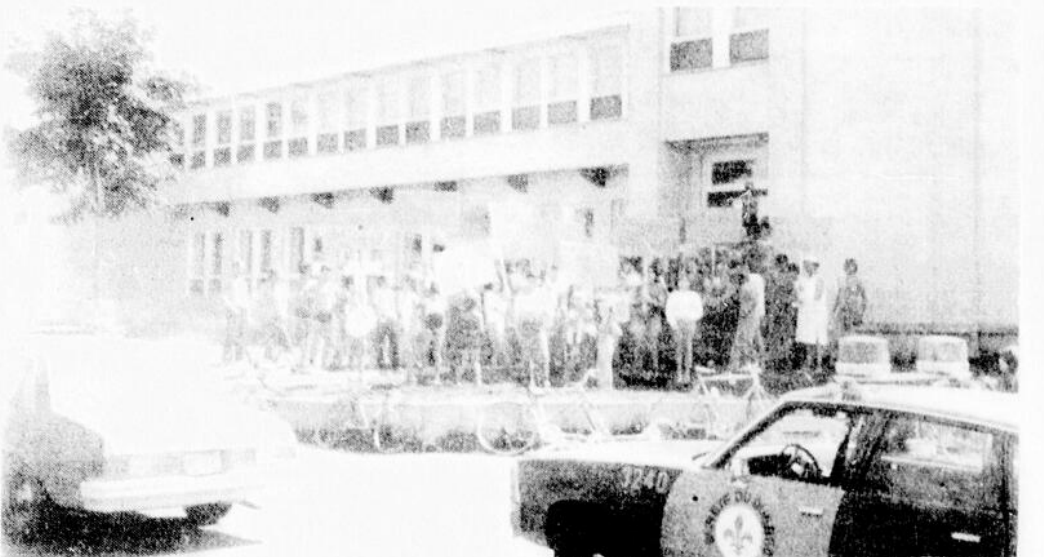
Concernant l'intégration des étudiants de secondaire I et II de St-Raphaël avec le secteur primaire, Mme Michaud soutient que ce ne serait pas la solution idéale au niveau de l'organisation pédagogique. "La solution idéale dit-elle, serait de maintenir la statu quo".

Jeudi dernier, les parents ont gagné une bataille. Mais la guerre dure toujours!

Les éleveurs en vedette

Dimanche soir, on effectuait pour une première fois une remise de trophées et de plaques-souvenirs aux éleveurs méritants, dans l'enceinte de l'aréna.

Un trophée particulièrement convoité était remis au meilleur régisseur. Il s'agit du trophée Agrimach décerné à M. Patrice Biron de St-Agapt, Lotbinière, pour la tenue de son kiosque, la présentation, la propreté et l'affabilité de l'éleveur avec le public visiteur. M. Jocelyn Boucher, de St-Marcel, l'Islet, arrivait



Même si la Sûreté du Québec est intervenu jeudi dernier à St-Raphaël, la manifestation des parents et enfants pour empêcher le vidage de l'Ecole Centrale s'est déroulée dans le calme, mais avec efficacité.

[M.C. Peuple-Courrier]

Bientôt

AU CINÉ-PARC



POUR TOUS

UN CANDIDAT AU POIL



BEAN JONES CONWAY PLESHETTE WYNN

FESTIVAL WALT DISNEY



LES ARISTOCHATS

écran 2

COM MENTAIRE



Par Gaétan Godbout

Une leçon de démocratie dirigée

La démocratie, on le sait, c'est de permettre aux tenants d'opinions rivales d'exprimer leur point de vue; permettant ainsi à ceux qui s'intéressent à la question de prendre une décision éclairée.

Ce n'est pourtant pas ce qui s'est produit mercredi soir dernier, lors de l'assemblée spéciale de la Société de gestion de la faune de Kamouraska. En refusant à l'ex-président le droit de s'exprimer, personne n'a pu savoir ce qu'il adviendra de la Zec Chapais, une fois que le Lac de l'Est aura quitté ce territoire.

Cette façon de procéder a fait sursauter plusieurs participants, dont les journalistes, qui se sont rendus compte, au cours de la soirée, qu'ils assistaient à un exercice de "démocratie dirigée".

Quel était donc l'objet de l'assemblée spéciale? Sortir le Lac de l'Est de la Zec Chapais, nous avait-on dit. Était-ce vraiment nécessaire de tenir une assemblée sur ce sujet?... vu que la décision était déjà prise. Et c'est le député de Kamouraska lui-même qui l'a dit, affirmant, dès le début de la rencontre, que le décret fixant les nouvelles limites de la Zec s'apprêtait à franchir l'étape du Conseil des ministres.

Ici, on nous permettra de préciser que nous n'entendons pas nous prononcer sur la pertinence de sortir ou non ce lac du territoire de la Zec. Notre propos se veut surtout une réflexion sur le procédé utilisé pour passer de la parole aux actes.

D'abord, en s'assurant la présence d'une majorité de membres favorables au

retrait.

Les dirigeants de l'Association des résidents du Lac de l'Est ont voulu jouer sûr, ce qui nous semble normal. D'ailleurs, le temps écoulé entre la convocation de l'assemblée et la tenue effective de celle-ci permettait aux directeurs de la Zec de s'organiser eux-aussi. Ce qu'ils n'ont pas réussi à faire semble-t-il.

Par contre, en profitant d'une assemblée spéciale portant sur le retrait du lac pour dénigrer publiquement ses adversaires, c'est, à notre avis, beaucoup moins habile.

Dans cette assemblée qui, plus souvent qu'autrement a pris la tournure d'un règlement de compte entre deux factions politiques opposées, le député de Kamouraska-Témiscouata n'a pas fait preuve de beaucoup de tact.

Peut-être que ses "accusations voilées" étaient valables. Cela nous l'ignorons puisque M. Lévesque n'a pas voulu poursuivre ses réflexions jusqu'au bout. Mais, à notre humble avis, il aurait mieux valu qu'il laisse à d'autres le soin de mettre en doute la qualité de gestion financière des administrateurs de la Zec.

Car, à travers ses interventions et insinuations, plusieurs ont cru percevoir chez le député Lévesque une sorte de vengeance envers certains adversaires politiques. Était-ce la réalité?...

En arrivant à cette assemblée, nous nous attendions à des échanges virils. Mais ce que nous ne savions pas, c'est que les couteaux voleraient très bas!

La voix du peuple

Le Comité provisoire des HLM désapprouve le projet de la Coop d'Habitation

M. Mario Morand
du G.R.T. pour
Habitation Populaire
de la Côte-du-Sud Inc.
25, rue Michon
Montmagny, Qué.

Monsieur,

Le 27 juillet dernier, vous venez chez moi pour me parler de votre projet, concernant votre Coopérative d'Habitation du Vieux Couvent de Montmagny.

A cette entrevue vous

me demandiez comme président du Comité Provisoire des H.L.M. du Vieux Couvent de Montmagny, que je vous fasse parvenir une lettre d'appui sur votre projet. Ce n'est pas que je suis contre la Coopérative d'Habitation, comme je vous le disais chez moi, mais je vous signalais que l'administration des 59 H.L.M. qui seront bientôt construits à Montmagny et l'ad-

ministration est par l'Office Municipal d'Habitation, et étant membre de cet organisme, je dois prendre position avec eux.

Le 11 août, vous êtes venu chez moi, pour me remettre votre dossier, et après l'avoir étudié je me suis permis comme président du Comité Provisoire, le 14 août de vous téléphoner pour vous faire part immédiatement des quelques points dans votre dossier que je n'approuve pas, et que ces mises au point vous

soient transmises par écrit.

Premièrement, dans un paragraphe au début de votre dossier, vous mentionnez ceci: la S.H.Q. qui avait acquis de la Fabrique de la paroisse de St-Thomas le vieux couvent en 1979 est aujourd'hui toujours propriétaire de l'immeuble, et devrait céder pour une valeur nominale à tout organisme sans but lucratif, je vous mentionne ceci: qu'il est bien écrit dans le contrat de vente du couvent de la Fabrique à la Société

d'Habitation du Québec, que la vente a été bien spécifiée pour faire seulement des logements pour personnes retraitées. Je soutiens que le mot que vous mentionnez dans votre dossier communautaire doit être enlevé dans ce paragraphe et même que vous mentionnez dans un autre endroit que ce sont des logements pour personnes retraitées.

En second lieu, dans votre dossier dans l'annexe B3, vous mentionnez ceci: Le projet du Vieux Couvent de Montmagny, est un

projet de recyclage de 19 unités de logements comprenant 11 studios et 8 de 1 chambre. Le 14 août, je vous téléphonais pour connaître votre définition exacte de 11 studios, et la réponse que vous m'avez donnée est qu'un studio c'est un appartement ne possédant aucune division, c'est-à-dire 4 murs. Je vous disais à la suite de votre réponse que ce genre de studio ne convenait aucunement pour des personnes retraitées, et en plus, nous n'accepterons pas cela. Vous mentionnez

aussi dans votre dossier dans l'annexe B5 paragraphe F, loyer inférieur du marché pour les fins du calcul préliminaire prendre le loyer normal dans la localité suivant les différents types de logements servies inclus à 180,00 \$ par mois, en plus dans votre dossier il n'y a pas aucune mention du recouvrement des planchers, et dans l'annexe C vous mentionnez que les gens possédant déjà leurs appareils électriques ou électro-ménagers, ce qui veut dire que vous ne fournissez pas au 19 unités poêles et frigidaires.

Entre parenthèses, je constate et je regrette de vous dire que les 59 logements H.L.M. qui seront bâtis bientôt dont 39 à St-Thomas et 20 à St-Mathieu, qu'il y a une grande marge de différence de commodité et de prix.

Veillez me croire, c'est une critique constructive, et sans malice, je constate aussi que votre comité qui prêche tant la conservation du patrimoine et des biens culturels, je remarque sur la feuille des plans, élévation sud-ouest, portant le numéro 3/12, la niche et la statue de la Ste-Vierge y demeurent et sur la feuille suivante portant le numéro 4/12 après les plans de restauration, la statue de la Ste-Vierge est enlevée et la niche est remplacée par une fenêtre.

Sincèrement vôtre,
Robert Proulx
président du Comité Provisoire du Vieux Couvent et Membre de l'Office Municipal d'Habitation

LE PEUPLE

Hébdomadaire publié le mercredi par Publications Le Peuple Inc. - une filiale de Québecor Inc.

Bureau principal
1 Place de l'Eglise, Suite 100
Correspondance C.P. 430
Montmagny 248 0415

45 du Sault
St Raphaël
243 2745

800 6e Avenue
La Pocatière
856 1514

Editeur:
JEAN PAUL CLOUTIER

Directeur général
THOMAS TREMBLAY
Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Redaction
DIANE GENDRON
PAUL BEAUDOIN
GAETAN GODBOUT
MICHEL CHASSE
ALINE FLAMAND

Publicitaires
Mlle Louise Lavalée 248 0415
MARCEL OUELLET 248 0415
PIERRE DUMAIS 856 4853

Comptabilité
Mlle Dorothy BERNINGHAM

Directeur de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY 248 0447

Abonnement
ANDRÉE M. GODBOUT
MME DENIS FORTIN
R. LAMONTAGNE

Secrétariat
ANDRÉE M. GODBOUT
HENRIETTE GAUMOND
Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER

Graphistes
LYNDA MILLIARD LEVESQUE
JOSEE ANNE GAULIN

Composition
DIANE GAUMOND

LES HERBES REGIONALES



Association des Écrivains de la Région de Montmagny

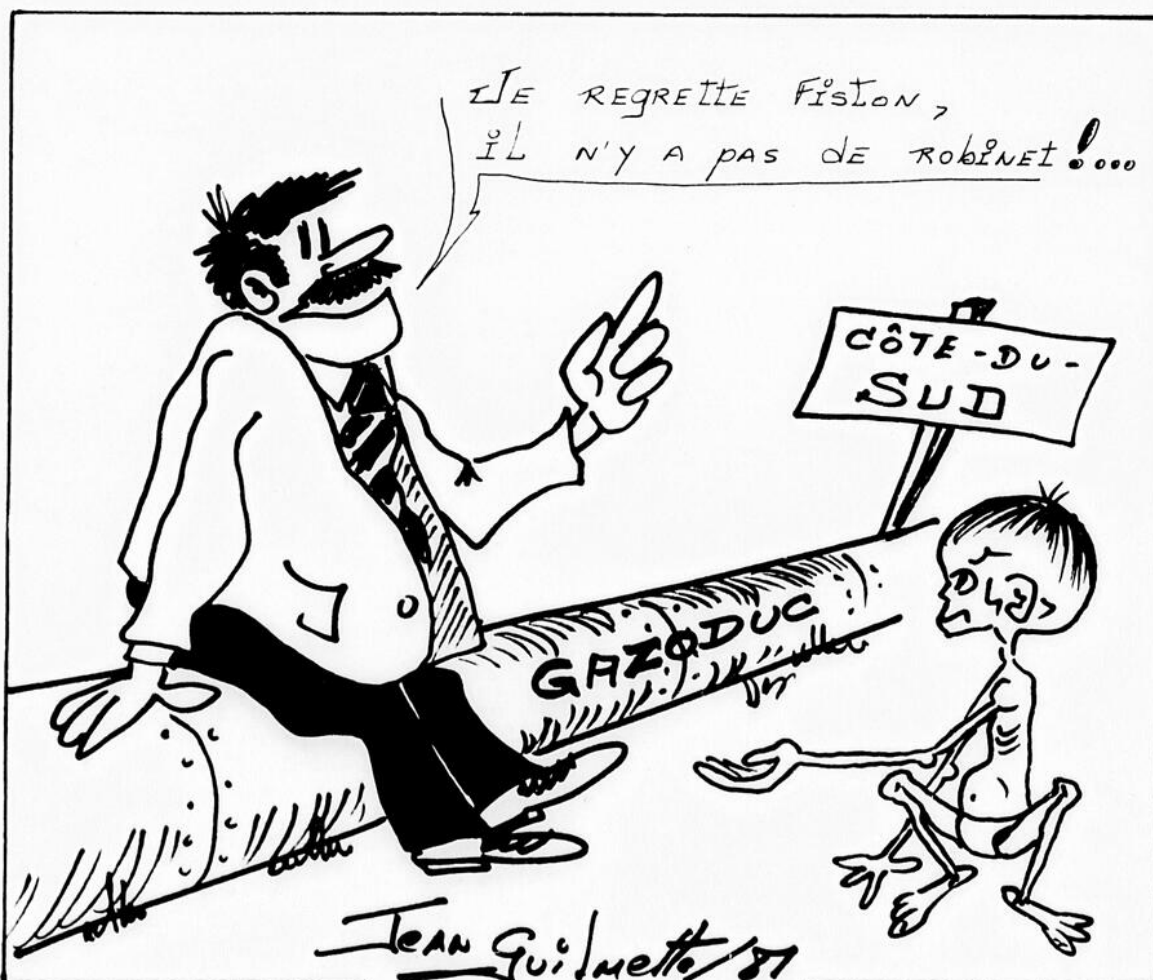


Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

Les employés des départements de la rédaction, de l'administration et de la production de ce journal sont constitués en un syndicat légalement accrédité membre de la Fédération Nationale des Communications (F.N.C.) de la C.S.N. depuis le 22 octobre 1979.

Notre responsabilité pour une erreur ou un omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.



Vieille banque

Le Comité de sauvegarde joue sa dernière carte devant les tribunaux

Par Diane Gendron

Toutes les manches ne sont pas jouées dans cette épreuve de forces dont l'enjeu est l'ancienne Banque Royale, à Montmagny, et ce même si la Ville a signé le protocole d'entente cédant la bâtisse à la Corporation du Stationnement, le 19 août dernier.

Le Comité de sauvegarde a obtenu ce même jour, en Cour Supérieure, une injonction interlocutoire provisoire valide jusqu'au 27 août. L'acte juridique enjoint les intimés, la Ville et la Corporation du Stationnement, de cesser toute démolition, réfection, transformation et travaux à la vieille banque pour la période précitée.

Motifs

Quatre organismes ont déposé la requête, alléguant qu'il pourrait y avoir préjudice irréparable à leur endroit à cause des procédures inhabituelles et non conformes lors de la demande de soumissions offrant l'immeuble et aussi à cause du début de la démolition avant même la signature du protocole.

Dans l'avis public du 3 décembre '80, la Ville

offrait le terrain et l'édifice alors que dans les pourparlers subséquents et la conclusion de l'accord, elle s'en tenait à la bâtisse.

En ce qui concerne la démolition, il appert, selon les témoignages des membres du comité, rencontrés le jeudi 20 août dernier, qu'elle débutait à l'intérieur dès le 18 août soit avant le geste officiel scellant l'entente. Ils rapportent qu'on avait enlevé le plancher de bois franc au 2^e étage, qu'on avait sorti les armoires, défilé les calorifères, détruit en partie le portique de chêne au rez de chaussée. Toujours selon eux, aucune demande ou autorisation de permis de démolition n'avait été adressée ou ne parvenait de la Ville, enfreignant en-cela les règlements d'urbanisme et de zonage.

maintenant

Dans l'immédiat, les requérants tenteront d'obtenir une prolongation de l'injonction jusqu'au 14 septembre, date à laquelle pourrait être entendue la cause devant les tribunaux.

D'ici là, le Comité se propose d'élaborer un projet de réutilisation de l'édifice, réparant

ainsi son erreur d'avoir abandonné ce travail en cours de route, admet Ginette Massé. Au cours de l'été, il avait fondé beaucoup d'espoirs du côté du ministère des Affaires culturelles alors qu'on misait sur une intention de classement historique, chose qui s'est avérée impossible.

Dans ses démarches, le Comité dit s'être heurté constamment au refus de la Corporation du Stationnement d'entamer le dialo-

gue. Il considère cette attitude comme de l'entêtement. Enfin, le Comité de sauvegarde souhaiterait que la Corporation rende public le rapport dégageant les conclusions d'une étude faite par l'équipe d'un projet subventionné par le fédéral.

Dernière initiative du Comité, une campagne de sensibilisation qui offre en vente un macaron illustrant la vieille banque, conçu par l'artiste-peintre Philippe Duberger.



Trois membres du Comité de sauvegarde de l'ancienne Banque Royale, Sylvain Archambault, Lynda Blanchette et Ginette Massé.

(D.G. Peuple-Courrier)

Abolition de la récréation

On cherche à bien sonder le poulx des parents

Par Diane Gendron

Appelés à prendre position dans le débat soulevé par la suppression de la récréation en après-midi sur le territoire de la Commission scolaire de Montmagny, les divers comités d'écoles ont réagi parfois bien différemment l'un de l'autre.

Le soir de la réunion spéciale, le 18 août, les comités devaient indiquer leur préférence quant à l'attitude à privilégier face au refus de la Commission scolaire de revenir sur sa décision.

Trois alternatives restaient sur la table; 1-refuser systématiquement et appliquer des moyens de pressions; 2-tolérer la décision sans accepter en prenant soin d'exercer des pressions en cours d'année pour renverser la décision et 3-se soumettre tout court.

Au terme de la discussion, cinq comités d'écoles optaient pour la seconde solution, trois pour la première et deux pour la dernière.

Information et consultation

Le mot d'ordre adopté pour l'instant passe par la transmission d'informations et la cueillette de l'opinion des parents. Pour ce faire, cette semaine, les comités d'écoles programment des rencontres générales de parents et invitent le directeur de l'école et le commissaire.

On veut ainsi susciter une mise en situation afin que les tenants du pour et du contre développent leurs arguments. Enfin, on se propose de faire circuler des pétitions à expédier à la Commission scolaire ainsi qu'au ministère de l'Éducation.

Mme Rolande Raby, président du Comité de parents, amène un nouvel élément dans la discussion. D'après le nouveau régime pédagogique du

ministère, l'organisation scolaire doit inclure une relâche dans l'avant-midi et dans l'après-midi. Le commentaire greffé au texte mentionne une période égale de 10 minutes pour les deux parties de la journée. Néanmoins, ce commentaire est sujet à interprétation, se défend les autorités, selon ce qu'a entendu dire Mme Raby.

Une question demeure pourtant, finit-elle. Comment se fait-il que les autres commissions scolaires soumises aux mêmes contraintes, comme celle du transport jumelé, ne recourent pas à l'abolition de la récréation au niveau de leur organisation scolaire? Il semble, à première vue, que la Commission scolaire de Montmagny fait cavalier seul dans cette direction.

ME JOQUES LAVOIE AVOCAT

72 St-Jean Baptiste est, Montmagny
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

248-7474

Participe au régime d'Aide Juridique

SPÉCIAL FIN DE SAISON

SUR NOS MODELES SPIRIT ET EAGLE 50

Spirit

Eagle 50

\$500.
de
\$700.
à
de rabais



\$1,000.
de rabais



OUVERT TOUS LES SOIRS

AMC
et
Jeep

Raby Auto Inc

Sortie 364 Autoroute 20 St Francois Cte Montmagny 259-7736

INTER

415082

415082

15082

5082

082

82

LOTS

250 000\$

2 500\$

250\$

50\$

10\$

Gros lots de
25 000\$

247019

332718

392775

Numéros non décomposables

Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS

Numéro tiré (5)(5)(9)(6)(2)

2 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$

5 5 9 6 2 X
X 5 5 9 6 2

Numéro tiré (6)(3)(4)(1)

3 FAÇONS DE GAGNER 250\$

6 3 4 1 X X
X 6 3 4 1 X
X X 6 3 4 1

Numéro tiré (0)(5)(7)

4 FAÇONS DE GAGNER 50\$

0 5 7 X X
X 0 5 7 X
X X 0 5 7 X
X X 0 5 7

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



L'Amicale des coureurs
Québec
le 30 août
"Une fête de famille"

La course à pied
un sport
une victoire
une fête

On y sera...
y serez-vous?



Un dépassement fait trois victimes à Montmagny

(Y.C.) Une tragédie routière a presque décimé une famille de Cap-Saint-Ignace vendredi dernier au Bras St-Nicolas, la route qui longe l'auto-

route 20 à Montmagny. C'est à cet endroit qu'un véhicule de promenade, en voie d'effectuer un dépassement, n'a pu le compléter suite aux cir-

constances survenues vers 10h40 en matinée. Selon les informations recueillies par la police municipale de Montmagny, M. Réjean Thibault

de Cap-Saint-Ignace roulait à bord de son camion-remorque vers Montmagny. L'accident s'est produit lorsque le conducteur d'un véhicule, M.

Jean-Guy Lemieux, a voulu dépasser le camion. Au même instant, pour éviter un cahot dans le chemin, M. Thibault déplaçait son camion vers la gauche. Il n'a pu apercevoir cependant la voiture à temps dans son miroir. Lorsqu'il la vit, c'était trop tard: la manoeuvre ne pouvait plus être déjouée et, frappée, l'auto quittait déjà le chemin.

L'automobile des Le-

mieux a alors été contrainte de sortir de la chaussée pour frapper un ponceau et ensuite capoter. A l'arrivée du constable Guy Couillard et de l'agent Jean-Claude Paquet, le véhicule était sur le toit et méconnaissable. Pour sortir les corps, on dut utiliser des haches pour arracher deux portes et ainsi dégager les victimes.

A l'intérieur de l'auto gisaient trois membres de la famille Lemieux, de

Cap-Saint-Ignace. Il s'agit de M. Jean-Guy Lemieux, 32 ans, de son épouse Louise, 29 ans et de leur jeune fille Mélanie, 2 ans et 9 mois. Les trois décès ont été constatés à leur arrivée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Egalement à bord du véhicule, le jeune Daniel, 6 ans, n'a subi que quelques égratoures et est sorti par la vitre arrière de l'auto après qu'elle se soit immobilisée.



La voiture où prenait place la famille Lemieux a complètement été détruite comme en témoigne cette photo prise au garage BP de la rue St-Jean-Baptiste où l'on y amena les débris de ferraille vendredi dernier.

(C.M. Peuple-Courrier)

Accident de moto à Montmagny

(Y.C.) Un motocycliste, qui avait pris l'entrée de la 20 chez Chabot Auto pour en ressortir à la sortie 378, au restaurant Châtelaine, a manqué complètement la courbe vendredi à 3h 50 du matin.

municipale de Montmagny, l'incident se serait produit approximativement 45 minutes avant son signallement. Conduit à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le

blessé fut ensuite transféré à Québec où l'on parle d'opération à être effectuée au crâne. Encore dimanche, le motocycliste en question était toujours dans le coma.

L'INFLATION VOUS ENNUIE?

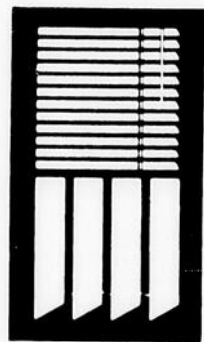
Ajoutez à votre revenu comme représentant(e) de La Cie Electrique Certifiée, depuis 1945 la plus importante société d'éclairage garanti au Canada. Nous offrons: Excellentes commissions - Comptes protégés - Produits hors de pair - Plans d'encouragement - Commandes renouvelées à 90% - Possibilité d'avancement. Auto essentielle. Plein temps ou partiel. S'adresser sans délai à: M. Bernard Bailey, C.P. 433, Drummondville, Qué., J8B 6W3.

Serge Bailey

GRANDE VENTE

JUSQU'AU 8 SEPTEMBRE

POUR VOTRE DÉCORATION
SUPER SPÉCIAUX SUR COMMANDE



STORES VÉNITIENS
HORIZONTAUX ET VERTICAUX.

FLEXALUM

20%

de rabais
installation inclus



10%
de rabais



TUILE DE CÉRAMIQUE
PAPIER PEINT

10%
de rabais



DRAPERIES - RIDEAUX
COUVRE-LITS - VALANCE

ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

VENTE ET CONFECTION
SERVICE À DOMICILE
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
SALLE D'EXPOSITION

248-3535

INSTALLATION
FAITE
PAR DES
EXPERTS

Draperies
Tapis
Décoration

Rembouillage
de meubles

Atelier de Décor Mercier inc.

27, Ave Ste-Brigitte, Montmagny

248-3535

REMBOURRAGE, REMODELAGE, CAPITONNAGE
MEUBLES FAITS SUR COMMANDE, ESTIMATION GRATUITE
ALLONS CHERCHER ET LIVRONS

(dans un rayon de 50 milles)



Garant veut que le gazoduc desserve la Côte-du-Sud

Par Claude Marchand

Le Conseil des ministres ne doit pas entériner le choix du tracé du gazoduc des Maritimes tel que présenté par la Trans-Québec Maritime Pipeline et recommandé récemment par l'Office National de l'Energie; lequel ne favoriserait pas la desserte des municipalités de la Côte-du-Sud entre Lauzon et La Pocatière.

C'est en tout cas l'avis du député fédéral de

Bellechasse, M. Alain Garant, qui expédiait jeudi dernier une missive en ce sens au ministre de l'Energie et des Ressources, M. Marc Lalonde. Le Peuple-Courrier a obtenu copie de cette lettre.

M. Garant met en garde le ministre de "s'assurer que le Conseil des ministres ne sanctionnera pas une recommandation qui aurait pour effet d'exclure de façon préliminaire ou finale les localités de cette région". Il serait

incompréhensible, selon M. Garant, que le gazoduc passe si près et ne s'y arrête pas.

Le tracé retenu par l'ONE, parce qu'il serait le plus direct et le moins coûteux, passe au sud de l'autoroute transcanadienne alors que les localités concernées sont toutes situées au nord de l'autoroute. Or l'éventuel distributeur, la compagnie Gaz Inter-Cité Québec Inc., souligne le député de Bellechasse, a

toujours soutenu qu'il desservirait cette région à la condition expresse que le gazoduc passe dans le voisinage immédiat des municipalités. Ce qui n'est pas le cas avec le tracé proposé.

Mais la décision finale sur le tracé du gazoduc n'est pas encore prise, a fait remarquer M. Garant. Aussi, à l'instar des municipalités de la région de Rivière-du-Loup

qui réclament le même service, incite-t-il les différents organismes du milieu et la population en général à faire sentir qu'ils sont là et à réclamer justice.

Il faut dire que la prise de position de l'ONE en faveur du tracé sud du gazoduc des Maritimes n'a suscité jusqu'à présent aucune réaction publique sur la Côte-du-Sud.

St-François

L'Etat approuve le règlement d'emprunt de 400 000\$

(D.G.) La Commission des Affaires municipales accorde le feu vert à la municipalité de St-François relativement à son règlement d'emprunt de 400 000 \$ pour mettre sur pied et opérer son propre service de déneigement.

Après le référendum favorable des 6 et 7 juillet derniers, c'était la seconde étape à franchir

dans ce dossier. La réponse gouvernementale parvenait au secrétaire municipal, M. Gonzague Lamonde, mardi le 11 août dernier.

Prochainement, les édiles se pencheront sur le choix des soumissionnaires pour l'achat de machinerie et la construction du garage devant abriter les équipements. Ils

devraient prendre une décision à ce sujet le 24 ou le 31 août.

Quant au choix du terrain convoité pour recevoir la bâtisse, M. Lamonde, lors de notre entretien du 18 août, préfère observer le silence prétextant que la conclusion des négociations ne revêt pas encore un caractère officiel, dit-il.

La St-Hubert s'en vient à Cap Saint-Ignace

(C.M.) La 11ème édition de la St-Hubert deviendra réalité les 5 et 6 septembre prochains à Cap-Saint-Ignace. Ces fêtes, en autant que Dame Nature se fera complaisante, produiront assurément leur effet.

Le programme affiche beaucoup d'activités nouvelles des plus originales qui devraient plaire à la majorité des participants. Qu'il suffise de mentionner le déjeuner cognac, la course à pied dans la vase de la batture du fleuve, la chasse au faisan à l'arc, la parade colorée et la messe traditionnelle aux sons des cors de chasse et des grandes orgues, le spectacle équestre, la démonstration des arquebusiers, le concours de beauté pour chiens et l'épluchette de blé d'Inde si populaire en cette saison.

C'est une fête qui se veut familiale, a dit le président Pierre Fortin dans son message.

N.B. - Des textes plus élaborés agrémentés de photos concernant cet événement sans pareil à Cap-Saint-Ignace suivront dans notre édition de la semaine prochaine.

ont dans notre édition de la semaine prochaine.

GRANDE VENTE HITACHI

Tout doit être vendu

A PRIX DE SACRIFICE DES PRIX JAMAIS VUS

AMPLIFICATEURS

	Rég.	Spécial
HA amplificateur intégré 50 watts	319.00	209.00
SR 503 ampli am/fm 40 watts	459.00	281.00
SR 603 ampli am/fm 60 watts	459.00	281.00
JR 604 ampli am/fm 60 watts	639.00	407.00
SR 903 ampli am/fm 150 watts	899.00	565.00
DPK 340 ampli am/fm Table tournante 50 watts	599.00	400.00
SP 8410 ampli am/fm Table tournante 7 watts	329.95	289.00

TABLES TOURNANTES

HT 320 à courroie retour auto	197.00	132.00
PS 10 à courroie retour auto	199.00	124.00
PS 1146 automatique	99.00	60.00
HF 251 50 watts	149.00	77.00
HF 371 120 watts	255.00	163.00
HF 270 35 watts	199.00	128.00
D 980 Tape 3 têtes	929.00	577.00

TV CONTROLE A DISTANCE
CT 997 Luminar II 20" couleur

1119.00 880.00

FOUR A MICRO-ONDES

Modèle M-601 459.00 320.00

QUANTITES LIMITEES

TOUS LES APPAREILS SONT EN FONCTION ET EN MONTRE



Roch Fournier Meubles Enr.

On est un des 200 marchands B.V. pour mieux vous servir

165 Rue St-Ignace Montmagny

Face à l'église St-Mathieu

248-1328

A noter que notre magasin sera fermé le samedi après-midi en juillet et août

LE MARDI SOUPEZ à prix d'aubaine!

Ord.: 3.60

SEULEMENT



POUR UN DÎNER

COMPRENANT

- 3 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky
- des frites dorées
- une salade de chou
- une tranche de pain à la grecque

Tous les mardis, La Villa du Poulet vous prépare un excellent repas de Poulet Frit à la Kentucky à \$2.49 seulement. Profitez-en pour vous régaler de bon poulet tout en économisant. Y en a pas d'autre!

PRET EN TOUT TEMPS DE 14 HEURES A LA FERMETURE

LE MARDI à partir de 14h

Ord.: 3.60

\$2.49

Excl. l'Alibi

Poulet Frit à la Kentucky

La Villa du Poulet

110 Boul Taché ouest
Montmagny
248-3065

André Masson

Artisan du Meuble

520 RANG DU MILIEU
ST-PIERRE
MEUBLES EN
DEMONSTRATION
Bienvenue aux visiteurs.



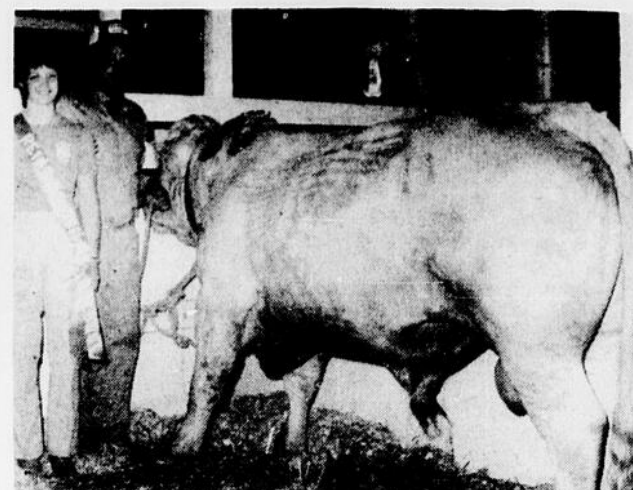
Dans la race Ayrshire, Insulaire Model Claudette fut couronnée grande championne. Propriété de Claude Bilodeau, de Issoudun, cette magnifique bête est présentée par Richard Bilodeau.

[M.C. Peuple-Courrier]



Le grand champion Hereford est Orlean Advencer 2L, un taureau de deux ans pesant 2 107 livres. Présenté sur la photo par Martial Vaillancourt, il est la propriété de Vaillancourt & Frères de St-Laurent, Ile d'Orléans.

[M.C. Peuple-Courrier]



Val End Chieftain 86L, un taureau de 1 845 livres, fut couronné grand champion de la race charolaise. Il apparaît sur la photo en compagnie de Johanne Milaenen, la reine du charolais au Québec et de M. Jean-Guy Lemay, de Ste-Croix, le propriétaire.

[M.C. Peuple-Courrier]

Fleuve Lise Aztec couronnée championne de l'Expo de Montmagny

(M.C.) Fleuve Lise Aztec, propriété de François Racette & Fils de St-Augustin, fut couronnée grande championne de la race Holstein lors du jugement des bovins de l'Exposition agricole du district de Montmagny, qui a connu un vif succès à ce niveau.

En effet, dans la race Holstein, on a présenté 214 têtes devant le juge Bertrand Boisclair tandis que le juge Roger Beaudry voyait défiler 127 spécimens de la race

Ayrshire.

Au chapitre des animaux de boucherie, le juge Jean-Paul Fournier a dû choisir parmi 46 têtes Hereford, et le juge Paul Couture a sélectionné les gagnants de la race Charolaise parmi 23 bêtes.

Voici la liste des gagnants dans chacune des races.

Holstein:

Grande championne: Fleuve Lise Aztec (François Racette & Fils

de St-Augustin)

Grande championne de réserve: Glen Isle Citamatt Polly (Ferme Duregal de Ste-Françoise).

Grand champion: Duregal Ivory Tempo (Ferme Duregal de Ste-Françoise).

Grand champion de réserve: Danrel Tonnerre Tempo (Daniel Gingras de St-Flavien).

Championne junior: Sylvestine Barby ILT: (Marcel Chabot de St-Sylvestre).

Championne junior de

réserve: Armstrong Flavius Peggy (Luc Chabot & Fils). Bannières: meilleur exposant: Luc Chabot. Meilleur éleveur: François Racette.

Ayrshire:

Grande championne: Insulaire Model Claudette (Claude Bilodeau de Issoudun).

Grande championne de réserve: De Lerabla Lin 6 (Eudère Mercier de St-Marcel).

Grand champion: Miroton de Cretes KWW 23M (Charles-Emile Bilodeau de St-Agapit). Grand champion de réserve: Du Murier Kimo (Ferme Du Murier Inc. de St-Edouard).

Championne junior: Lucienne des Cretes KWW (Charles-Emile Bilodeau de St-Agapit). Championne de réserve: Ayr-Guay Lib Magique (Michel Castonguay de Village des Aulnaies).

Hereford:

Grand champion: Orlean Advencer 2L (Vaillancourt & Frères de St-Laurent, Ile d'Orléans). Grand champion de réserve: Orlean 5P Anx 28M (Vaillancourt & Frères de St-Laurent).

Grande championne: Champagne Predic Dom (Edgar Champagne de St-Sylvestre). Grande championne de réserve: MHR Miss TMV 48G (Vaillancourt & Frères de St-Laurent).

Charolais:

Grand champion: Val End Chieftain 86L (Jean-Guy Lemay de Ste-Croix).

Grand champion de réserve: FL Keyser 2L (Jean-Yves Thibault de Beaumont).

Grande championne: Crane Hollow Suie 113 (Marcel Lemay de Ste-Croix).

Grande championne de réserve: JYT Mirage 28N (Jean-Yves Thibault de Beaumont).

ENEZ VOIR ÇA COÛTE PAS CHER

Pantalons \$5.00 la paire	Gants pour chasseurs ou bûcherons .25¢ la paire
Imperméables \$5.00	Matelas 36" x 72" \$20.00
Paletots automne-hiver \$5.00	Oreillers en plume \$3.50 ch
Chemises manches courtes \$3.00	Pièces neuves d'automobile au choix 75% de rabais
Parkas \$35.00	Pneus pour camions camionnettes et autos
Sacs de couchage en duvet \$50.00	PRIX TRÈS TRÈS BAS

SURPLUS D'ARMÉE

353 Boul. Taché ouest, Montmagny (Face à l'hôpital) **248-6993**

Les «Ovnis» existent... mais rien ne prouve la présence d'extra-terrestres

Vous voulez faire des sous? Dites qu'un(e) extra-terrestre vous a violé(e) et faites-en le sujet d'un livre.

Nul doute que les objets volants non identifiés existent. Il ne s'agit, pour en «identifier» un, que de voir quelque chose voler. On ne peut l'identifier jusqu'à maintenant cependant, aucune preuve satisfaisante à nos critères scientifiques ne démontre la visite d'extra-terrestres.

Treize millions d'observations

On compte pourtant plus de 1000 témoignages visuels d'Ovnis par année au Québec seulement. On a recensé jusqu'à aujourd'hui plus de 13 millions d'observations à travers le monde. A tel point que le ministère américain de la Défense a voulu, de 1952 à 1969, «déterminer si les Ovnis constituent une menace pour la sécurité du territoire» et savoir si «le phénomène ovni est de nature à élargir le champ de la technologie avancée».

Même les 146

cas (sur 1501) demeurés inexplicables par l'armée américaine ont été réexaminés par les scientifiques Menzel et Taves dans leur livre «The UFO énigme» qui leur ont trouvé des explications naturelles plausibles.

Les Ovnis des astronautes

D'autre part, l'ingénieur chimiste Michel Granger, de l'Université de Montréal, a déjà publié dans «La recherche» une étude sur les cas d'Ovnis vus par les astronautes des missions spatiales américaines. Il y démontre, sans l'ombre d'un doute, que ni les missions Mercury, ni leurs soeurs Gemini ou Apollo, n'ont laissés non-identifiés des objets volants inusités ou des effets optiques enregistrés sur une pellicule.

Les photographies de ces missions, publiquement disponibles, sont pourtant utilisées à toutes les sauces à titre de «documents visuels» par moult ufologistes (de UFO, «Unidentified Flying Objects»). Quant à l'hypothèse d'une «conjugaison du

silence» exposée par Jean Casault dans son «Dossier Ovni» sur certaines apparitions d'Ovnis au Québec, Michel Granger affirme qu'en ce qui concerne la NASA, en tout cas, il s'agit d'un mythe. Buzz Aldrin, qui marcha sur la Lune avec Appollo II, a même osé qualifier de «ramollis du cerveau» ceux qui prétendent qu'une conspiration gouvernementale fait le secret sur les Ovnis.

Le Gépan

Des gens très sérieux étudient cependant le phénomène ovni. Au chic Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, près de Paris, en juin dernier, le Groupe d'études des phénomènes aériens non identifiés, le Gépan, faisait une «apparition» discrète mais remarquée. Ce groupe, animé par le mathématicien Alain Esterle, affirme qu'après quatre années d'études, il apparaît que certaines observations restent inexplicables, mais que les données actuelles ne permettent pas de conclure pour autant

à la manifestation d'intelligences extra-terrestres.

«Prétendre avoir été enlevé par un ovni relève de l'affabulation» affirment les chercheurs du Gépan, qui mettent les gens en garde contre tout «délire psychopathologique».

Raël et Cie

Ce n'est sûrement pas l'opinion du Fran-

çais Claude Vorilhon, dit RAEI, qui, brandissant le symbole de la croix gammée tendrement enlacée à l'étoile juive, affirme avoir eu des rencontres avec des extra-terrestres le 13 décembre 1973 et le 7 octobre 1975 (à quelle heure?). Plus prospère que les 229 autres «victimes» de «rencontres du troisième type» recensées à date,

RAEL, successeur de Bouddha, Jésus et Mahomet, nous demande, pour adhérer à son mouvement, 400 \$ destinés à construire une ambassade pour recevoir les extra-terrestres.

Yvan Giroux, «Guide régional du mouvement Raelien pour l'ouest du Québec», faisait dernièrement une tournée pan-québécoise ou était livres, moyennant 25,

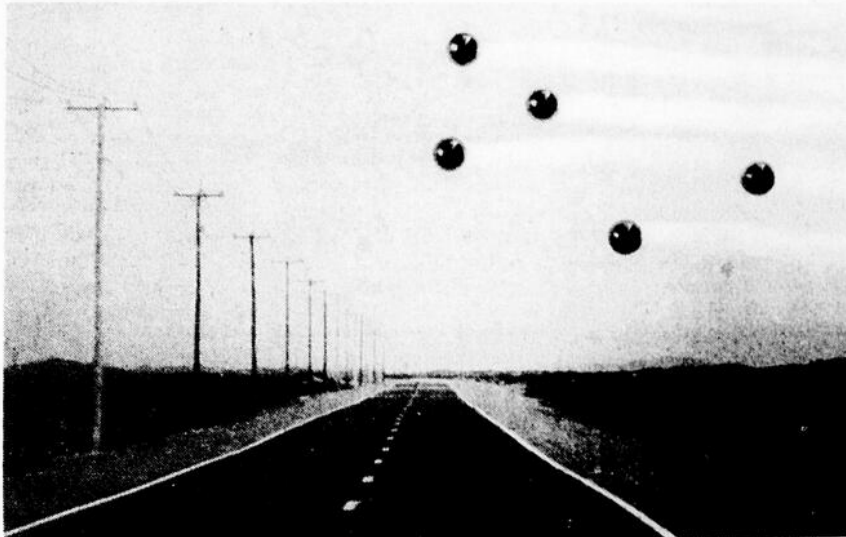
son message de paix et d'amour et son message commercial de livres (40\$) et de la cassette enregistrée (20\$) de Rael. L'amour se vend bien. A quand le best-seller «J'ai fait l'amour avec une martienne»?

Croyants vs incroyants

Quand on parle d'extra-terrestres, il semble toujours question «d'y croire» ou de ne «pas y croire» comme s'il s'agissait de religion. Avec les «croyants», il semble illusoire de vouloir argumenter.

Pourtant, bien que rien ne prouve l'existence d'extra-terrestres (en dehors des «témoignages oculaires» d'Ovni), rien ne prouve non plus le contraire. Selon le mathématicien Alain Esterle, «... il serait presomptueux de nier qu'une telle intelligence (extra-terrestre) puisse exister». Il serait en effet rassurant de voir une civilisation «intelligente» prendre la relève de nos gouvernements!

Guy Arbour
Service Hebdo-science



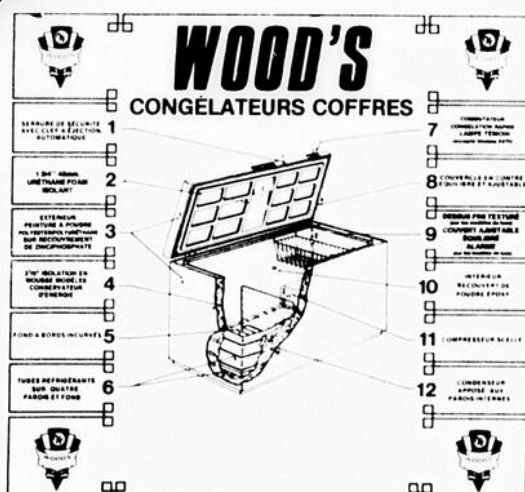
Le photographe du Service Hebdo-science, Louis Pépin, a pris cette saisissante photo d'«Ovnis» aux Iles-de-la-Madeleine. Devant la communauté scientifique québécoise ébahie et perplexe, le célèbre professeur Scientifix s'est adressé en ces termes au photographe: «Bien voyons donc! Si t'as le goût d'en prendre une, prends-en donc une vraie!»

COMBATTEZ
L'INFLATION
GRÂCE À LA
CONGÉLATION

SPÉCIAUX SUR NOS CONGÉLATEURS \$275.^{ch.}
POUR UN TEMPS LIMITÉ
7' CUBES

Wood's

LE MAÎTRE DE LA CONGÉLATION



ÉCONOMISEZ L'ÉNERGIE

Un congélateur isolé avec de la mousse isolante de 2 1/2" vous fait économiser

30%

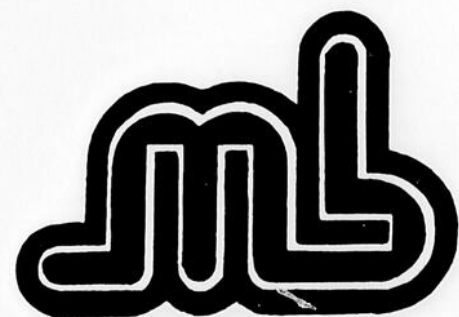
de la consommation électrique

Etant donné que les tarifs d'électricité ne cessent

d'augmenter nous vous recommandons de choisir un appareil ayant 6,4 cm (2 1/2") de mousse isolante

(Le consommateur canadien, février 80)

A BIEN Y PENSER
POUR BIEN CUISINER



MEUBLES BARNABÉ

NOS 3 MAGASINS SIGNES M.B.

PLACE 1	PLACE 2	PLACE 3
MEUBLES BARNABÉ ST-PAUL	MEUBLES BARNABÉ ST-VALLIER	AMEUBLEMENT BEAUMONT ST-DAVID
469-2188	884-2832 246-5684	833-9222

SERVIMEUBLES

Mises de côté acceptées



AVIS

Veillez noter qu'en juillet et août
nos magasins fermeront à midi le samedi

Centenaire, Gracia Bélanger évoque sa jeunesse

Par Diane Gendron

Mlle Gracia Bélanger, qui habite au Centre d'accueil de Cap Saint-Ignace, atteindra le cap vénérable des 100 ans, jeudi le 27 août. Un tel événement ne peut passer inaperçu et d'ailleurs on l'entourera du cachet des grandes circonstances.

Rencontrée le jeudi précédent, Gracia apparaissait toute menue et fragile dans sa jaquette, les épaules recouvertes d'un châle et la tête enveloppée d'un bonnet dont elle ne se départit jamais. Elle a tout simplement peur d'attraper froid. Il faut dire que cette crainte ne la quitte pas, petite angoisse d'une centenaire quoi.

Pour bien se faire comprendre, il faut lui parler très près. Dès qu'elle a saisi le sens des questions faisant référence au passé lointain, un flot ininterrompu de souvenirs prévus remontant de son enfance et de sa jeunesse déferlent sur ses lèvres. C'est comme si dans sa tête, le film de sa vie se déroulait par bribes parfois prodigieusement claires et d'autrefois plus floues.

Une enfance à L'Islet

Gracia est née à L'Islet, dans le 2e rang. Son père, Phédime "Brisson" pour le distinguer des cinq autres qui portaient son nom, a défriché quatre terres et opéré deux érablières. Cinq enfants, deux garçons et trois filles, sont issus de l'union de Phésime et d'Odile Normand. Gracia était la cadette.

Sa mère est morte à 35 ans des suites d'un accouchement "mal fait", dit-elle sur le ton de la confiance. Mais avant de rendre le dernier soupir elle avait fait promettre à son époux de se remarier.

Il fixa son choix sur la sœur de sa femme, Zélie.

Notre centenaire raconte que le couple avait décidé de ne pas avoir d'enfants, attitude inusitée qui devait paraître même condamnable à l'époque. Toujours est-il que Gracia se rappelle avec plaisir celle belle-mère aimée et qui était en même temps sa marraine. Ainsi donc Zélie et elle s'occupèrent de "conduire" la maison.

De plus, notre héroïne trima dur sur la ferme, se remémorant sans hésitation les travaux des champs au temps de la moisson. Couper le grain par des chaleurs suffoquantes alors qu'elle portait de grosses jupes "d'étoffe", de cela elle a bonne souvenance.

Tout aussi claire dans son esprit, la description détaillée de la lampe aladin qui faisait l'envie du voisinage. Et cette épisode lors d'un voyage à Québec alors que chemin faisant, ils rencontrèrent une fille sur le point d'accoucher.

Point de mariage pour Gracia car l'élu de son cœur ne daigna jamais tourner des yeux amoureux en sa direction. Il faut croire que son chagrin fut inconsolable puisqu'elle préféra refuser toute union.

Si vous voulez la voir s'enflammer parlez lui d'élections. "J'aimais bien ça voter", avoue-t-elle. Elle ne cache pas ses couleurs politiques, "je suis 100 pour 100 libéral", lance-t-elle sur un ton résolu.

Mlle Bélanger arriva au foyer de Cap-Saint-Ignace le 30 mai 1967. Selon la directrice, Sr Monique Léveillé, elle jouit d'une bonne santé, mangeant peu mais bien et dormant bien.

Son secret de longévité lui fut légué par son père qui lui confia cette parole sage: "Aie pas peur de travailler ma fille, ça fait vivre vieux".

Sa seule peine aujourd'hui, c'est qu'elle se sent trop lâche pour travailler, confesse-t-elle.

Une fête

Les membres du Conseil d'administration du Centre et les employés, les personnalités de L'Islet et de Cap Saint-Ignace, la parenté et les amis de la centenaire, lui rendront hommage le jour de son anniversaire.

Au programme de la journée, un grand dîner avec les dames pensionnaires suivi d'une messe à la chapelle à 16h. Un vin d'honneur sera ensuite servi. On profitera de l'occasion pour lui offrir ses cadeaux. Enfin, un buffet clôturera cette journée mémorable.



Notre centenaire cause avec la directrice du Foyer de Cap-Saint-Ignace, Sr Monique Léveillé. (D.G. Peuple-Courrier)

ÉLIMINEZ LA CONDENSATION ET L'EXCÈS D'HUMIDITÉ

Rien sur le toit

Dès que le pourcentage d'humidité est stabilisé, l'appareil s'arrête et le volet à gravité se ferme, éliminant ainsi toute possibilité de retour ou d'infiltration d'air froid et de perte de chaleur.

Approuvé

Le système **ASTON ATIC 2000** est, en plus, un économiseur d'énergie puisqu'il ne fonctionne que le temps nécessaire pour expulser le surplus d'humidité très difficile à chauffer, vous permettant ainsi d'épargner sur le coût du chauffage.

\$229.
l'ensemble

123 Est. St Jean Baptiste, Montmagny 248-3766

AM'ANIMALERIE

(PET SHOP)

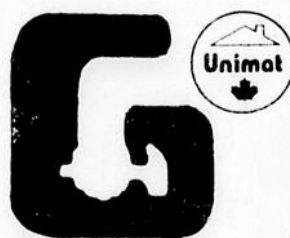
Tout pour vos petits animaux



NOURRITURE ET ACCESSOIRES

(Nourriture congelée pour poissons tropicaux)

C'est petit, mais rempli!



EDOUARD GENDREAU INC.

VOTRE CENTRE DU FOYER

111 Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-0845



Mlle Sylvie Lachance, au kiosque d'audiométrie, expliquant aux participants la nature du problème du bruit au travail. [Y.C. Peuple-Courrier]



M. Pierre Thibodeau, directeur du C.L.S.C. Montmagny-Sud en a profité pour informer les visiteurs sur les activités et services offerts au C.L.S.C. au cours de la dernière année. [Y.C. Peuple-Courrier]

Plus de 400 personnes participent à la journée des travailleurs dans Montmagny-Sud

Par Yvon Caron

Le C.L.S.C. Montmagny-Sud, dans le cadre de son programme de Santé et Sécurité au Travail, a obtenu le succès escompté lors de cette première journée des travailleurs à se tenir dans la région. C'est ainsi que de 13h00 à 18h00, 400 personnes environ ont visité les kiosques d'information tout en recueillant une foule d'informations variées sur la santé au travail. Rappelons que cette première avait lieu à la salle paroissiale de St-Fabien dimanche dernier.

Parmi les exposants, on peut noter la Compagnie de Gestion Forestière des Appalaches, Kino-Québec, le C.L.S.C. Montmagny-Sud, Daquam Lumber, Rexfor, l'ASIF, la compagnie de distribution Arkon et la Commission de Santé et Sécurité au travail du Québec. On pouvait s'informer sur place de saine alimentation et boîte à lunch, de condition physique, de premiers soins, de mesures de sécurité, de moyens de protection, de surdité industrielle, de maux de dos, de tests de dépistage, d'instruments de mesure et de

prévention.

Les participants ont également eu droit à une séance de simulation où l'on pouvait entendre la reproduction des bruits perceptibles dans les scieries. A titre d'exemple, l'assistance a attentivement écouté le son produit par un écorceur à bois ("chipper") avec et ensuite sans protecteurs auditifs. De plus, des projections continues de films et de diaporamas ont permis de sensibiliser de plus près les visiteurs sur la

santé et la sécurité au travail.

Bien que l'assistance n'a pas été aussi énorme qu'on le prévoyait au départ, les courses de drag se tenant au même moment à St-Juste, il n'en demeure pas moins qu'on ne peut douter du succès d'une telle journée à en juger par le nombre de familles de travailleurs qui se sont déplacées pour en savoir un peu plus sur ce problème qui les touche de très près. Le thème

du jour "Ma santé, c'est important" reflétait bien l'implication des gens présents. Ce fut en même temps un encouragement à poursuivre dans le même sens.

ACHETEZ directement du MOULIN A SCIE

VENTE: Gros — Bois de construction
Detail — Bardeau de cedre
— Cedre carré, etc.

Service de transport, sciage et rabotage au mille pieds

SPÉCIAL SEPTEMBRE

Late 1" x 3" .06¢ le pied linéaire

LEMIEUX et FILS enr.

317 ch. des Pionniers O. Cap-Saint-Ignace,
Cité Montmagny 246-5508

Acheteur de tremble et cedre de 8 pied

Comment aménager nos forêts

Un ouvrage de sylviculture bien à jour traitant d'un des aspects les plus importants de l'exploitation de nos richesses naturelles, l'aménagement des territoires forestiers, vient de paraître aux Presses de l'Université Laval, sous le titre Comment aménager nos forêts (272 pages, 15 photos, 12 figures, 11 tableaux, 15 \$).

M. E. Vézina, professeur à la faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval, et Marcien-R. Roberge, chargé de recherche au Centre de recherches forestières des Laurentides, Environnement Canada, offrent dans ce guide sylvicole une synthèse des traitements les plus modernes pour un bon aménagement de la forêt québécoise, en vue d'en augmenter la productivité, de la fortifier contre les maladies et les agents nuisibles, et d'en améliorer les attraits en tant que lieu de récréation, autant de qualités qui ont dangereusement baissé

dans nos forêts durant la dernière décennie. Le lecteur y trouvera les connaissances de base en sylviculture (description de la forêt, écologie des essences, classification des stations, agents nuisibles, contraintes), les traitements propres à assurer la régénération naturelle et artificielle ainsi que l'amélioration et la protection du peuplement forestier, et enfin une série de prescriptions sylvicoles. Un livre qui répondra à l'attente de nombreux forestiers, aménagistes, écologistes, étudiants en sylviculture et de tous ceux qui s'intéressent à cette précieuse ressource naturelle qu'est la forêt.

Centre Médical Taché

42 Boul. Taché ouest,
Montmagny
248-2442

Tous les
contrats
passés
devant les
notaires

LOUIS PELLETIER
GONZAGUE BELANGER
DENIS PLANTE
J.N. BERNIER

sont en
l'étude du
notaire
PIERRE BOUTIN

Tous les
contrats
passés
devant le
notaire

PAUL DOLAN

sont en
l'étude du
notaire
MARIO DOLAN

Boutin, Boulanger, Dolan, notaires
25 Boul. Taché ouest, suite 102, Montmagny
Tél.: (418) 248-1115

NOUVELLE CLINIQUE DENTAIRE



Pierre Auger



Pierre Richard

Les docteurs Pierre Auger et Pierre Richard chirurgiens dentistes, gradués de l'école de médecine dentaire de l'Université Laval ont le plaisir d'informer la population que leur clinique est maintenant ouverte dans l'édifice Le 25 situé au:

25 BOUL. TACHÉ OUEST, SUITE 204, MONTMAGNY

Pour rendez-vous: 248-2175

Heures de bureau: du lundi au vendredi de 8:30 hres à midi, de 13 hres à 17 hres
le mercredi soir de 18 hres à 21 hres



SPECIAUX DE LA SEMAINE

Poitrines de poulet congelées en boîte de 10 livres 1.79 lb
Cretons "maison" format 12 onces 1.79
Bacon Canadien tranché 1.89 lb
Foie de poulet format 12 onces 0.79
Margarine molle Lactancia 0.95 lb

Nous vendons du
boeuf de l'ouest

La vraie maison spécialisée en viandes pour le congélateur,
des coupes françaises et la charcuterie "maison"

SPÉCIAUX CONGÉLATION:

Moitié de boeuf Canada A1 1.69 lb
Devant de boeuf Canada A1 1.39 lb

Depece, emballé, congelé (inclus dans le prix)
Au détail nous vendons seulement la catégorie A1

BOUCHERIE CAP ST-IGNACE ENR.

GILLES RICHARD, PROP.
Entrée Ouest, Cap St-Ignace

246-5013

LES SUPERMARCHÉS

PROVIGO



NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS.

SPÉCIAUX EN VIGUEUR
JUSQU'AU SAMEDI 29 AOÛT
1981.

Pour de nombreux autres spéciaux
**CONSULTEZ
NOTRE CIRCULAIRE**

ENCARTÉE DANS VOTRE JOURNAL LOCAL
DE CETTE SEMAINE.



ROSBIF DE PALETTE

COUPE ORDINAIRE
BOEUF CANADA CATÉGORIE A

lb **1²⁸**



JUS DE TOMATE

CANADA DE FANTAISIE
PROVIGO

BTE DE 48 oz **.79**



RÔTI
DE CÔTES CROISÉES
BOEUF CANADA CATÉGORIE A

lb **1⁹⁸**



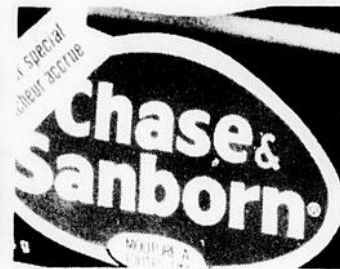
ÉPAULE DE PORC
FUMÉE, COUPE PICNIC
PROVIGO

lb **1⁰⁸**



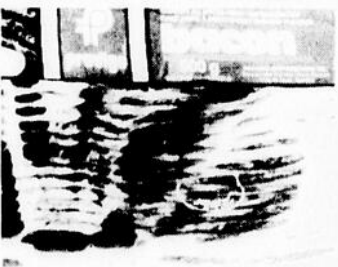
PEPSI-COLA
BOUTEILLES CONSIGNÉES
DE 750 ml

6 POUR **2¹⁷**



CAFÉ
MOUTURE À TOUTES FINS
CHASE & SANBORN

SAC DE 1 lb **2⁴⁹**



BACON
TRANCHÉ
PROVIGO

EMB. DE 500 g **1⁶⁸**



CUISSES DE POULET
SURGELÉES,
AVEC DOS

lb **1¹⁸**



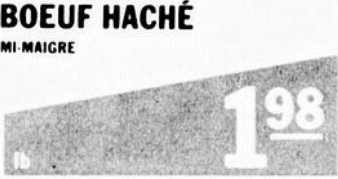
JUS D'ORANGE
SURGELÉ
MC CAIN

BTE DE 12 oz **.89**



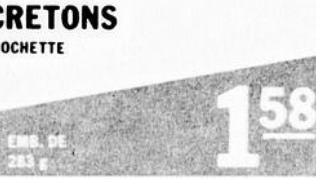
NETTOYANT
EN POUDRE
SPIC AND SPAN

BTE DE 2 lb **3²⁹**



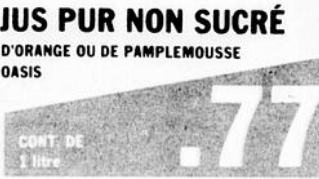
BOEUF HACHÉ
MI-MAIGRE

lb **1⁹⁸**



CRETONS
ROCHETTE

EMB. DE 283 g **1⁵⁸**



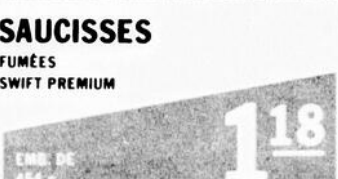
JUS PUR NON SUCRÉ
D'ORANGE OU DE PAMPLEMOUSSE
OASIS

CONT. DE 1 litre **.77**



YOGOURT DÉJEUNER
CHOIX DE SAVEURS
YOPLAIT

CONT. DE 175 g **.39**



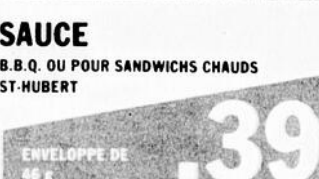
SAUCISSES
FUMÉES
SWIFT PREMIUM

EMB. DE 454 g **1¹⁸**



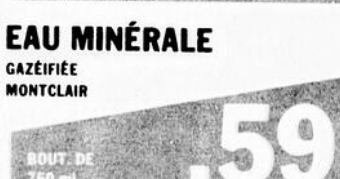
SAUCISSES
PORC ET BOEUF
ROY

lb **1⁵⁸**



SAUCE
B.B.Q. OU POUR SANDWICHS CHAUDS
ST-HUBERT

ENVELOPPE DE 46 g **.39**



EAU MINÉRALE
GAZÉIFIÉE
MONTCLAIR

BOUT. DE 750 ml **.59**



BISCOTTES
DIÈTE NORMALE
DIÈTE DOR

EMB. DE 280 g **.99**



FROMAGE
GRUYÈRE
LA VACHE QUI RIT

EMB. DE 228 g **1³⁹**



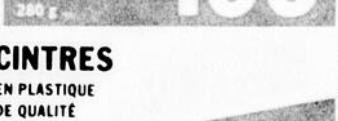
PÂTÉ DE JAMBON
OU JAMBON ET FROMAGE
CORDON BLEU

BTE DE 3 oz **.49**



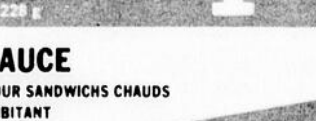
LIMONADE
CRISTAUX DE SAVEUR
REALEMON

EMB. DE 3 x 92 g **1¹⁷**



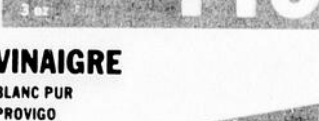
CINTRES
EN PLASTIQUE
DE QUALITÉ

5 POUR **1⁰⁰**



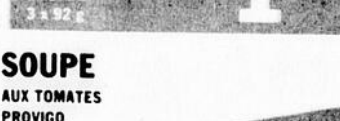
SAUCE
POUR SANDWICHS CHAUDS
HABITANT

BTE DE 19 oz **.49**



VINAIGRE
BLANC PUR
PROVIGO

CONT. DE 4 litres **1³⁹**



SOUPE
AUX TOMATES
PROVIGO

BTE DE 10 oz 4 POUR **1⁰⁰**



NOURRITURE
POUR CHATS, CHOIX DE SAVEURS
9-LIVES

BTE DE 6 oz 3 POUR **.99**



EAU DE JAVEL
LA PARISIENNE

CONT. DE 3.6 litres **.99**



SAVONS DE TOILETTE
CHOIX DE COULEURS
LUX

EMB. DE 3 x 95 g **.99**



NETTOYANT
LIQUIDE
M. NET

CONT. DE 1.5 litre **2⁷⁹**



le papier

ESSUIE-TOUT WHITE SWAN

EMB. DE
2 rouleaux

1¹⁹



PLANTES TROPICALES

10 VARIÉTÉS, 10" DE DIAMÈTRE
DE LEFOLIA

chacune

9⁹⁹



MARGARINE MOLLE

À L'HUILE DE SOYA
LACTANTIA

CONT. DE
1 lb

.77



SPAGHETTI

SPAGHETTINI, VERMICELLE,
MACARONI LONG OU COUPÉ,
CATELLI

BTE DE
500 g

.67



RAISINS ROUGES

"EMPEREUR", CANADA NO 1
DE LA CALIFORNIE

1 lb

.79



POMMES DE TERRE

LAVÉES, CANADA NO 1
DU QUÉBEC

EMB. DE
20 lb

3⁴⁹



MOUCHOIRS DE PAPIER

À DEUX ÉPISSEURS
WHITE SWAN

BTE DE
200

.77



SACS À ORDURES

D'INTÉRIEUR
GLAD

EMB. DE
12

.77



MAÏS SUCRÉS

CANADA NO 1
DU QUÉBEC

la
douzaine

.89



POIRES BARTLETT

CANADA DE FANTAISIE
COLOMBIE BRITANIQUE

1 lb

.49



CHAMPIGNONS

TRANCHÉS
SLACK'S

BTE DE
10 oz

.77



RIZ FRIT

CHOIX DE SAVEURS
DAINTY

BTE DE
12 oz

.67



CHOUX-FLEURS

CANADA NO 1
DU QUÉBEC

chacun

.89



PLANTES TROPICALES

DE LEFOLIA
3" DE DIAMÈTRE

chacune

.79



CAFÉ INSTANTANÉ

AVEC CHICORÉE
ENCORE

BICAL DE
8 oz

3⁹⁹



COLORANT À CAFÉ

COFFEE MATE
CARNATION

BICAL DE
375 g

1⁴⁹



TERRE

"FOLIA MIX"
DE LEFOLIA

EMB. DE
750 cc

1⁷⁹

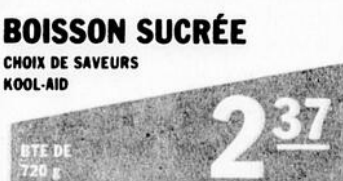


POTS DÉCORATIFS

"PRO-FIT", 4 1/2" DE DIAMÈTRE
DE LEFOLIA

chacun

1⁴⁹

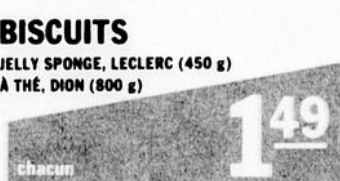


BOISSON SUCRÉE

CHOIX DE SAVEURS
KOOL-AID

BTE DE
720 g

2³⁷



BISCUITS

JELLY SPONGE, LECLERC (450 g)
À THÉ, DION (800 g)

chacun

1⁴⁹



SAUCE À LA VIANDE

POUR SPAGHETTI
CATELLI

BTE DE
14 oz

.87



SAVONS

POUR BÉBÉS
JOHNSON

EMB. DE
3 x 85 g

1¹⁹



PÊCHES EN MOITIÉS

CANADA DE CHOIX
PROVIGO

BTE DE
28 oz

.99



MÉLANGES À GÂTEAUX

CHOIX DE SAVEURS
PROVIGO

BTE DE
19 oz

.89



PIZZA SURGELÉE

DE LUXE OU PEPPERONI
MC CAIN

EMB. DE
14 oz

1⁷⁹



JUS DE POMME

SURGELÉ, CONCENTRÉ
ROUGEMONT

BTE DE
12 1/2 oz

.79



DENTIFRICE

AU FLUORURE
AIM

TUBE DE
100 ml

1⁰⁹



SHAMPOOING

POUR CHEVEUX NORMAUX OU GRAS
ESPRIT

BOUT DE
300 ml

1⁹⁹



MAXI-SERVIETTES

ORDINAIRES
STAYFREE

BTE DE
30

2⁷⁷



SERVIETTES

PROTECTION LÉGÈRE
CAREFREE

BTE DE
30

1⁶⁹

Ayez l'oeil
sur
"mon amie"!



"U" ne Revue Mensuelle qui vous captivera par ses reportages d'actualité sur la santé, les arts, les voyages, les loisirs et la mode! Ayez donc l'oeil sur "mon amie" pour ne rien manquer!

MAINTENANT EN VENTE
POUR SEULEMENT **.79**

vous trouvez exclusivement
mon amie chez
provigo

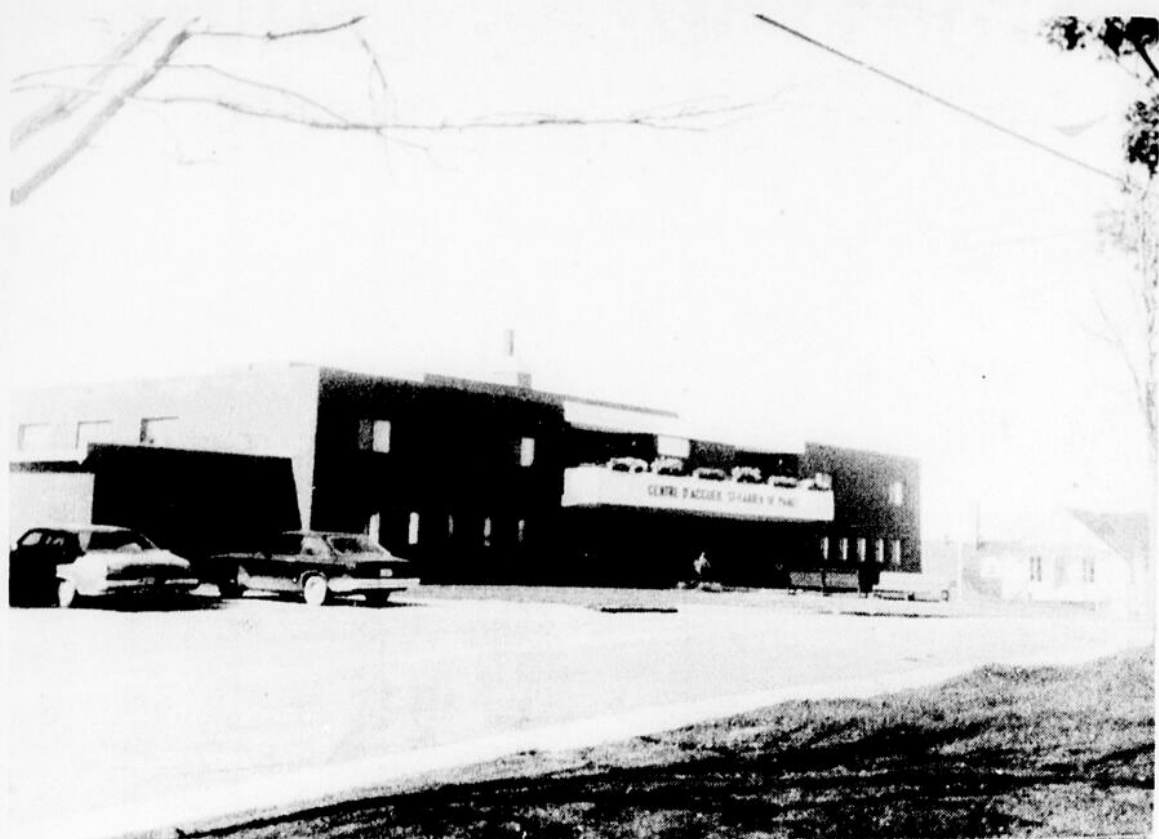


Supermarché Provigo
Boulevard Taché ouest
Montmagny

Supermarché Provigo
162, Des Pionniers est
L'Islet sur Mer

Supermarché Provigo
25, rue Principale
St-Pamphile, Cte L'Islet

Supermarché Provigo
Galerie La Pocatière
Route 230, La Pocatière
Cte Kamouraska



L'établissement même du Centre d'Accueil de St-Fabien qui ouvrit ses portes en octobre 1971. (Y.C. Peuple-Courrier)

Le Centre d'Accueil de St-Fabien soulignera ses dix ans d'existence

Par Yvon Caron

Dimanche le 13 septembre prochain, le Centre d'Accueil de St-Fabien célébrera ses dix ans d'opération en compagnie des 45 résidents du Centre. Pour souligner l'événement, la direction du foyer vient de terminer l'ébauche d'un feuillet explicatif qui sera publié prochainement en certaines d'exemplaires et qui en relate l'histoire: depuis les premières démarches effectuées au Ministère et de l'ouverture en octobre 1971 jusqu'à nos jours.

On peut également se renseigner sur la mise en oeuvre du projet dans le dépliant: on y apprend ainsi que la population de St-Fabien en particulier n'avait rien ménagé à l'époque pour s'approprier le site de construction. Par leur courage et leur détermination, les gens

avaient réussi à contribuer financièrement au projet par l'organisation de toutes sortes d'activités populaires. La contribution du Conseil des Chevaliers de Colomb de St-Paul avait également donné un sérieux coup de pouce.

Aujourd'hui, après dix ans d'existence, le Centre compte plusieurs employés et représente un apport économique certain. De plus, il permet aux personnes âgées de la paroisse et des paroisses environnantes de bénéficier de ses services et cela, près de leur localité d'origine.

A l'occasion du 13

septembre, un cocktail réunira en matinée plusieurs dignitaires dont les membres de la Corporation, les employés comptant dix ans de service, les religieuses fondatrices, le maire, les religieuses oeuvrant à l'heure actuelle ainsi que celles du

couvent. Lors du dîner cependant, on en profitera pour distribuer des plaques souvenirs et le tout se terminera à 16h00 par une messe après la partie récréative de l'après-midi qui consistera en divers spectacles et chansons.



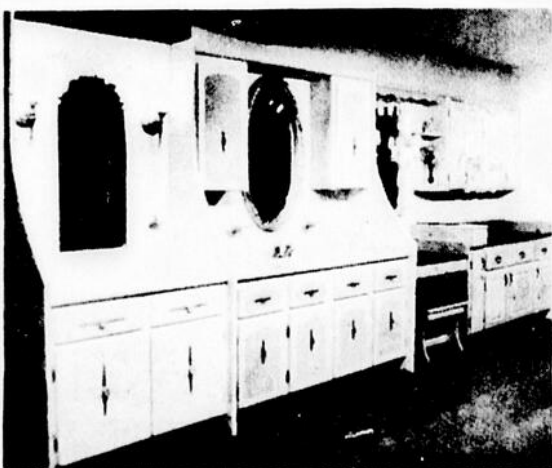
Germain Simoneau A.V.A.

Assureur-vie agréé

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

15 Nord, Du Bassin, Montmagny (Québec)
Levis (418) 837 2421 Montmagny (418) 248 2802

LA SALLE DE BAIN



Notre salle de montre vous fait voir nos plus beaux modèles

Nous vendons et installons les dessus de vanité de salle de bain

Nous fabriquons sur mesures les armoires et comptoirs pour
LA BUANDERIE
SALLE DE LAVAGE

Pour la rénovation de votre salle de bain, venez nous rencontrer, et voyez de près du travail bien fait. Vous serez convaincus!

AMEUBLEMENT MERCIER L.L.L.

201, DU MANOIR, MONTMAGNY, QUE. G5V 1G1

TEL: (418) 248 1785

Veux-tu être mascotte du Festival de l'Oie?

En prévision du prochain Festival de l'Oie Blanche, nous recherchons plusieurs candidats bénévoles désirant personnaliser nos mascottes PamPam et PamPinot.

Tous les adolescents de 14 ans et plus et les hommes intéressés à jouer l'un de ces rôles sont priés de donner leur nom et numéro de téléphone avant le 14 septembre à Mme Rita Proulx au numéro 248-2362.

Les mascottes auront plusieurs sorties à effectuer surtout pendant le Festival et devront être en mesure de bien supporter la chaleur et d'adopter un comportement semblable à nos mascottes les oies. La disponibilité sera aussi un critère important.

Ne tardez pas à nous transmettre votre nom si vous êtes intéressé à endosser le costume d'une de nos mascottes pendant le Festival. Pam pam et PamPinot, ce pourrait être vous!

Festival de l'Oie Blanche

Bonjour chez-toi!



Paul-Emile, ptre

Jésus veut que je prenne position!...
Il me demande pas de faire enquête sur lui!...
Il pose une question directe!...
Pour vous, pour toi, qui suis-je?...
Pas une réponse de catéchisme!
Pas une découverte des autres!
Pour vous, pour toi, pour moi qui est Jésus-Christ?...
Quand la douleur te fait crier, qui est Jésus?...
Quand tu es gâté par la chance, qui est Jésus?...
Quand tu es découragé et que le suicide te monte à la gorge, qui est Jésus-Christ?...
Quand tu es en amour, qui est Jésus?...
Quand tu es tenté d'être infidèle, qui est Jésus?...
Quand tu tombes en chômage, qui est Jésus?...
Quand tu as la chance de faire une transaction facile, mais avec un peu de fraude, qui est Jésus-Christ?...
Quand ton gars de vingt ans fait le contraire de ce que tu as rêvé de lui, qui est Jésus?...
Quand ta fille de seize ans t'annonce qu'elle est enceinte, qui est Jésus-Christ?...
Quand ta maison et ta terre sont inondées, qui est Jésus-Christ?...
Dans tes joies et dans tes peines, qui est Jésus-Christ?...
Es-tu encore sûr qu'il ne cesse jamais de t'aimer?...

Im LOCATION MONTMAGNY ENR.

Montmagny Drive Yourself
AUTOS CAMIONS TENTES ROULOTTES
116 St Jean Baptiste Ouest, Montmagny Tel: 248 1924

ATTENTION



La bonne condition physique
C'est pour tout le monde

Que ce soit pour perdre du poids ou tout simplement être en forme

La culture physique
est une nécessité que l'on doit reconnaître

Prochaines inscriptions:
Jeudi le 3 et mardi le 8 septembre

Notez que les inscriptions se prennent au début du mois soit le jeudi ou le mardi

Salon d'Esthétique
Gina-Lyn Enr.

80 Carré St-Louis (2e étage), Montmagny
248-3081 248-6194

Remerciements
au St-Esprit
pour faveur
obtenue, avec
promesse de
publier J.C.

EXTRAIT
DE PLANTES DE
ROLMEX INC

Qualité supérieure

LOUIS GAULIN
REPRESENTANT

11, Ave Ste-Brigitte
Montmagny 248 3930

Leblanc met tout en oeuvre pour aider les sinistrés de Montmagny

Par Aline Flaman

Du bureau du député de Montmagny-L'Islet, M. Jacques Leblanc, nous apprenons en fin de semaine dernière que le Ministère de la Justice est à préparer une formule d'indemnisation qui sera proposée aux autorités de la Ville de Montmagny lors d'une rencontre dont la date reste à déterminer avec les personnes concernées. Suite à des démarches concernant les différents cas d'inondation survenus dans son comté, le

député Leblanc est assuré que cette rencontre se tiendra dans les prochains jours. "J'ai tout lieu de croire, ajoute-t-il, que cette indemnisation, sans connaître pour le moment les modalités du projet, se ferait dans un délai assez court en simplifiant au maximum les procédures et en limitant les intermédiaires. Rénchissant ses propos, le politicien dit que la communication constante qu'il entretient dans ces dossiers avec le

Ministère de la Justice du Québec et l'intérêt qu'il porte aux nombreux cas qui lui ont été signalés par les municipalités et les individus lui permettent de donner l'assurance que tout est mis en oeuvre pour apporter, avec toute la diligence possible, l'aide absolument indispensable aux sinistrés de cette triste fin de semaine d'août 1981. Connaissant la hâte fort justifiée des personnes touchées, le député de Montmagny-L'Islet s'engage à communiquer à la population et particulièrement aux vic-

times d'inondation de Montmagny tout nouveau développement des qu'il en sera informé.

Rentrée scolaire à la Commission scolaire de Montmagny

Tous les parents concernés voudront bien prendre note que la rentrée des élèves du primaire à la Commission scolaire de Montmagny s'effectuera le lundi 31 août 1981 à l'heure habituelle, et cela conformément à l'adoption du nouveau calendrier scolaire. Quant aux classes maternelles, la direction des écoles communiquera avec les parents concernés afin

de faire part à ces derniers des modalités de rentrée de leur enfant. Notez aussi que les nouveaux arrivés pourront inscrire leur enfant à l'école de leur quartier ou de leur paroisse et ce, durant les heures ouvrables.

La Commission scolaire de Montmagny par: Serge Mathurin, directeur des Services Éducatifs

La rentrée à Casault

Les quelque 2 500 étudiants qui fréquenteront la polyvalente Louis Jacques Casault de Montmagny en 1981-82 effectueront la rentrée en trois étapes de façon à ne pas trop congestionner les différents services de l'école.

Ceux de secondaire 1, secteurs appoints et récupération, et ceux de secondaire 111 général seront les premiers à se présenter lundi le 31 août. Les élèves de secondaire 11, secondaire 1V général et secondaire V général feront de même le lendemain mardi 1er septembre. Quant à tous les autres de secondaire pratique,

du secteur professionnel de services 111 P.C. et IV P.C., IV et V P.L., V intensif, auxiliaires en alimentation et restauration, cuisine professionnelle, commerce, soins esthétiques, infirmières auxiliaires, secteur professionnel industriel 111 P.C. et IV P.C., IV et V P.L., intensif et supplémentaire, mécanique, électrotechnique, hydrothermie, meuble et construction et équipement motorisé, ils sont attendus pour mercredi le 2 septembre.

Le début des cours se fera jeudi matin le 3 septembre pour tout le monde. Les étudiants se pré-

senteront aux salles de récréation du premier ou du deuxième cycle selon leur niveau. Un message leur sera communiqué concernant le déroulement de la journée.

Le transport scolaire sera assuré aux heures habituelles dès lundi le 31 août.

Nous comptons, chers parents, sur votre bonne collaboration et demeurons tout disposés à poursuivre et développer avec chacun de vous l'oeuvre d'éducation de votre enfant.

La direction de la Polyvalente Louis Jacques-Casault



Téls. Bureau: 248-1323
Urgence: 248-2803

Dr André C. Dionne
CHIROPRACTICIEN

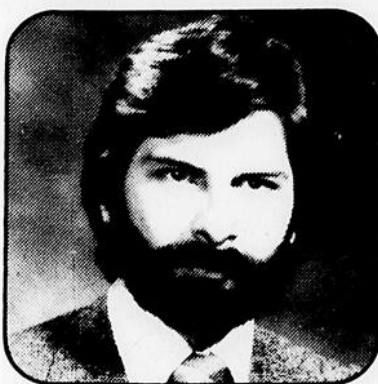
193 Avenue de la Gare, Montmagny, P. Qué.

CAPSULES

Un laser doux pour l'utérus

(SHS) Les 200 000 femmes qui sont annuellement victimes de ménorragie (saignements menstruels prolongés) n'auront bientôt plus à subir d'hystérectomie (ablation de l'utérus) grâce à un nouveau traitement au laser. La photovaporisation, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fait aux lésions la guerre en les cautérisant au moyen d'un faisceau guidé par une fibre optique guidée par un médecin lui-même guidé par un microscope apte à pénétrer dans ces régions obscures. La même technique a été utilisée avec un taux de succès de 90% (5 ans après traitement) sur des femmes atteintes de lésions précancéreuses du col de l'utérus. Selon les médecins de l'Hôpital Sinai de Détroit, la patiente ne ressent qu'une légère sensation de chaleur et quelques crampes mineures qui disparaissent après l'intervention.

CHEFS D'ENTREPRISES



Jean Beaudoin

Jean Beaudoin sera au Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada LA POCATIÈRE (856-2041) le 1er septembre (de 9h00 à 12h00). Prenez rendez-vous à l'avance (418) 722-3300. Frais vires acceptés.

FAISONS CONNAISSANCE

Nous sommes une banque de ressources humaines et financières au service des gens d'affaires de la région. Donnez-moi un coup de fil ou venez me rencontrer pour discuter de vos projets d'affaires.

SERVICES FINANCIERS

- prêt à terme
- capital de risque

GESTION-CONSEIL

- consultation
- information
- formation en gestion



Banque fédérale de développement

320 est. rue St Germain, Rimouski, G5L 1C2 (722-3300)

LA FIÈVRE DES PIÈCES IH CA S'ATTRAPE!

Nous vous offrons

10%

de rabais sur toute pièce ou accessoire

Pour une

semaine seulement

du 31 août au 5 septembre

C'est le moment de faire des achats! Pendant la promotion La fièvre des pièces IH, vous pouvez acheter en quantité n'importe lequel des accessoires ou pièces d'équipement agricole IH et IH vous remettra un chèque de rabais de 10% du montant total (Vous devez acheter pour \$500 de marchandise et la compagnie International Harvester vous enverra votre chèque de rabais). Cette offre est bonne chez les marchands participants uniquement. Planifiez votre affaire. La fièvre des pièces IH est une fièvre qu'il vaut la peine d'attraper!

Dressez votre commande et préparez-vous à faire des économies **DÈS MAINTENANT!**

Marchand(s) participant(s):
J.G. & D. Bolduc Inc.
La Durantaye

Garage C. Lord Inc.
L'Islet & St-Pascal

INTERNATIONAL HARVESTER CANADA
QUÉBEC, P.Q.

IH
INTERNATIONAL HARVESTER
CANADA

LE GROUPE dan-marc



La Boîte à chansons du Manoir Couillard Dupuis présente cette semaine son dernier spectacle de la saison

La programmation estivale de la boîte à chansons du Manoir Couillard Dupuis est déjà complétée. L'édition 1981 se voulait variée et accessible au plus grand nombre de gens. Des compositeurs de jazz, des chansonniers, du rock'n roll, de la musique classique et commerciale. De quoi occuper quelques soirées de l'été. Et pour terminer celle-ci en beauté, la direction du Manoir vous propose trois spectacles avec le groupe Dan-Marc de Québec.

Cette formation musicale de trois musiciens prit racine en mars 1977. Le groupe est composé de Marc Chouinard (flûtes et voix), Daniel Genest (guitare et voix) et Richard Barry à la batterie. Auteurs-compositeurs-interprètes, ces musiciens possèdent leur propre style teinté de folk, jazz, rock, blues, semi-classique. Il va donc de soi que leurs interprétations suivent le cou-

rant de leur ambivalence. Dan-Marc vous offre un répertoire couvrant le côté anglophone et francophone. Ils interprètent entre autres les pièces de James Taylor, America, les Beatles, Crosby Still Nash et bien d'autres. Un produit propre et bien fini, des chansons connues et un vocal tout à fait réussi qualifient bien cette formation musicale.

Leurs expériences se sont étendues aux écoles, bars, boîtes à chansons, parcs publics, radios, télévisions. Toutes ces étapes ont été franchies à trois, quatre ou cinq selon les années. Ils ont enregistré plusieurs "demos" à différents endroits dont un à CKRL, la radio située à l'Université Laval.

Ces quelques renseignements ne peuvent par contre donner une idée juste du talent de ces trois chansonniers.

L'important pour vous serait, bien entendu, de venir les voir sur place. La boîte à chansons présente son dernier spectacle de l'année. Le groupe fut choisi en fonction de son style et de son répertoire pour ainsi attirer le plus de gens possible.

Profitez-en, le Manoir va revêtir ses anciens

habits dès la semaine prochaine. Dan-Marc vous y attend pour le spectacle de fermeture les jeudi-vendredi et samedi 27-28-29 août. Vous pourrez entendre le groupe à partir de 22h. et l'entrée est libre.

Louis Frachette
Coordonnateur des
activités au Manoir
C. Dupuis

DENTUROLOGISTE



André Normand

25 Boul. Taché ouest, Montmagny
(Entre les restaurants Bel-Air et Alouette)

248-0849



Serge Asselin, d.d.

DENTUROLOGISTE

Edifice municipal St-Paul

SUR RENDEZ-VOUS 469-3133

REJEAN
248-3943



Robert Corbin & Fils inc.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
SPECIALISTE EN CHAUFFAGE

INDUSTRIEL
COMMERCIAL
RESIDENTIEL

ROBERT
248-2396

101, Ste Julie,
Montmagny

Le Manoir C. Dupuis t'informe



Culture, hygiène et savoir-vivre

Depuis plusieurs années les plaines d'Abraham sont le lieu de nombreuses activités culturelles (spectacles, musique, danses). C'est beau, c'est gai, c'est intéressant, tout l'univers est content. Non pas tout l'univers. Vous n'avez qu'à circuler le lendemain d'une fête sur les plaines et constaterez qu'il s'agit là d'une belle poubelle à ciel ouvert. Les gens y ont bu, les gens y ont mangé et les gens y ont... Très intéressant n'est-ce pas pour le personnel de l'entretien.

Je voudrais vous donner cet exemple bien simple pour faire prendre conscience à certaines personnes que la même chose est en train de se produire à Montmagny même. Il ne faut pas chercher bien loin, le

Manoir Couillard-Dupuis fut le lieu à quelques reprises de bien des "foires" (la Fête Nationale, les groupes Dixie et L'Orée). Ces manifestations qui furent les plus belles de la saison ont attiré bien des gens et de toutes sortes à part ça. La cour extérieure du Manoir était belle à voir après ces spectacles. C'est un peu normal, lorsque l'on a pris ses cinq petites bières, on ne se sent pas les jambes assez fortes pour aller déposer son verre de plastique dans la poubelle. Jusque là ça va. Mais lorsque l'on décide de faire la foire en dehors des limites permises, là ça ne va plus du tout. Les voisins du Manoir C. Dupuis ont eu à subir plusieurs fois ce manque d'hygiène et de savoir-vivre.

Des clôtures brisées, des pelouses en mauvaises états et bien des écarts que je n'oserais mentionner. Je me dois de remercier les voisins d'avoir été aussi compréhensifs durant la saison. Je mentionne en terminant qu'il faut quand même garder un peu de respect de la propriété privée. Car les grosses manifestations à Québec se font de plus en plus rares, le Carnaval n'est plus apprécié comme avant et cela vous savez pourquoi. Il ne faudrait pas que la même chose se passe avec le Manoir C. Dupuis. Une boîte à chansons c'est plaisant, prenez-en soin et vous la conserverez longtemps.

Sinon, ... il y a des champs.

Louis Fradette

COURS DE DANSE



DANIEL ET PIERRETTE

FINALISTES AU CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL
CANADIEN (La Québécoise) SEPT. 78

ENDROIT: Polyvalente Ls-Jacques Casault
COURS POUR DÉBUTANTS ET PLUS AVANCÉS:

INSCRIPTION: Samedi le 29 août
Samedi le 5 septembre à 19h30
DÉBUT DES COURS: Samedi le 12 septembre

INFORMATIONS: Louis-Marie Proulx Tél.: 248-3145
Daniel Dumont 839-5807



153 St-Ignace, Montmagny
Charles Denault

Notaire, conseiller juridique

Tous les jours, 9 hres. à 17 hres. 248-7178

Tous les jeudis après-midi à Ste Apolline

(Sous sol Casino Pop) 469-2384

Des éclaircissements au projet de recyclage du vieux couvent

Monsieur Claude Marchand, directeur de l'information au Peuple-Courrier

Monsieur, Permettez moi, par la présente, de fournir à la population de la Côte-du-Sud certains éclaircissements sur notre projet de recyclage du vieux couvent de Montmagny, en référence principalement à votre éditorial du 19 août dernier, éditorial qui, je dois le dire, m'a profondément choqué par son inexactitude, et déçu parce qu'il indigne d'un directeur d'information. Votre fonction vous oblige à une information objective, exempte de préjugés et de faussetés, et d'avantage lorsque nous la retrouvons à l'intérieur d'un éditorial qui est supposé refléter l'opinion ou la ligne directrice de l'équipe de rédaction.

Il est évident monsieur Marchand que vous ignorez tout du dossier du vieux couvent, que vous n'êtes pas à jour sur celui des H.L.M., que vous ne connaissez rien du processus financier et administratif soutenant un projet coopératif. Vous ne semblez pas avoir effectué un minimum d'efforts pour glaner l'information nécessaire à la production d'un éditorial qui se respecte. Vous avez, consciemment ou non, causé un tort que j'espère réparable, à des individus et des organismes qui n'ont pas

ménagé temps, argent et énergie pour permettre la réalisation de nouveaux logements pour nos citoyens âgés. Vous nous taxez "d'amoureux du passé" et mettez en doute, sans fondement, la compétence et la sincérité des experts architectes, de la Coopérative d'Habitation et du G.R.T. de Montmagny, ce qui n'est pas sans nous causer d'importants préjudices dont vous devrez assumer pleinement la responsabilité.

Ne vous en déplaise monsieur Marchand, c'est la S.H.Q. elle-même, propriétaire de l'immeuble, qui nous a demandé d'effectuer des études de restauration, après nous avoir fourni des garanties formelles dont entre autres l'assurance que le projet des H.L.M. ne sera ni modifié, ni retardé. Votre comparaison entre notre projet et celui de la S.H.Q. (vieux de plusieurs années) n'a aucun sens puisque ces deux projets sont complètement différents. Il n'ont pas la même structure financière et administrative, n'ont pas le même plan d'ensemble, ne créent pas le même nombre de logements. Pour affirmer que notre projet "dépasse" l'entendement il faudrait minimalement le connaître, chose que vous ne pouvez prétendre. Vous êtes sceptique sur la viabilité de notre projet,

c'est votre droit, mais vos responsabilités vous obligent à vérifier vos prémisses avant d'exprimer publiquement votre opinion. Une simple communication avec la S.H.Q., une consultation rapide de nos croquis et de nos estimés vous auraient amené à modifier substantiellement votre éditorial.

Comment pouvez-vous affirmer monsieur Marchand que la Coop d'Habitation de Montmagny est "un organisme aux ressources limitées" alors que 90% de son financement provient du gouvernement fédéral dans le cadre du programme d'aide aux coopératives d'habitation de la S.C.H.L. Que connaissez-vous de ce programme et des autres?

Comment pouvez-vous critiquer notre échéancier de quinze mois pour la réalisation de ce projet, alors que l'Office Municipal d'Habitation de Montmagny et la Société d'Habitation du Québec négocient depuis quatre ans pour réaliser les H.L.M. Notre projet n'a rien à voir avec les H.L.M., si ceux-ci retardent, remettez-vous en aux responsables. La S.H.Q. et l'Office Municipal pourront sûrement nous fournir les explications nécessaires.

Vous parlez de "jeter à terre cette énormité"

appauvrissante" pour lui substituer un édifice plus fonctionnel et plus abordable... Ce que vous semblez ignorer, c'est que rien ne sera substitué à cet immeuble puisque quelque soit l'avenir de l'édifice, il y aura 39 H.L.M. de construit sur le terrain, mais à l'arrière et non à la place du vieux couvent. La démolition du couvent ne laisserait qu'un trou béant avec comme toile de fond le mur aveugle des H.L.M., c'est-à-dire, un mur de briques des plus standard ne comportant aucune fenestration. En consultant nos dossiers, vous auriez non seulement compris la localisation et la complémentarité de projets mais plus encore, vous auriez apprécié l'utilisation "fonctionnelle et abordable" du vieux couvent.

Comment osez-vous prétendre "être le porte-parole de la majorité", vous qui la trompez aussi honteusement. Nous ne prétendons pas être le porte-parole de cette majorité, mais chose certaine, nous ne voulons pas la tromper et souhaitons contribuer au mouvement populaire qui se préoccupe des problèmes de logements des personnes âgées.

Je ne désire pas m'entretenir plus longtemps sur le sujet puisque de toute façon

notre projet n'est que du papier, il n'a pas encore obtenu l'approbation de la S.C.H.L. Nous connaissons d'ici la fin du mois la position de celle-ci sur notre dossier, si elle s'avère affirmative, la population sera amplement informée des aménagements proposés et sera invitée à participer à la réalisation de ce projet. advenant une réponse négative du bureau de Québec de la S.C.H.L. et si la population s'en remet à cette décision, nous nous retirons tout bonnement de ce dossier, la tête haute, conscient d'avoir fourni un effort non négligeable pour solutionner le problème criant qui affecte le logement pour personnes âgées à Montmagny.

Entre temps, nous demeurons disponibles pour donner des informations complémentaires à toute personne désireuse de fournir du logement social à nos concitoyens de l'Age d'Or.

En espérant que ces quelques lignes que je désire voir publiées, sauront réparer les préjudices que vous nous avez causés.

Mario Morand, par Lynda Blanchette du Groupe de Ressources Techniques de Montmagny.

Offres d'emplois

NOUS SOMMES HEUREUX DE VOUS FAIRE PART DES OFFRES D'EMPLOI SUIVANTES:

- 1- Un vendeur d'assurance-vie pour le territoire de La Pocatière à St-Pamphile. Exigences: Secondaire V, posséder une automobile, candidat sérieux et motivé, réussir tests de sélection, fournir de bonnes références - Formation donnée par l'employeur - Bonne clientèle - Salaire: 175,00 \$ à 300,00 \$ par semaine selon test d'aptitude et sérieux du candidat.
- 2- Un couple demandé pour prendre charge d'un centre de plein air - Travaux de cuisine et de surveillance - Conditions de salaire à négocier.
- 3- Quatre gardiennes d'enfants pour La Pocatière - Travail dans des familles où il y a 1 à 3 enfants âgés entre 1 ans et 8 ans - Cinq jours de travail par semaine - Pension fournie si désirée - Les salaires sont de 60,00 \$ par semaine.
- 4- Un mécanicien automobile pour un garage de la région - Mécanique automobile en général - 3 à 5 ans d'expérience exigée, de préférence dans les produits Chrysler - Salaire: 5,00 \$ à 7,00 \$ l'heure selon expérience et compétence.

Concernant les Projets de Développement Communautaire du Canada, nous tenons à informer tous les organismes à but non lucratif intéressés que la phase de présentation des projets est maintenant en cours. Vous pouvez donc vous procurer les formulaires de demande pour les Projets de Développement Communautaire au Centre d'Emploi du Canada ou en communiquant à 856-2041.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre d'Emploi du Canada, 201, 9ième Avenue, La Pocatière. Téléphone: 856-2041.

Ruelland & Boulanger Inc.



Entreprise funéraire

31 Ave de la Fabrique, Montmagny

248-1363



Le blé doit être récolté bien sec

QUEBEC- Le Service de recherche en défense des cultures du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation tient à aviser les agriculteurs que les conditions climatiques de la saison étaient favorables au développement de la fusariose de l'épi sur le blé dans toutes les régions du Québec. Dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Château-guay, le pourcentage d'épis affectés par le champignon varie entre 10 et 30% dans les champs visités. Nous n'avons pas encore de données précises dans les autres régions.

Durant la récolte, le brassage des épis contaminés permet la libération et la dissémination d'un très grand nombre de spores du Fusarium qui se déposent ensuite à la surface des grains. Par la suite, la formation de vomitoxine a des chances de se produire s'il y a suffisamment d'humidité à la surface du grain et surtout si la température s'abaisse pendant quel-

ques heures aux environs de 1°C. Important Selon Messieurs Alain Devaux et Claude Ritchot, il est donc fortement recommandé, afin d'éviter la formation de

cette toxine, de ne récolter le grain que lorsqu'il est bien sec et surtout de le maintenir dans cette condition (en bas de 15% d'humidité) durant le transport et l'entreposage.

Traitements pour les pieds



PODIATRE
Aubert Bérubé

sera à la Pension Boulet
96 St-Jean Baptiste est,
de 10 hres a.m. à 4 hres p.m.
Pour rendez-vous 248-1706



Benoit Lamonde, rep.

685, du Souvenir
Cap St-Ignace Station
Montmagny GOR 1J0

TÉL.: 246-5319



Les Assurances
LA MUTUALITE
Société de Secours Mutuels
515, ch Ste-Foy, Qué G1S 2K1
Tél 681-7080 / 681-9415

ENTREPRENEUR-PEINTRE

MARCEL FORGUES

GAMMACOLOR 119 est St-Jean Baptiste Montmagny 248-3743

À Saint-Jean-Port-Joli

«Un Art qui a goût de mer»

les fruits de mer

Darne de saumon grillée ou pochée	11.95 \$
Langoustines grillées à la Provençale	20.50 \$
Pattes de crabe d'Alaska	14.95 \$
Cuisses de grenouilles Provençale ou fines herbes	15.95 \$
Assiette de fruits de mer	19.50 \$

Auberge du Faubourg
"l'Art de bien vous recevoir"

De Québec: autoroute 20, sortie 414 (Saint-Jean-Port-Joli) Réservations: (418) 598-3301

Vous en avez assez de courir pour trouver du financement?

Venez nous voir!

Montmagny:
M. Jean-Pierre Albert
Succursale de Lévis
Tél: 837-0282

Le seul but de la Banque fédérale de développement est de favoriser l'établissement et le développement des entreprises canadiennes. Nous vous offrons, en plus des services financiers, un service de consultation et de formation en gestion, ainsi que de l'information sur tous les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise. Passez nous voir!

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT / FEDERAL BUSINESS DEVELOPMENT BANK

Une banque à la mesure de vos ambitions

Canada

«J'bois mon lait quand ça me plaît et comme ça me plaît: au sein»

C'est encore le lait maternel, le plus vieux aliment au monde, qui constitue la façon la plus adéquate de nourrir les nouveau-nés. Pour ceux-ci, en effet, ni le lait de vache, ni les «formules», ni les produits «maternisés» ne parviennent à rivaliser avec le lait humain - que la nature a réussi à mettre au point à la suite d'un processus d'évolution de plusieurs centaines de millions d'années.

Aussi assiste-t-on, depuis quelques années, à une véritable «redécouverte» du lait maternel, par des parents comme par plusieurs scientifiques. Non seulement ce lait est-il parfaitement adapté aux besoins particuliers du petit organisme, «inachevé» à plusieurs égards, mais il semble de plus pratiquement inimitable, même par les plus savants chimistes de l'industrie.

Un aliment «sur mesures»

Chaque espèce animale fabrique un lait qui lui est propre, d'autant plus riche en protéines que la vitesse de croissance du rejeton est plus rapide.

En plus des quantités et proportions, les types d'éléments nutritifs varient d'une espèce à l'autre. Ainsi, le lait humain contient des sortes de graisses, de protéines ou de fer facilement absorbées par le nourrisson. Il contient également du cholestérol en quantité telle que l'organisme de l'enfant va apprendre à bien en contrôler le taux.

D'autre part, l'allaitement au sein est une façon irremplaçable de donner au nouveau-né

des moyens de défense contre les infections. Cette «immunité nutritionnelle», dont on commence seulement à comprendre les subtiles mécanismes, permettra entre autres l'établissement d'une flore bactérienne normale dans le système gastro-intestinal du bébé. On pense même qu'il existerait des échanges immunologiques entre la mère et son bébé, dont les antigènes de la bouche déclencheraient la formation d'anticorps dans le sein maternel, anticorps qui seraient ensuite absorbés avec le lait.

L'immunisation ne touche pas seulement les infections gastro-intestinales: des études effectuées chez les Esquimaux montrent que les enfants nourris au sein jusqu'à l'âge de quatre mois ont deux fois moins d'otites que les enfants nourris au biberon. L'usage de celui-ci depuis un demi-siècle, a constitué «la plus vaste expérience biologique non contrôlée de toute l'histoire de l'humanité».

Inimitable, le lait maternel l'est encore à cause de son caractère changeant: sa composition évolue dans le temps, du colostrum des premiers jours au lait mature après deux semaines, selon les moments de la journée, et même au cours de la tétée elle-même. Il est évident qu'aucune «formule», aussi raffinée soit-elle, n'aurait cette variabilité...

La revanche du sein

Délaissé, pour ne pas dire abandonné depuis une cinquantaine d'années, l'allaitement maternel redevient donc «à la mode». Alors



Le «retour aux sources» de l'allaitement naturel assure à l'enfant un meilleur équilibre alimentaire et affectif. Diététistes et psychologues nous conseillent unanimement de laisser les bébés boire leur lait comme ça leur plaît.

qu'en 1973 à peine les tiers des mères allaitaient leurs bébés, presque la moitié le faisaient dernièrement. Une étude réalisée plus récemment à l'hôpital Sainte-Justine de Montréal par une pédiatre, Elisabeth Rousseau, indique que près de 60% des mères manifestent l'intention d'allaiter aussitôt après l'accouchement; petit à petit, explique-t-elle dans le petit livre qu'elle vient de publier chez Opuscul, les femmes redécouvrent qu'allaiter c'est aussi simple que possible. Point sombre au tableau cependant, la durée de l'allaitement reste encore assez faible: selon l'enquête de Sainte-Justine, 36% des enfants sont encore nourris au sein à l'âge d'un mois, et moins de 20% à quatre mois. Dans une enquête semblable réalisée dans la

région de Québec, les chiffres passent même de 48% à la naissance à 18% à trois mois.

L'allaitement au Tiers-Monde

Un peu partout cependant, les organismes de santé publique font leurs croisades en faveur de l'allaitement naturel. La Société canadienne de pédiatrie estime que le lait maternel «devrait être la seule source de matières nutritives pendant trois à six mois». Quant à l'Organisation mondiale de la santé, elle vient d'adopter une politique anti-biberon très ferme et sans équivoque. Constatant notamment les dégâts causés par l'allaitement artificiel dans les pays du Tiers-Monde (où les problèmes d'eau potable pour préparer le lait en poudre sont énormes), l'OMS a promulgué en



mai dernier un Code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Ce code, décrié par les États-Unis mais approuvé par le Canada, demande entre autres «la suppression de toute forme de promotion directe auprès du public, y compris la publicité, les cadeaux, la distribution d'échantillons et les pratiques d'étiquetage qui pourraient décourager l'allaitement au sein», que l'organisme qualifie de «moyen inégalé» de nourrir un nouveau-né.

Yanick Villedieu
Service Hebdo-science

Sécurité et Rendement

Vigoureux plan de relance aux caisses d'entraide économique



M. JUSTIN DUGAL
Président de la Fédération des caisses d'entraide économique du Québec.

Alma (22 août 81) — «Non seulement les épargnes des membres des caisses seront protégées, mais elles connaîtront dans un proche avenir un excellent rendement». C'est en ces termes que le nouveau président de la Fédération

des caisses d'entraide économique du Québec, monsieur Justin Dugal, a présenté son plan de relance du Mouvement devant les délégués des caisses réunis en assemblée générale annuelle, à Alma.

Sécurité des épargnes

Rappelant les récents reportages dont «l'ampleur inhabituelle et exagérée aurait mis n'importe quelle institution financière en péril», M. Dugal a insisté sur la mission fondamentale que se sont données les caisses à la suite de ces événements: protéger les épargnes des membres.

Pour y parvenir, la Fédération des caisses a mis au point un plan de relance qui prévoit essentiellement une plus grande stabilité financière grâce à une nouvelle structure à capital-actions. Ainsi, les caisses disposeront dorénavant d'un capital permanent de base de 200\$ millions.

Rendement des épargnes

Dans le cadre de ce plan, les membres seront invités à convertir le capital social qu'ils détiennent actuellement de la manière suivante: 75% en dépôts et 25% en actions.

Les dépôts rapporteront les intérêts habituels à ce genre d'épargne. Ils seront aussi assurés jusqu'à concurrence de 20 000\$ par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

Les actions de l'Entraide économique

seront admissibles au régime d'épargne-actions du Québec, entraînant ainsi une réduction d'impôts.

Les membres jouiront également d'un dégrèvement d'impôt égal à 25% du montant versé pour l'acquisition d'actions de l'Entraide économique.

Enfin, les dépôts et les actions seront admissibles aux régimes d'épargne-retraite et d'épargne-logement.

En somme, le nouveau plan devrait, grâce à ses nombreux avantages, assurer aux membres un rendement des plus intéressants sur leurs épargnes.

La période de transformation

Certaines conditions doivent être remplies pour que ce plan soit réalisé.

D'abord, les membres ne pourront retirer à compter d'aujourd'hui le capital social qu'ils détiennent dans une caisse, et ce, afin de faciliter la constitution de la base de capital-actions absolument essentielle au succès de ce plan.

Cette transformation des caisses nécessitera également l'adoption d'une loi à l'automne par le gouvernement du Québec.

Enfin, la Fédération des caisses d'entraide mettra

en application un plan de redressement qui mettra l'accent sur une gestion plus rigoureuse des ressources humaines et financières, et une administration intégrée et sans conflit d'intérêts.

Le président Dugal entreprendra bientôt une tournée des 75 caisses du Québec au cours de laquelle il informera les membres de ce plan et les consultera.

Les membres de chaque caisse seront invités à se prononcer de façon démocratique en assemblée spéciale sur ce plan qui prendra effet le 28 février 1982.

L'Entraide économique

«C'est dans une période difficile comme celle que nous traversons, a conclu M. Dugal, qu'il nous faut faire preuve de la plus grande solidarité. La véritable entraide économique, c'est aujourd'hui que nous vivons: unir nos efforts pour protéger les épargnes de nos membres, procurer un bon rendement sur ces épargnes et en même temps continuer de supporter le développement des P.M.E. et des régions du Québec».

CAPSULES

Création ou évolution?

(SHS) — «Le monde a été créé le 25 octobre, en l'an 4003 av. J.-C., à 9 heures du matin». — «Mais, Irma, tu sais bien que l'homme descend du singe!» Un procès controversé mettant aux prises les créationnistes et les évolutionnistes s'est achevé en cul-de-sac, à Sacramento, en Californie, après qu'un juge eut statué que la théorie de l'évolution de Darwin n'entravait pas la pratique religieuse, mais devait être présen-

tée par les professeurs comme une «théorie» et non pas comme un fait. Les créationnistes prétendent que l'homme fut créé «homme» par Dieu tandis que les évolutionnistes affirment que l'homme descend d'un primate proche parent du singe. Le dernier procès précédent, surnommé le «procès du singe», en 1925, avait valu à un professeur du Tennessee d'être déclaré coupable d'avoir «enseigné l'évolution dans sa classe»!

Fa
P
que
suiv
zeu
cm
fil
a
blan
vach
Le
dans
bica
dult
(CO
de la
quid
Re
bout
vinai
Vi
cité
ph
nate
pouv
A l'a
du c
ser u
Fa
de b
tube
sorte
dép
côte.
Ins
dans
sorte
ches.
Qu
petit
mam
quem
par le
pinge
des fé
aigu
bruit
cées
ments
présen
l'aper
petits
impos
grâce
blanc
longue
La
des bo
de s
champ
rure
rant a
flancs
me su
en col
riers c
surfac
nels, d
pieds)
nérale
dans l
proxi
cours
d'une
en est
souris
de l'ob
terre a
po
Cap
2,80
pieds)
se se d
traver
feuillu
qui l'a
ge bie
grimpe
arbuste
d'aillen
aller c
dont el
menu.
en plus
souterr
et de
chenille
coléopt

LE PETIT DÉBROUILLARD

EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES POUR JEUNES DE 7 A 77 ANS

Faites un extincteur chimique

par le professeur Scientifex

Pour vous construire un extincteur chimique portatif, vous aurez besoin du matériel suivant : - Une bouteille de vin ou d'eau gazeuse vide; - un bouchon de liège; - une paille de plastique ou un tube de verre de 5 à 10 cm de longueur; - deux poches de thé; - un fil à pêche ou fil à coudre solide; - du vinaigre blanc; - du bicarbonate de soude (la «petite vache»); - de l'eau.

Le principe utilisé est couramment employé dans les extincteurs commerciaux. Le mélange bicarbonate (basique) et vinaigre (acide) produit une effervescence d'oxyde de carbone (CO₂) qui augmente la pression à l'intérieur de la bouteille et provoque l'expulsion du liquide.

Remplissez d'abord aux trois quarts la bouteille vide avec des quantités égales de vinaigre de table blanc et d'eau.

Videz ensuite les poches de thé de leur contenu après en avoir coupé un coin. Remplissez les poches évidées avec du bicarbonate de soude, sans oublier qu'elle devront pouvoir passer par le goulot de la bouteille. A l'aide du fil, faites un solide noeud autour du coin utilisé de la poche et laissez dépasser un bout de fil de 5 à 10 cm de longueur.

Faites un trou dans le bouchon et essayez de bien rentrer la paille de plastique ou le tube de verre au centre du bouchon, de telle sorte que le tuyau ou la buse ainsi formée, dépasse de quelques centimètres de chaque côté.

Insérez alors les poches de bicarbonate dans la bouteille et mettez le bouchon de telle sorte qu'il coince la ficelle soutenant les poches. Les poches de bicarbonate devront pen-



dre tout près du goulot de la bouteille. Le bouchon devra être hermétique. Utilisez de la colle au besoin pour éviter les fuites autour de la paille ou du tube de verre, ou autour du bouchon.

Votre extincteur est maintenant prêt à être utilisé en tout temps. Il suffira d'incliner la bouteille de telle sorte que les poches entrent en contact avec la solution d'acide acétique (nom scientifique du vinaigre). L'eau giclera alors par la buse de votre bouteille en direction du feu menaçant. Je vous suggère d'imaginer un incendie dans l'évier de la cuisine plutôt que d'en créer un dans la poubelle domestique! Évitez aussi de considérer votre petit frère comme un «élément destructeur».

La souris sauteuse des bois

Quoique nocturne, ce petit animal est l'un des mammifères les plus fréquemment rencontrés par les amateurs de camping en forêt. La lumière des feux de bois semble aiguïser sa curiosité et le bruit des feuilles déplaçées par ses sautilleries laisse deviner sa présence. On peut alors l'apercevoir, souvent en petits groupes, presque impossible à confondre grâce à la touffe de poils blancs au bout de sa longue queue.

La souris sauteuse des bois, proche parente de sa cousine des champs, porte une fourrure brun chamois, vibrant au jaune doré sur les flancs puis au blanc crème sur le ventre. Elle vit en colonie, dans les terriers creusés près de la surface du sol. Ces tunnels, d'environ 90 cm (3 pieds) de long, sont généralement construits dans la terre humide, à proximité d'un petit cours d'eau, d'un lac ou d'une source. L'entrée en est bien camouflée, la souris prenant la peine de l'obstruer avec de la terre avant d'y aller se

ment consommés en quantités non négligeables.

La femelle, légèrement plus grosse que le mâle, le poursuit avant l'accouplement. Elle a deux portées de quatre à six petits chaque été. Les minuscules nouveau-nés, pesant à peine un gramme, doivent se méfier des ennemis de

l'espèce: mouffette, vison, belette et oiseaux de proie. Mais les populations de souris sauteuses des bois peuvent atteindre des nombres très élevés lorsque les prédateurs ne réussissent pas à maintenir l'équilibre écologique du milieu.

Monique Laforge
(Service Hebdo-science)

CARRIÈRES & PROFESSIONS /4

ON DEMANDE Employé(e) occasionnel (le)

Nous sommes à la recherche d'une personne étant disponible pour travailler occasionnellement dans le département de production

EXIGENCES:

- Être très disponible
- Avoir complété un cours en Art Graphique ou expérience équivalente dans les domaines de: graphisme, montage, photolithographie (caméra offset), aptitudes en dessin
- Apte à travailler sur un clavier de composition (très bonne connaissance de la dactylographie)
- Très bonne maîtrise de la langue française

SALAIRE:

Selon la convention collective en vigueur

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

LE PEUPLE
COURRIER

C.P. 430
Montmagny
G5V 3S7
A/S Directeur de production

«Pas aujourd'hui, j'suis fertile»

(SHS) Un bracelet électronique pourra bientôt informer instantanément, les femmes qu'elles sont en période d'ovulation. Un clignotant rouge («STOP») ou vert («Vas-y»), lui signifiera, sur simple pression du pouce, qu'elle est fertile ou non. Appelé FERTILTRON, ce gadget développé par Intersonius Inc., de New-York, sera sur le marché d'ici un an. La même compagnie a développé un tampon appelé Safetime, contrôlé par micro-processeur, qui détecte les change-

ments thermiques qui surviennent pendant l'ovulation. Les deux instruments se vendront 100\$ pièce. Une version améliorée qui donnera aussi l'heure est à l'étude.



ON RECHERCHE

Importante Cie d'isolation est à la recherche de représentants (tes) d'expérience pour sa succursale de Montmagny.

—Rémunération à commissions

—Territoire protégé

S'adresser à:

L'AMI DU CONSOMMATEUR M.L. Inc.
(418) 845-1221

AVIS AUX GARÇONS DE 10 A 16 ANS

Si tu es intéressé à faire de l'argent cet hiver, que tu es âgé de 10 à 16 ans et que tu veux travailler comme planteur au Pavillon des Quilles Enr. de Montmagny, situé à la polyvalente Louis-Jacques Casault, inscris-toi à Serge Fournier 248-6841 ou viens à la réunion mercredi soir le 26 août à 19.30 hres. au Pavillon des Quilles Enr. de Montmagny. On t'attend donc mercredi soir à 19.30 hres.

SERGE FOURNIER



COMMISSION
RÉGIONALE
PASCAL-TACHÉ

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

REQUIERT LES SERVICES: d'enseignants à taux horaire dans les spécialités suivantes:

DEBOSSÉLAGE, PEINTURE ET ESTIMATION

LIEU DE TRAVAIL: Montmagny

CHARGE DE TRAVAIL: de 10 à 18 périodes par semaine.

DURÉE DE L'EMPLOI: 37 semaines.

DEBUT DE L'EMPLOI: 14 septembre 1981.

EXIGENCES: -Connaissances théoriques reconnues.

- Expérience pratique (en milieu scolaire ou industriel) jugée pertinente et valable.

- Facilité de communication.

- Disponibilité en soirée.

SALAIRE: Selon la convention collective en vigueur pour les enseignants.

SERVICE DE BAR

et/ou

SERVICE DE RESTAURANT

LIEU DE TRAVAIL: St-Jean Port-Joli

CHARGE DE TRAVAIL: à déterminer

DURÉE DE L'EMPLOI: maximum de 26 semaines

DEBUT DE L'EMPLOI: après le 18 octobre 1981

EXIGENCES SOUHAITÉES: - Diplôme de L'I.T.H.Q. ou d'une institution reconnue.

- Expérience de travail jugée pertinente et valable.

- Facilité de communication

- Disponibilité de jour

SALAIRE: Selon la convention collective en vigueur pour les enseignants.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au Service du Personnel de la Commission Régionale Pascal-Taché avant le 4 septembre 1981, à 16h30. Montmagny le 21 août 1981.

ON DEMANDE

Electrolux Canada

A besoin de représentants pour couvrir son territoire de St-François à St-Pascal

Très bon revenus

248-2043

PRESSIERS OFFSET

PRESSES ROTATIVES

DEMANDÉS

A cause de son expansion, le Groupe Transcontinental recherche des pressiers offset qualifiés pour ses usines de Montréal et St-Hyacinthe

Nous offrons: stabilité d'emploi, travail à l'année, chances d'avancement, excellent salaire, plan d'avantages sociaux, **PRIME DE DÉMÉNAGEMENT.**

Téléphonez à:

Victor Marcoux

514-334-2160

ou écrivez à:

Le Groupe Transcontinental

433 Boul. Lebeau, Ville St-Laurent H4N 1S2

Usine Grande-Baie



La Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée terminera bientôt à Ville de La Baie, au Saguenay, la construction de la plus récente et la plus moderne aluminerie au monde. L'usine fonctionne déjà au tiers de sa capacité et une nouvelle salle de cuves sera mise en marche à la fin de septembre 1981.

Le département de l'Entretien requiert les services d'hommes de métier pour assurer l'entretien et la réparation des équipements de production de l'usine.

EXIGENCES

Les candidats recherchés oeuvrent déjà en milieu industriel en mécanique, en électricité ou en électronique. De plus, les candidats devront avoir complété un des cours suivants:

- collégial avec spécialisation
- technique
- secondaire professionnel long
- l'équivalent en cours du soir, par correspondance ou autres sera aussi considéré.

(Ces postes sont ouverts aux hommes et aux femmes.)

ÉLECTROTECHNICIENS

Devront effectuer le diagnostic de troubles, l'entretien et la réparation des appareils de contrôle du procédé, de l'instrumentation, des installations électriques, et de l'appareillage électronique de l'usine.

La possession d'un certificat de compétence (licence C) avec expérience en instrumentation de contrôle est un atout.

MÉCANICIENS D'ENTRETIEN

Devront effectuer le diagnostic de troubles, l'entretien et la réparation des équipements mécaniques, pneumatiques et hydrauliques de l'usine.

Les candidats spécialisés en tuyauterie industrielle, climatisation et chauffage, avec expérience, seront également considérés pour ces postes.

TRAITEMENT:

Le salaire sera en fonction de l'expérience et de la compétence. Régime complet d'avantages sociaux.

Les candidats recherchés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 11 septembre, à l'adresse suivante:

Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée
Service du Personnel
6000, 6^e avenue
Ville de La Baie (Québec) G7B 4G9

Note: Si vous avez déjà fait parvenir votre curriculum vitae, il est inutile de l'envoyer à nouveau, à moins que vous ayez des changements significatifs à y apporter, tel que: nouvelle adresse, changement d'emploi ou autres.

GOÛTERS SAINS ET SAVOUREUX

Les enfants ont besoin de goûters pour être adéquatement nourris car leur petit estomac ne peut retenir suffisamment de nourriture avec seulement trois repas par jour. Et les choses ne s'améliorent pas l'été, période la plus active pour eux, car tout comme nous ils perdent un peu leur appétit par temps chaud.

Voici donc trois goûters nourrissants qui sont sûrs de plaire et les enfants auront peine à croire qu'ils sont bons pour leur santé. Les bécots à l'orange remplacent bien les friandises: ils sont faits d'oranges OUTSPAN, fraîches, de vanille et le tout est enrobé dans une gelée épaisse.

La boisson de citruses n'est rien d'autre qu'une bonne orangeade maison rehaussée par la saveur de jus de pomme et de sirop d'érable. Et si vous voulez les gâter, avez toujours une bonne quantité de quartiers d'orange trempés dans du chocolat fondu et enrobés d'une garniture croquante de noix hachées ou de céréales broyées que vous garderez au réfrigérateur ou dans le congélateur.

Pour offrir des goûters des plus nourrissants, choisissez les oranges OUTSPAN, les seules oranges vraiment fraîches actuellement sur le marché. Ces oranges poussent en Afrique du Sud où les saisons sont à l'opposé des nôtres; en ce moment, c'est le temps de la cueillette. Les oranges sont cueillies, conditionnées puis expédiées à votre supermarché par paquets réfrigérés, gardant ainsi leur fraîcheur naturelle.

BÉCOTS À L'ORANGE

- 2 tasses (480 ml) de jus d'orange valence OUTSPAN.
- à 1/2 tasse (120 ml) de sucre.
- 1 tasse (60 ml) de zeste râpé d'orange OUTSPAN.
- 4 sachets de gelée non aromatisée.



Goûters nourrissants avec les oranges OUTSPAN.

- 1 tasse (240 ml) de yaourt à la vanille.
- 3 oranges navel OUTSPAN, en quartiers.

Verser le sucre et le jus dans une casserole moyenne et porter à ébullition. Ajouter le zeste d'orange. Faire bouillir lentement pendant 10 minutes, en brassant de temps en temps. Ajouter la gelée et le yaourt en brassant jusqu'à ce que le tout soit dissout. Retirer du feu et ajouter les quartiers d'orange. Verser dans un plat carré de 8 ou 9 pouces, placer au frais jusqu'à ce que le tout soit bien pris. Donner 64 carrés de un pouce.

BOISSON DE CITRUS

- 2 tasses (480 ml) de jus d'orange valence OUTSPAN.
- 1 1/2 tasses (360 ml) de jus de pomme.
- 1 tasse (120 ml) de jus de citron.
- 1/4 tasse (60 ml) de sirop d'érable.

Bien mélanger tous les ingrédients. Servir sur glace. Donner 4 tasses. Note: pour les adultes, la boisson de citruses est un excellent compagnon pour le rhum ou la vodka.

CROQUANTS À L'ORANGE ENROBÉS DE CHOCOLAT

- 4 à 6 oranges navel OUTSPAN, en quartiers.
- 4 onces (112 g) de chocolat doux allemand.
- 2 cuillères à table (30 ml) de beurre ou de margarine.
- 2 cuillères à table (30 ml) de sirop de maïs clair.

Noix hachées, noix de coco râpée, granola ou biscuits émiettés.

Mettre les quartiers d'oranges OUTSPAN sur un essuie-tout et les éponger. Dans une petite casserole, faire fondre le chocolat, le beurre ou la margarine et le sirop de maïs, à feu doux. Faire un mélange homogène (rechauffer au besoin). Plonger une moitié des quartiers d'orange dans le chocolat puis saupoudrer la garniture désirée. Placer sur un papier ciré. Réfrigérer ou congeler, si désiré, jusqu'à ce que le chocolat durcisse. On peut étaler les croquants en couches, séparées par un papier ciré, dans un contenant étanche et les conserver au réfrigérateur ou au congélateur.

APPRENEZ-LEUR AUSSI À BIEN SE NOURRIR

Dès le plus jeune âge, les enfants doivent adopter une alimentation saine. L'expérience prouve en effet que les adultes conservent toute leur vie les habitudes de nutrition inculquées durant l'enfance. Il incombe donc aux parents une très lourde responsabilité éducative, trop souvent négligée dans ce domaine. Les enfants doivent trouver les moyens de «se forger» un corps vi-

goureux exempt de tous les troubles et maladies liées au déséquilibre nutritionnel. Il importe d'allier l'utile à l'agréable. Pour cela, il faut habituer les enfants à manger de tout durant les repas, même par petites portions, car le goût s'éduque et il est préférable de l'orienter très tôt vers une alimentation équilibrée.

Ainsi, une collation composée de pomme,

carotte ou fromage pourra-t-elle se substituer avantageusement à des sucreries. De même, deux ou trois verres de lait chaque jour s'avèrent indispensables au développement du corps. Cependant, les jeunes doivent éviter de «grignoter» à longueur de journée.

Si les enfants ont emmagasiné des graisses durant l'hiver, ils grandissent et «s'allongent»

durant l'été notamment. Il importe donc de profiter de cette période pour rectifier les mauvaises habitudes. Et cette mutation s'effectuera facilement si les repas demeurent pour tous un moment agréable de détente et d'échanges.

Source: Ministère des Affaires sociales, Direction des communications

Affaires sociales
Québec

Avis divers

RESOLUTION AUX FINS DE PREPARATION D'UN PLAN D'URBANISME

Date de la résolution
Le 05 juin 1981

Il est proposé par Denis Gilbert secondé par Daniel Bolduc et adopté unanimement:

Que, en vertu de l'article 81 de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, chapitre 51), le Conseil municipal de St-Just-de-Bretenières entreprenne l'élaboration d'un plan d'urbanisme. Le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard Mai 1982. Donné à St-Just-de-Bretenières, ce 09ième jour de juin 1981, par:

Diane Roy,
Secrétaire-trésorier

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTMAGNY
No: 300-05-000109-812
MONTMAGNY, le 20 août 1981.
BANQUE NATIONALE DU CANADA

Demandeur,

-VS-

SERGE BERNIER et-
DIANA BERNIER

Défendeur.

ASSIGNATION

ORDRE est donné à Monsieur Serge Bernier et Dame Diana Bernier de comparaître au Greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis.

Une copie du bref de saisie avant jugement et du bref de saisie avant jugement en mains tierces ont été laissées au greffe à l'intention de Monsieur Serge Bernier et Dame Diana Bernier.

HENRIETTE LORD,
protonotaire adjoint
Cour supérieure
District Montmagny

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE MONTMAGNY

-AVIS PUBLIC-

Demande de soumissions pour déneigement

La Cité de Montmagny demande des soumissions pour le déneigement du stationnement de l'Aréna, de la Côte Normandie et de la route située à l'ouest de l'Auberge des Trois-Chemins.

Les soumissionnaires intéressés peuvent se procurer les plans, devis et formule de soumission au bureau du Surintendant des Travaux Publics.

Les soumissions devront être retournées au plus tard, mardi le 15 septembre 1981, à 14.00 heures, pour être ouvertes publiquement à la salle du Conseil.

Les soumissions devront être transmises sous enveloppe cachetée et scellée et portant la mention: "Soumissions diverses pour déneigement".

La Cité de Montmagny ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

LA CITE DE MONTMAGNY
JACQUES PELLETIER, greffier.

FABRIQUE DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI
PROVINCE DE QUEBEC

DEMANDE DE SOUMISSIONS DENEIGEMENT DE LA PLACE DE L'EGLISE

La Fabrique de Saint-Jean-Port-Joli demande des soumissions pour le déneigement de la Place de l'Eglise pour la et les prochaines saisons d'hiver. Les intéressés pourront avoir les détails concernant l'étendue des travaux de déneigement à exécuter, en s'adressant au bureau de la Fabrique, situé au presbytère.

Les prix soumis devront être pour une et pour trois saisons, et ils devront être valables pour une durée de 30 jours à compter de la date limite de réception. Les soumissions devront parvenir, sous pli cacheté, au bureau de la Fabrique, 2, Avenue de Gaspé Ouest, C.P. 38, Saint-Jean-Port-Joli, avant 20h.00 le 11 septembre 1981.

La Fabrique ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, ni même la plus basse. Saint-Jean-Port-Joli, le 14 août 1981.

Régie des permis d'alcool
du Québec

AVIS

DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivée, assermentée et transmise à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, case postale 190, Station B, Québec G1K 7A6, accompagnée du certificat de recommandation postale, attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, conformément à l'article 10, du règlement, sur la procédure applicable devant la Régie des permis d'alcool du Québec.

Québec, le 19 août 1981

NOM DU REQUÉRANT	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
SALLE DU CENTENAIRE DE SAINTE PERPETUE INC. Ste-Perpétue (s.d.)	(1) Club, danse & spectacles	Ste-Perpétue (s.d.)
RESTAURANT LA RELANCE INC. 920, Rue St-Pierre Armagh	Demande de permis additionnel de (1) capacité du restaurant existant.	106 Route 281 St-Cajetan d'Armagh (paroisse)

Québec, le 20 août 1981

LESSARD, Mme Maryse & Brenda Richardson, faisant affaires sous la raison sociale: "CHEZ BRENDA ENR" 206, rue de l'Eglise, Honfleur (s.d.)	Epicerie	206, rue de l'Eglise, Honfleur (s.d.)
---	----------	---------------------------------------

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Les Jeunes Naturalistes ont maintenant 50 ans!

L'intérêt porte à l'écologie, à la nature, n'est pas une nouvelle flamme qu'a inventée notre décennie, à cause de la pollution, de l'inquiétante disparition de plusieurs organismes sur notre planète, ou de l'intérêt croissant pour l'astronomie, l'espace... Plus tôt, des hommes, des religieux particulièrement, de savants botanistes, entomologues, ornithologues, astrologues, ont initié des milliers de jeunes Québécois à ces sciences.

En mai dernier on célébrait à Montréal le 50ième anniversaire de fondation des Cercles Jeunes Naturalistes. Des centaines de jeunes et d'anciens jeunes naturalistes se sont rencontrés, ont étalé leurs recherches, leurs travaux, herbiers, albums de photographies, se sont remémorés les débuts de ce grand mouvement écologiste.

C'est en 1931, par les frères Adrien Rivard et Marie-Victorin, que fut fondé le mouvement, à l'issue d'un concours de botanique lancé par Louis Dupeyre, du journal Le Devoir et de la Société

Canadienne d'Histoire Naturelle. Devant l'intérêt suscité, les frères Marie-Victorin et Adrien Rivard, botanistes, jetèrent les bases du mouvement CJN.

On rejoignit rapidement des jeunes de toutes les institutions scolaires du Québec, et ce à tous les niveaux. L'année la plus active des CJN a été 1954, alors que 20 000 membres et 815 cercles étaient sur pied, animés par des religieux enseignants en dehors du cadre scolaire. Aujourd'hui on compte 103 cercles, 2 500 membres, dont une centaine d'adultes.

Certains se souviennent de l'exposition présentée en 1933, au Mont St-Louis, et qui avait reçu 100 000 visiteurs pendant quinze jours, et de ce congrès tout aussi imposant tenu au Jardin Botanique, en 1941. A ceci s'ajoutent nombreuses autres oeuvres attachées aux CJN, telle la «Flore Laurentienne» que leur a dédiée Frère Marie-Victorin, en 1935. L'année dernière on publiait une nouvelle édition offerte aux jeunes, «Le Naturaliste-Observateur».

Les développements du système scolaire et la création du ministère de l'Éducation changèrent les choses. La non disponibilité des religieux enseignants, la difficulté de regrouper les jeunes en dehors du cadre scolaire, sont les principales raisons du déclin de popularité des CJN après 1960. Les besoins financiers et organisationnels les orientèrent vers le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche; aujourd'hui ce ministère contribue à 70% de leur budget et leur siège social est établi au Jardin Botanique de Montréal.

Les CJN tiennent encore à peu près les mêmes activités que dans le passé: camps d'été, élaboration d'herbiers, d'albums de photographies, de journaux de cercle, mais avec moins de religiosité, c'est sûr. Leur objectif essentiel n'a pourtant pas changé malgré l'évolution du système d'éducation dans les écoles: c'est celui d'offrir une façon, un élément dynamique de l'éducation scientifique.

Thérèse Beaulieu
Service Hebdo-science

Les PETITES ANNONCES

MONTMAGNY
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

TARIF DES PETITES ANNONCES

Maximum (4 lignes ou 15 mots)	
Une insertion	3,50\$
Paiement d'avance	3,00\$
Repetition sans changement, rabais de	0,25\$
Ligne additionnelle	0,50\$
Caractère gras (en sus)	2,00\$

A VENDRE

MAISON à vendre, toute équipée, située à 410 rue des Bourgault, St-Jean Port-Joli. 598-6230.

29-7-81s

BATTEUSE Trainé Oliver, modèle 18, parfaite condition. 247-5185.

12-8-31s

MAISON Manac, 3 essieux, spreader, 40 pieds, pour pulpe et billots, MAISON rénovee, sortie village St-Raphaël, 8 appartements avec garage. 243-2164, 243-9900.

12-8-31s

BOEUF pour congélateur, emballé et congelé. Bas prix. 248-0775.

12-8-51s

FORD Branco Ranger XLT, 4 X 4, année 78, 30,000 milles. Comme neuf. Tél.: 248-6066.

19-8-21s

Petite TERRE (20 acres) située à proximité de Montmagny. Une partie boisée. Tél.: 246-5253 entre 6 et 7 heures.

19-8-21s

BOITE en acier pour Pick-Up avec coffres qui barrent. Tél.: 248-1330.

19-8-31s

3 ANCIENS BAINS sur pattes, 2 PORTES neuves. Téléphoné 246-5645.

19-8-21s

PICK-UP Dodge Adventurer 150, 1977, Club Cat, 55,000 milles, automatique, 8 cylindres, 440 po. cu. Bonne condition. Tél.: 469-3322 ou 469-2565.

19-8-21s

SET de chambre, LAVEUSE, SECHEUSE et d'AUTRES ARTICLES. Tél.: 248-7880.

26-8-11s

TRACTEUR Oliver 1250, avec sortie d'huile, power steering, avec ou sans souffleur. 246-3707.

26-8-11s

FORD Fairmont 1978, V-6 automatique, pneus neufs. Tél.: 598-9251 St-Jean Port-Joli.

26-8-11s

1 BATTEUSE 7,300 White, 1 BATTEUSE Inter 315 en parfaite condition. Tél.: 246-3707.

26-8-11s

DODGE Coronet 1975, 4 portes sedan, 6 cylindres, servo-frein, servo-direction, automatique, radio A.M. avec pneus d'hiver montés sur roues. Prix 1 700,00 \$. Tél.: 248-1873.

26-8-11s

OLDSMOBILE 74, bon état, tél.: 248-7273.

19-8-21s

A louer ou à louer MAISON 1 1/2 étage, 28' X 34', 4 chambres à coucher, 2 chambres de bain. Libre après la fête du travail. S'adresser à Robert Coulombe Inc., 614 B. Taché Ouest, Montmagny. 248-1407 ou 248-0693.

26-8-21s

TOYOTA Celica G.T. Lift Back, 5 vitesses, 1978, Michels, toit ouvrant, 42,000 milles. Excellente condition. Tél.: 248-0819.

26-8-21s

MAISON 30 X 30 pieds, 2 étages, construite en 1969, 9 appartements dont 1 cuisinette au 2e étage, très facile à aménager en 2 loyers, terrain 70 X 80 pieds, située au 230 Ave Boulanger, près de l'église St-Mathieu. Le soir 248-3835.

26-8-21s

BOITE fermée 8 pieds avec tablettes pour pick-up 1/2 ou 3/4 tonne, très bonne construction. Tél.: 884-2026.

26-8-11s

THUNDERBIRD 1979, 351 p.c., 42,000 km. Tél.: 248-4638.

26-8-11s

VOLKSWAGEN Super Beetle 1973, très propre. Tél.: 243-2052 le soir.

26-8-11s

FUSIL calibre 12, Mossberg à pompe, chambre 2 3/4 et 3 pouces de canon, avec étui et diverses balles. Kit pour nettoyer le fusil. BOXTOVE 33 pouces, 1 an d'usage. Tél.: 246-5033.

26-8-21s

MINI LAVEUSE-ESSOREUSE, état neuf, 6 mois d'usage. Prix 225,00 \$. Tél.: après 6 heures 248-2866. Le jour 248-1685.

26-8-21s

BICYCLE 16" fillette rouge de marque Rapido. En très bonne condition. Tél.: 248-1515.

26-8-11s

MANTEAU de suède brun, vison Multicolore, mouton de perse, grandeur 10-12 ans et DIVERS ROBES, gilets. Tél.: entre 6 et 7 heures 248-3414.

19-8-31s

1 TENTE-ROULOTTE Bellevue, 6 places, toute équipée. Tél.: 248-5984.

19-8-21s

FOURNAISE à air chaud, avec équipement, en bon ordre, 110 B.T.V. 248-2038.

19-8-21s

PICK-UP Chevrolet 1969, 3/4 de tonne, campeur 6 cylindres, 4 vitesses 1 500,00 \$. Tél.: 598-9145.

26-8-11s

CHEVROLET Vega 1974, bon état, 600,00 \$. Tél.: 248-1126.

26-8-11s

1 FRIGIDAIRE, 1 POELE 110 watts, le tout en très bon état, toute offre raisonnable acceptée. 248-0229.

26-8-11s

TRUST (Suft Pipe) pour auto et camion avec grilles mesurant 5, 6 pieds avec tuyau pour collecter. Prix 90,00 \$. Base à vendre 80,00 \$ à l'état neuf. Appeler à 248-4941 ou venir à 174 Ave Collin.

26-8-11s

SET de chambre, style Espagnol, 7 morceaux, 1 table qui s'allonge jusqu'à 74 po de long et 4 chaises, 1 divan. 598-3103.

26-8-21s

DICTIONNAIRES: 1) l'encyclopédie méthodique volume let 2. 2) Larousse ménager. 3) encyclopédie de la jeunesse. 10 volumes. Les 3 de Larousse. HABIT safari très propre. HABIT de survêtement rouge, grandeur 16 ans. 1 SET de salle à dîner en fer chromé, 6 chaises. 1 POLISSEUSE 3 brosses. Tél.: 248-0522.

26-8-31s

CAP ST-IGNACE, 100 TERRAINS environ 250,000 pi. carrés chacun. Endroit idéal pour chasse et pêche, joie de la nature. Demi-boisé, rivières, chemin, 1/2 cents du pied carré. Tél.: 418-469-2858.

26-8-41s

BLE D'INDE à vendre pour épillette. Tél.: 248-2668.

26-8-11s

MOTO Honda Express 50 CC, 225 km. Etat neuf. Pour information, après 6 heures 248-2613.

26-8-JNO

THUNDERBIRD 1979, 351 P.C., 42,000 km. Tél.: 248-4638.

26-8-11s

1 CAMION International année 1979, moteur 404 po. cu. série 1700 avec pneus 9,00 X 20 millage, 28,000 kilomètre. BOITE à gravier, 1 SOUFFLEUR à neige John Deere, largeur 84 pouce, hauteur 30 pouces, 2 vis chute hydraulique, 1 an de service. 1 SOUFFLEUR à neige Bervac modèle 987, larg. 108 po, haut. 48 po. avec installation complète pour avant d'un tracteur de 100 à 150 forces de moteur, 2 mois de service. Pour informations, après 6 heures P.M. à 259-7657.

26-8-21s

Très beau MANTEAU en peau de mouton renversé. Achat en 80. Grandeur 8 ans. Belle valeur. A très bon prix. MOBILIER chambre à coucher en contre-plaqué. Lit, bureau triple, commode. Prix 175,00 \$. 354-2843.

26-8-21s

CORPORATION MUNICIPALE DE

Saint-Fabien-de-Panet

ST-FABIEN-DE-PANET, CTE MONTMAGNY, QUE. - GOR 2JO

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée spéciale du conseil de la Corporation Municipale de la paroisse de Saint-Fabien-de-Panet, tenue le 17 août 1981 et à laquelle sont présents: MM.: LAUREAT LABRECQUE SAMUEL BELANGER CLAUDE LACROIX ROSARIO BELANGER MME: PAULINE OUELLET tous formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Laurent Lapointe. Mlle Béatrice Gonthier secrétaire-trésorier est aussi présent. RESOLUTION NO: 1981-120

IL EST PROPOSE PAR MADAME PAULINE OUELLET APPUYE PAR MONSIEUR SAMUEL BELANGER ET RESOLU UNANIMEMENT

QU'en vertu de l'article 81 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.Q. 1979, chapitre 51), le Conseil de la municipalité de St-Fabien-de-Panet entreprenne l'élaboration du plan d'urbanisme de la municipalité; QUE le Conseil municipal entend adopter le plan d'urbanisme au plus tard le 30 juin 1982.

Bien à vous,
Béatrice Gonthier
sec.-trés.

TRACTEUR 262 White Isebu avec cabine Laurin, 320 heures, garantie White 1 an, comme neuf. 246-3707.

26-8-11s

1 POELE de camping, 10,00 \$, 1 GLACIERE 10,00 \$, 1 COMPTOIR vitré 100,00 \$, 1 TABOURET 5,00 \$, 1 PEINTURE (nu) 35,00 \$ 248-1807.

26-8-11s

ROULOTTE Rocket 1970, toute équipée, 17 pieds, 2 000,00 \$. Tél.: 598-6265.

26-8-11s

Lac des Plaines, CHALET meuble, 20 X 25, terrain 100 X 200, chauffage électrique, eau chaude, douche, puit artésien, 18 000,00 \$. Discutable. Tél.: 628-2812 soir.

26-8-11s

POELE Boxtove Despres 22 pouces, très propre. Prix 50,00 \$. Tél.: 248-3151.

26-8-11s

ROULOTTE Champlain de luxe, 1976, 27 pieds de long. Entièrement équipée, comme neuve, n'ayant jamais été sur la route. Tél.: 856-2514.

26-8-21s

PONTIAC Lemans 1975, 800,00 \$. A discuter. Tél.: 248-3702.

26-8-21s

PANTALON de cuir pour moto, grandeur 31, 1 mois d'usage. Tél.: 246-3123.

26-8-21s

AVIS

L'assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire Desjardins de Ste-Perpétue (L'Islet), sera tenue mercredi le 26 août 1981, 20.00 heures (huit heures P.M.) à la Salle du Centenaire de Ste-Perpétue.

Maxime Daigle,
sec.-gérant

Fieri Facias de Terris
CANADA - PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE MONTMAGNY
No: 300-05-000008-816

LA CAISSE POPULAIRE DE CAP-SAINT-IGNACE, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Caisses d'épargne et de crédit, ayant une place d'affaires à Cap-Saint-Ignace, district de Montmagny,

demanderesse

contre
GUY FOUCAULT, domicilié et résidant à 1430 Goyer, App. 103, St-Bruno de Montarville, Qué.-

défendeur.

"Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot originaire CINQ CENT QUARANTE (Plite 540) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la paroisse de Cap-Saint-Ignace, division d'enregistrement de Montmagny; borné au nord-ouest par le chemin public, au nord-est par une partie du lot 542, propriété de M. Yvon Bérubé, au sud-est et au sud-ouest par une partie du lot 540 propriété de M. Roger Morin; mesurant cent quatre-vingt-trois pieds environ (183' soit 55,78 m) dans ses lignes nord-ouest et sud-est et cent cinquante-quatre pieds (154' soit 46,94 m) environ dans ses lignes nord-est et sud-ouest.

"Avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances".
La mise à prix est fixée à 5 212,35 \$ soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel 2,86, que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Montmagny, au 25, boulevard Taché ouest, Montmagny, le MERCREDI, TRENTIEME jour de SEPTEMBRE 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint
Gemma Nicole

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 11 août 1981

CANADA
Province de Québec
District de Montmagny

COUR PROVINCIALE

No: 300-02-000220-814

Tramec Inc
VS
Serge Bernier

Prenez AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution les biens meubles et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, seront vendus à 10.00 heures de l'avant-midi le 9ième jour de septembre 1981, au domicile du défendeur à St-Eugène, Cité L'Islet. Les dits biens consistant en: 1 Tracteur Bull International TD 15 1962. Le tout suivant la loi. Montmagny le 26 août 1981

Roy, Turgeon, Morin,
Huissiers

Fieri Facias de Terris
CANADA - PROVINCE DE QUEBEC

COUR SUPERIEURE

DISTRICT DE QUEBEC
No: 200-05-003927-808

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée ayant une place d'affaires au 440, boul. Dorchester à Montréal, P.Q.

demanderesse

contre
AURELE GUILLOT, domicilié au 448, ave Ste-Thérèse à Beauport, P.Q.

défendeur

et
LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BELLECHASSE

mis-en-cause

"Un terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire DIX-NEUF (Ptie 19) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour la paroisse de St-Lazare, division d'enregistrement de Bellechasse.

Mesurant quatre-vingt pieds (80') de profondeur nord-sud sur une largeur est-ouest de cent six pieds (106') et borné comme suit: vers le sud-est par le chemin public du cinquième Rang, vers le nord-est par monsieur François Chabot ou représentants, vers le nord-ouest et le sud-ouest par monsieur Ernest Mercier ou représentants.

Avec le chalet y dessus construit, circonstances et dépendances, et portant la désignation civique 591, 5ième Rang est, St-Nérée de Bellechasse."

La mise à prix est fixée à 3 050,00 \$ soit 25% de l'évaluation municipale multipliée par le facteur d'évaluation réel: 2,00 que l'adjudicataire devra payer au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Bellechasse, au 23 avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, le VENDREDI, DEUXIEME jour d'OCTOBRE 1981, à DIX heures.

Le shérif adjoint
Gemma Nicole

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montmagny, le 11 août 1981.

HONDA G.L. 1,100, 1981, 5,500 Km. Prix à discuter. Tél.: 248-1018 ou 248-0588.

26-8-JNO
ROULOTTE à vendre 38' X 8' convenant pour chalet. Prix \$3,500.00. Tél.: 598-3950 après 6 hres ou 837-4275 après 5 hres.

5-8-4fs
MAISON avec préland, marquetterie et peinture Ave Deladurantaye à Montmagny. A vendre ou à louer. Tél.: 246-5483.

19-8-3fs
TRAILER double roues, freins électrique avec jack manuel. AUTOBUS scolaire 30' pour camp. Tél.: 248-5483.

19-8-2fs
MAISON à vendre ou à louer ainsi que frigidaire, poêle, laveuse, sècheuse, congélateur, et set de chambre, stéréo. Tél.: 248-1876.

19-8-2fs
1 CONGELATEUR 20 pieds horizontal, prix 200.00 \$, 1 MANTEAU mouton noir 14 ans, prix 300.00 \$ 248-3914.

19-8-2fs
BUREAU garde-robe avec lit Colonial pour enfant. TABLE pour machine à écrire 10.00 \$, FAUTEUIL berçant en cuvette brun 30.00 \$, petite COUCHETTE pour bébé, blanche 40.00 \$, TABLE chromée avec 4 chaises 20.00 \$ Tél. 248-4833.

19-8-2fs
LAVEUSE-ESSOREUSE Speed Queen, très bonne condition 125.00 \$. SECHEUSE Belanger, 9 mois d'usage 225.00 \$. Cause vente. Départ. Tél. 248-7885.

19-8-2fs
FOURNAISE à bois Belanger, prix 200.00 \$. POELE Franklin neuf, prix 150.00 \$. Tél. 248-2600.

19-8-2fs
FOURRAGERE New Holland, 717, 6 pieds de coupe, 9 couteaux, bon état. Prix à discuter. Tél. 598-6546.

19-8-2fs
St-Jean Port-Joli, MAISON unifamiliale à vendre, très belle vue sur le fleuve, pour plus de renseignements, appelez à 598-3949.

19-8-2fs
ROUES de maison mobile, 6 pneus 12 plis, 3 essieux avec ressorts et frein 875.00 \$. Après 4 heures, tél. 356-5271.

19-8-2fs
TENTE-ROULOTTE Bon Air 1979, 6 places, toit rigide, 2 réservoirs propane 20 livres 2 100.00 \$. Après 4 heures, tél. 356-5271.

19-8-2fs
CHEVROLET Citation 81, beige, manuel, 4 vitesses au plancher. Tél.: 247-3975 ou 247-3156.

19-8-3fs
POMPE circulatrice à eau chaude, BRULEUR à l'huile pour fournaise CALORIFERE en fonte. MOTEUR pour bruleur. Tél.: 248-0732.

19-8-2fs
ROULOTTE Glendale 1973, 15 pieds, avec toilette, très propre, 2 500.00 \$. 469-2433.

19-8-2fs
PIANO Heintzman ECO, GUITARE Yamaha G55, demandez Marie-Andrée 354-2288.

TRACTEUR MASSEY-FERGUSON 165, 1973, peinture neuve, Payloader et cabine avec sortie d'huile. 247-5847.

15-7-JNO
L'Islet ANCIENNE ECOLE DE CAMPAGNE, pièces sur pièces, 32 X 36 pieds. Prix \$7,000.00. Pour informations: Clément Jacques 247-7435.

15-7-JNO
MAISON A VENDRE, 6 pièces, située à 341 Chemin Vincelotte Cap-Saint-Ignace 246-3193 ou 259-2510.

15-7-10fs
MOTO Suzuki DSX 80 (1981) 4 mois d'usage 650.00 \$. Tél.: 248-0849 ou 248-3854.

19-8-2fs
ROULOTTE Lionel 1974, 19 pieds, très propre, avec moustiquaire, toute équipée. 248-0751.

19-8-2fs
POELE à bois combiné à l'électricité émaillé blanc 2 ANNEXES à l'huile émaillé blanc avec dessus en fonte. RESERVOIR à l'huile 200 gallons. Le tout en bon état. Tél. Après 5 heures, 247-3663.

19-8-3fs
POELE à 2 ponts antiques, poêles Belanger, L'Islet et autre marque 738 rue Principale, St-Pierre, tél. 248-2524.

19-8-3fs
MAISON-MOBILE 14 X 68, installée à Place des Ormes, Montmagny. Pour visiter 259-7937.

19-8-4fs
MAISON à vendre, 2 étages, St-Jean Port-Joli, construction récente, terrain 100 X 300, avec rivière. Bon prix. Tél.: 598-9167.

19-8-4fs
MAISON centre ville 23 X 40, renouvée à neuf, hypothèque à 12 1/2 transférable, prix à discuter. Tél. 837-6018, 837-9069, demandez M. Bouchard.

26-8-4fs
LIQUIDATION de vêtements pour dame, costumes, robes, jupes etc. Grandeur 7 à 16 ans. Tél. 247-5343.

19-8-4fs
MAISON spacieuse, 2 étages, sous-sol fini, garage, piscine intérieure. Située sur l'Avenue Ste Brigitte, terrain paysagé. Tél. 248-4507.

19-8-8fs
Berthier-sur-Mer BUNGALOW 26 X 40, terrain 80 X 130, centre du village. Financement sur place à 14% avec acompte raisonnable. 259-7718.

5-8-4fs
MAISON à 3 logements, située dans le centre-ville, Rue de l'Eglise, St-Jean Port-Joli, avec grand terrain. Investissement très intéressant. 598-6337.

5-8-4fs
COMMERCE D'ISOLATION à vendre, établi depuis 15 ans, bon chiffre d'affaire. Prêts à opérer. S'adresser à Isolation Champlain Inc. 334 rue de l'Eglise, St-Jean Port-Joli. 598-6337.

5-8-4fs
BUNGALOW, sous-sol fini, vue splendide sur le fleuve, vaste terrain, foyer, remise, à 2 milles de Montmagny. 246-3740.

5-8-4fs
ORGUE ELECTRIQUE Kawai état neuf. 248-0532 appeler après 5 hres.

MAISON à 3 logements à vendre à 128 St-Nicolas, Montmagny. 248-6098 ou 248-7891.

5-8-4fs
PIECES D'AUTOS usagées Duster 1971, moteur 340cc (pièces seulement) transmission automatique, au plancher, différentiel, 4 roues Mags pour Duster Dart ou Valiant à \$20.00 chacune. Pièces de mécanique et de carrosserie. S'adresser à 856-4853 après 5 hres.

5-8-JNO
VENTE et LOCATION de roulottes, plusieurs modèles. Roulotte 35 pi Appalache, Dodge Van neuf fini campeur. S'adresser à J. Ernest Thibault, 246-5213 St-Cyrille 247-3872 ou 247-5186.

27-5-JNO
CHEVY-VAN Chevrolet 1979, jamais sortie l'hiver, entièrement équipée, isolée, fini tapis, état neuf. Tél.: 354-2400.

12-8-3fs
WAGON de ferme Normand avec plate-forme de 18 pieds. Tél.: 246-3771.

12-8-3fs
TRACTEUR de marque White, série 1370, 4 roues motrices, année 1976, ayant 1,700 heures avec ou sans souffleur de marque Ber-Vac, équipé d'une chargeuse avant et d'une cabine, transmission ordinaire, 12 vitesses dont 1 très lente. Tél.: 247-3845.

12-8-3fs
SUZUKI RM 125, 80, état neuf. YAMAHA I.T. 250, 78. 248-3505 Michel.

12-8-3fs
DISCO-MOBILE avec jeux de lumières. Appelez Pierre 598-6266 du mercredi au dimanche.

A LOUER

APPARTEMENTS 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces avec balcon, meublées, tapie mur à mur, stationnement avec prise de courant. T.V. à louer du propriétaire, câble si requis. VILLA DES ERABLES.

108 Ouest rue St-Jean-Baptiste, vis à vis du centre d'achat. S'adresser à 108 O. St-Jean Baptiste, Montmagny, appartement 6. 248-4777.

14-1-JNO
LOGEMENT 5 1/2 pièces à louer à Berthier. Tél.: 259-2421 après 6 hres.

12-8-3fs
APPARTEMENT 2 1/2 pièces au centre village St-Jean Port-Joli. Chauffé et éclairé. Tél.: 598-6481.

FERME A VENDRE

Située à St-Onesime, Cte Kamouraska residence, grange, autres bâtiments et accessoires, superficie environ 125 acres, prix \$76,500.00.

Pour informations

Michel Boulanger
418-651-7887

aux heures de bureau

A VENDRE

POMMES DE TERRE

NO 1	MOYENNES
50 livres 5.35	50 livres 3.75
20 livres 2.80	20 livres 2.00
10 livres 1.45	10 livres 1.00

POMMES MELBA

103 St-Jean-Baptiste ouest, Montmagny
248-6879

3 1/2 pièces, meublée, libre le 1er septembre à Ville de L'Islet. 247-5330 ou 247-3649.

26-8-2fs
LOYER 4 1/2 appartements situés à 81 rue St-Louis, Montmagny. S'adresser à 79 rue St-Louis, Montmagny. Tél.: 248-4549.

26-8-1fs
GARCONNIERE 2 1/2 pièces, meublée, chauffée, éclairée, située 7e Rue, Montmagny. Tél.: 248-4538.

26-8-1fs
LOGEMENT 3 1/2 pièces, sur la rue St-Louis, Montmagny. S'adresser 248-5652 ou 248-0470.

26-8-3fs
GARCONNIERE chauffée, éclairée, meublée, Cap St-Ignace. 246-5510 ou 598-3041.

26-8-3fs
LOGEMENT 5 1/2 pièces, au Cap St-Ignace. Tél.: 246-3233.

26-8-1fs
CHAMBRE meublée avec cuisine, entrée privée. LAVEUSE, FRIGIDAIRE à vendre. S'adresser à 45 du Peuple, tél.: 248-0266.

26-8-1fs
LOGEMENT 3 1/2 pièces, chauffée, meublée, éclairée, situé à St-Jean Port-Joli. Tél.: 598-9198.

26-8-1fs
GARCONNIERE à louer, chauffée, éclairée, stationnement, plus câble pour télévision. 248-0248.

26-8-1fs
LOGEMENT 3 pièces, situé 6e Rue Montmagny, pour personne seule ou 2 personnes. Libre immédiatement. Tél.: 248-7381.

19-8-2fs

NOUVEAU A MONTMAGNY

Ailes d'automobiles en fibre de verre disponibles pour la plupart des marques.

Exemple: Datsun avant

\$68.00 ch.

S'adresser à:

Raynald Fortin

248-2008

URGENT

On recherche maison de campagne libre le 1er octobre située le plus près possible de la ville de Montmagny.

S'adresser après 19 hres
(819) 375-0438

GARCONNIERE 1 1/2 pièces, très près de l'école Casault. 248-3222.

19-8-2fs
LOGEMENT 5 1/2 pièces, s'adresser 248-0944 après 5 heures.

19-8-2fs
2 1/2 pièces, meublée, éclairée, chauffée, tapis, stationnement à 48 Ave Valcourt, près de centre d'achat. Tél.: 248-1562.

26-8-1fs
MAISON seule pour personne sérieuse 4 1/2 pièces, entrée laveuse, sècheuse, avec solarium accommodation proche. A St-Jean Port-Joli. 598-9300.

26-8-2fs
GARCONNIERE 1 1/2 pièces, construction neuve, près de la polyvalente, située à 185 du Manoir. 248-2974.

26-8-2fs
A louer un 3 1/2 pièces, meublée, tapis et rideaux. Libre le 1er septembre. Tél.: 248-0732.

26-8-2fs
4 1/2 pièces, à l'état neuf, tapis murs à murs, espace de stationnement. Libre le 1er septembre ou le 1er octobre, situé à 53 Ave Valcourt, près du centre d'achats. Tél.: 248-1562.

26-8-2fs
L'Isletville, LOGEMENT 4 1/2 pièces, entrée laveuse, sècheuse. 247-3094.

26-8-2fs

TRAVAUX DE MENUISERIE

Rénovation intérieure et extérieure

Estimation gratuite

PIERRE RICHARD

ENTREPRENEUR ARTISAN

928 Route des 4 Chemins

Cap St-Ignace

246-3303

GARCONNIERE 1 1/2 pièces pour 1 personne, située près de la polyvalente L.J. Casault. Libre immédiatement. Tél.: 248-0249.

19-8-2fs
LOGEMENT 5 1/2 pièces, semi-meublée, située au centre ville rue Collin, grand stationnement. Libre en septembre. Après 5 heures 248-7984.

19-8-3fs
LOGEMENT à louer à 134 du Rocher, St-Vallier 5 1/2 pièces. Tél.: 248-0231.

19-8-2fs
LOCAL à louer à 76 rue St-Louis, Montmagny, grandeur app. 325 pieds carrés. Libre le 1er septembre. 248-7330, 248-2975.

26-9-1fs
MAISON près de la Rivière-du-Sud à Montmagny, libre le 1er octobre 81. 248-0517.

26-8-1fs
3 1/2 pièces, meublées, chauffées, éclairées au 28 rue Fortin à St-Jean Port-Joli. Libre immédiatement. 247-5273.

26-8-2fs

MAINTENANT OUVERT

Le Casse-Croûte Vincelotte

641 Chemin des Pionniers

(Dérive Michaud prop)

Cap-Saint-Ignace

Bienvenue à tous

GARCONNIERE à louer, meublée, éclairée, chauffée. Tél.: 248-7338.

26-8-2fs
Montmagny, LOGEMENT à louer 3 1/2 pièces, libre immédiatement. Non meublée. Tél.: 248-3749 ou 259-7819.

26-8-2fs

PÊCHE À LA TRUITE

mouchetée, arc-en-ciel

PISCICULTURE

CAP ST-IGNACE Enr.

Ouvert tous les jours

de 9 hres à 20 hres

582 Ch. Bellevue Ouest

246-5859

ENTREE LIBRE

A LOUER

Pour bureau ou

commerce,

2,000 pieds

de plancher,

chauffé, éclairé

598-3366

A VENDRE

Modules

d'armoires

de cuisine à

50%

Différentes grandes

styles discontinués.

Idéal pour chalet,

salle de lavage etc.

Payez et emportez

Rolland

Mathurin Inc

160, 4ième Rue

Montmagny

248-3863

TRUST GÉNÉRAL

Guy Blouin 833-4450 le jour 248-2942 le soir de 6 hres à 9 hres
Yvette G. Dion 246-3740

SUR RENDEZ-VOUS

Maison ouverte aux visiteurs

MONTMAGNY

225 C. L'Islois, (secteur du quai)

Grand terrain aménagé, piscine

Prix intéressant Guy Blouin 248-2942

MONTMAGNY:

Maison 3 logements de 4 1/2 pièces dans St-Mathieu 34 900\$ Yvette

201 Ave Côte bungalow 26' X 40' terrain aménagé. Prix raisonnable. Guy Blouin

221 C. L'Islois, spacieux bungalow, grand terrain, abri d'auto. Faites une offre! Guy Blouin.

560 Chemin du Golf Bungalow, grand terrain aménagé. Bon prix 39 000 \$ Guy Blouin.

114, 116 rue Boulet, maison 2 logements, très propre. Prix spécial 47 900 \$ Guy Blouin.

503 Boul. Tache ouest, partie de maison jumelée, très grand terrain 37 000 \$ Guy Blouin

37 Est St-Jean Baptiste, maison ancestrale, grand terrain. Convientrait pour foyer d'accueil. Guy

7ième rue, maison 4 logements, 4 1/2 pièces, faites une offre. Guy

Montmagny, maison à revenus, centre-ville, rendement supérieur

Bungalow, style futuriste, construction récente, bon prix

CAP ST-IGNACE: 293 Du Coteau, maison 3 logements, prix spécial

8 du Manoir, bungalow Habitec, modèle Nova, 3 c a c construction 1978 37 500\$ Guy Blouin

582 du Souvenir, maison 2 logements, grand terrain, \$17,800.00 Guy

Bungalow 3 ch. Terrain 29,665' aménagé, paysage. Faites une offre

LA POCATIÈRE: Magasin de meubles, très bon chiffre d'affaires, prix raisonnable Guy

ST-CHARLES: 73 Ave Royale, maison ancestrale, grand terrain paysage, aménagé. Spécial 32 000 \$ Guy

ST-FABIEN DE PANET: Bâtisse commerciale pour bar, magasin, située à l'entrée du village

ST-ROCH DES AULNAIES:

Style suisse, centre du village, Rte 132, terrain aménagé, revenu de loyer. Guy Blouin

Bungalow 4 ch. terrain 80,000 p.c., borne au fleuve. Prix avantageux

ST-VALLIER: Maison de chambres, 12 pièces, faut vendre. C'est votre chance.

VILLE DE L'ISLET: Maison mobile Rembec, divisée en 2 garconnières, placement intéressant Yvette G

ST-PIERRE: Maison ancestrale, intérieur cachet authentique, prix négociable

STE-FOY: 1048 Boisverdure, quartier sélecte, très belle résidence, libre à l'acheteur. Guy Blouin.

IMPORTANT RABAIS DU TAUX D'INTERET

Acheteurs, profitez d'une réduction de taux d'intérêt grâce au programme O.P.A.I. offert par l'intermédiaire de nos représentants.

Appelez-nous

Société de courtage immobilier du Trust Général Inc. Courtier.

POUR TOUTS PROBLÈMES

SOIT

Affaires, psychologie, famille, droits, maladie, sciences, conflits, habitudes, politiques etc...

UNE SOLUTION EST POSSIBLE
Envoyez \$5.00 par mandat poste et écrire à:

LES ENTREPRISES JALINE INC.

C.P. 1747, La Poc

A St-Jean Port-Joli, LOGEMENT
2 1/2 pièces, meublé, chauffé,
éclairé, laveuse et sècheuse.
598-6768.

26-8-2fs
LOGEMENT 3 1/2 pièces
meublées. 247-5153.

19-8-2fs
MAISON à 224 Boul Rivière-
Sud, St-François, avec jardin,
libre le 1er octobre. 259-7148.
19-8-4fs

ON OFFRE

Chambres et pensions pour
couples âgés ou personnes
seules. 248-0135.

29-7-8fs
Personne offre ces services
pour ménage intérieur. (Grand
ménage) 4,00 \$ l'heure, Mty.
L'Islet, Cap St-Ignace, St-Jean,
heure des repas. 247-7280
Port-Joli.

12-8-3fs
Je propose mes services pour
travailler une journée par
semaine, pour faire du ménage,
soit le lundi, le mardi ou le
mercredi. Bonne expérience.
469-2361.

19-8-2fs
Garderais à la maison 1 enfant
de 2 ans et moins, communiqué
à Pauline Caron. Tél. 248-
7269.

19-8-3fs
Garderais enfant 3 ans et plus.
Attention continué, secteur de
l'école St-Thomas. 248-0473.

19-8-3fs
Garderais enfants du lundi au
vendredi. 248-2108.

26-8-2fs
Gardiennne avec expérience
garderait enfants, 5 jours par
semaine. Tél.: 248-7221.

26-8-1fs
Gardiennne prendrait bébé ou
jeune enfant chez elle. 248-
1106.

26-8-2fs
Chambre et pension pour
étudiant, situé centre-ville. Pour
information: 248-6046.

26-8-1fs

ON RECHERCHE

Jeune couple sans enfant
recherche un appartement de 4
1/2 pièces ou plus situé en ville
avec stationnement pour 2
véhicules. 248-6959.

12-8-3fs
Couple de l'Islet ayant acheté
un divan chez moi. S.V.P.
communiquiez à 247-5460.

26-8-2fs

A VENDRE

Tuile de parterre
24"x24"x2"
18"x18"x3/4"

Bordure de parterre
6"x8" de haut
Tuyau 15"-18"-36"

BETON SUPERIEUR
MORENCY ENR.
Berthier-sur-mer
259-7177



te propose
cette
semaine

1 lot
DE JEANS
\$14.95

Ne manquez pas
nos reportages
sur les ondes
de CKBM



CHIEN mâle Coley Croisé noir
avec pointe blanche au devant.
Le nom: Diablos, toute nouvelle
466-2596 ou 469-3026.

5-8-4fs

Une école de danse recherche
personne dynamique pour
organiser des cours de danse
sociale dans Montmagny et les
environs. Bonne rémunération,
communiquiez à frais virés 498-
3006 à l'heure du souper.

26-8-3fs

ACHETERAIS

ACHETERAIS jetons d'hockey
qu'on retrouvait ces rondelles
de plastique dans le thé et le
jello. Ecrire ou téléphoner 248-
0411 à 126, 7e Rue, Mont-
magny.

19-8-3fs
ATTENTION, achèterais Ford
Thunderbird ou Oldsmobile
Toronado 1955 à 1969 ou Buick
Riviera 1955 à 1973. En état de
marche ou non, licencié ou non.
Accepte les frais téléphoniques.
Tél.: 248-7306.

26-8-1fs

ON DEMANDE

On demande un ou une
SECRETAIRE d'expérience pour
Montmagny pour un organisme
à but non lucratif, bénévole.
259-7819 ou 248-3749.

5-8-4fs

A LOUER

Espace

Pour bureau d'affaires
ou salle d'échantillons.
Dans le parc industriel
à Montmagny

248-3863

CAPSULES

Le potrole

(SHS) Les 600 tonnes
de marijuana confisquées
par les douaniers de l'état
de Floride fournissent
chaque année assez
d'énergie pour alimenter
le sud de l'état pendant
8,8 minutes. La centrale
thermo-électrique écono-
mise ainsi 72 000\$ par
année de pétrole et épar-
gne aux douaniers 30 000\$
de frais d'incinération.

Le pot confisqué vaut
264 000\$ le baril contre
44\$ pour le pétrole. Les
américains appellent cet-
te source d'énergie «al-
ternative» le grassohol.
Mais ceux qui le culti-
veraient sous prétexte de
diversifier leurs ressour-
ces énergétiques restent
passibles de prison.

Quant aux fumées de
l'incinérateur, une che-
minée de 400 pieds de
hauteur les propulse à
dix milles de là, dans
l'océan Atlantique. On
n'a pas encore noté de
naufrages dans cette ré-
gion mais on remarque,
à l'île Bonaventure, que
les fous de Bassan nous
reviennent encore plus
fous qu'avant!



DEPOSITAIRE AUTORISÉ DE



D.B ELECTRIQUE

vente et réparation d'accessoires
électriques de toutes marques

100 ave de la Gare, Montmagny
248-5583

LES IMMEUBLES DE CHEZ-NOUS

Rte 230
Galerias La Pocatière

Daniel St-Jean (courtier)
856-3134

ST-JEAN PORT-JOLI: 412 rue des Bourgaill,
bungalow, extérieur fini briques, car-porte, beau terrain
125' X 145', vue sur le fleuve. Bonne condition de
financement, on attend votre offre. **81-258**

ST-JEAN-PORT-JOLI: Rue Jacques Chouinard. Maison
mobile meublée, garage, cabanon, terrain paysage, 2
entrées asphaltées. Pour jeune couple ou couple âgé
aimant la tranquillité. Prix avantageux **81-312**.

ST-JEAN-PORT-JOLI: Route 132 Bungalow 3 ans.
Hypothèque transférable 14%, grand terrain 110' X
230'. Prix intéressant **81-328**.

ST-JEAN PORT-JOLI: Rue Chanoine Fleury, bungalow
très propre, coin tranquille, grand terrain, revenu au
sous-sol. Prix intéressant **81-335**

ST-JEAN PORT-JOLI: Bungalow renové, grand terrain,
prix réduit **81-344**

ST-JEAN PORT-JOLI: 324, Jean Leclerc. Convientrait
pour dépanneur. **81-345**

ST-JEAN PORT-JOLI: Chalet situé dans l'Anse St-Jean,
beau terrain **81-339**

ST-JEAN PORT-JOLI: Commerce de planage très bien
équipé, bâtisse neuve. Informez-vous **81-334**

ST-ROCH DES AULNAIES: Propriété 2 étages, très
propre, situé dans le quartier de la gare double. Financer à
10% par le propriétaire. **81-324**

ST-ROCH DES AULNAIES: Maison canadienne, 2
étages. Beau terrain. **81-209** Prix 22500 \$

COMMERCE: Bar Salon, restaurant dans la région de
L'Islet. Acheteur sérieux seulement. **81-333**

ST-PIERRE MONTMAGNY: Restaurant, Bar Salon et
Station Service B.P., près de Montmagny. Bon chiffre
d'affaire. Prix très réduit **81-292**

L'ISLET-SUR-MER: Cottage situé au 247 Des Pon-
niers. Beau terrain paysage. On attend votre offre **81-
315**

L'ISLET-SUR-MER: 3 logements situés dans le centre
du village. Bon revenu. Prix modique **81-317**

L'ISLET-SUR-MER: CHEMIN DE LA PETITE
GASPIESIE, propriété ancestrale 2 étages, très grand
terrain avec vue sur le fleuve. Prix très intéressant **81-
289**

L'ISLETVILLE: 3ème Rue, propriété 2 étages, très
bien finie, très beau terrain paysage. Prix intéressant.
81-295

ST-EUGENE: Chalet, 4e rang Est. Bien fini, Faites
votre offre. Prix très bas **81-318**

ST-EUGENE: 3e Rang Ouest, bungalow 24' X 26'
sous-sol fini. Venez visiter **81-314**

ST-EUGENE: 3e Rang Ouest, 2 étages, seulement
10 000\$ **80-191**

ST-EUGENE: Rue Caron Thibault, bungalow très
propre, chauffage électrique. Bon prix **81-348**

ST-EUGENE: Petite ferme 4 arpents X 1 arpent, maison
renovée, avec grange **81-347**

ST-AUBERT: Cottage rue Principale, bien situé, en-
tièrement renové. Faites une offre **81-270**

ST-AUBERT: Bloc appartement, idéal pour 2 acheteurs
sérieux désirant être propriétaire. En plus, 3 revenus au
sous-sol. Informez-vous **81-291**

LAC TROIS-SAUMONS: Beaux terrains, Informez-
vous **81-298**

LAC TROIS-SAUMONS: Superbe chalet situé sur le
bord du lac. Terrain de 100 000 pi. car **81-330**.

Daniel St-Jean (courtier) **498-2141**

Louise Caron (agent) **247-3233**
Réal St-Laurent (agent) **856-4836**

Gilbert Ouellet (agent) **492-3287**
Germain Fortin (agent) **856-3625**

A LOUER

Espace de 300 à 2000 P.C. pour
commerce aux **Galerias Montmagny**
101 Boul. Taché ouest
Montmagny

Pour information: **248-4910**



13 Ste-Marie, Montmagny
418-248-3091

A VENDRE

Montmagny, bungalow,
Rue St-André (Hélène)
Berthier, bungalow, rue
Forques, à voir (Céline)
Montmagny, bungalow de
grande valeur au prix qui
vous convient, situé Ch.
des Sucreries (Hélène)
Cap-Saint-Ignace, beau
bungalow, prix raisonnable.
(Céline)
Montmagny, maison 3
logements, rue St-Nicolas
(Hélène)
St-Jean Port-Joli, cottage
150 ans, 2ième Rang
ouest (Pauline)
Notre-Dame du Rosaire,
cottage, rue St-Joseph
(Hélène)
St-François, cottage, boul.
St-François (Hélène)
Lac Frontière, maison de
campagne meublée
(Céline)
Montmagny, immense
cottage conviendrait pour
foyer d'accueil, Rue St-
Jean Baptiste (Hélène)
Montmagny, cottage an-
cien avec immense terrain,
rue St-Jean Baptiste

(Hélène)
L'Islet-sur-Mer, maison de
campagne, coin retiré.
(Céline)
Montmagny, propriété 2
logements, rue St-Jean
Baptiste et 12ième Rue
(Pauline)
Montmagny, magnifique
domaine ancestral en
parfaite condition. Un rêve.
Chemin des Cascades
(Céline)
Montmagny, propriété 2
étages pour moins de
20 000,00 \$ sur la route
132 (Hélène)
Montmagny, coin St-
Thomas et de la Gare,
propriété à revenus,
commerciale (Céline)
St-Philémon, maison de
campagne habitable à
l'année, très propre.
(Céline)
Ste-Euphémie, maison 2
étages, grand terrain
(Hélène)
Notre-Dame du Rosaire,
maison mobile sur solage
(Céline)
Maison mobile pour
déménager 7 000,00 \$
(Hélène)

A VENDRE



Bulldozer
Modèle 1150
Case 1971
6 cylindres
entièrement
automatique
Prix à discuter
appeler après 6 hrs
852-2154

Hélène L. Marcoux
Courtier
Res. **248-3199**

Céline R. Landry
Agent
Res. **248-3703**

Pauline R. Morin
Agent
Res. **248-1988**

Notre-Dame du Rosaire,
petit chalet, rang St-
Thomas (Hélène)
St-Paul, petit chalet pour
chasse et pêche (Pauline)
St-Vallier, joli chalet
meublé, rue de l'Eglise
(Céline)
Ste-Euphémie, chalet
(Céline)
Montmagny, terrain
commercial, centre-ville
(Hélène)
Berthier, 5 terrains à
construire de 100 X 100
0,35 \$ p.c. (Hélène)
St-Eugène, terre à bois, 13
arp (Pauline)
Anse-à-Gilles, terre d'une
vingtaine d'arpents avec
bâtiments et instruments.
(Céline)
Montmagny, immense
terrain pour développement
résidentiel (Céline)
St-Romuald, terrain pour
développement résidentiel.
(Céline)
L'Islet, terrain agricole.
(Hélène)
Différents lots à bâtir à
Berthier (Hélène &
Pauline)



ROBERT BERNIER COURTIER
199, rue
du Manoir **248-2652**

URGENT BESOIN DE MAISONS
AVONS ACHETEURS SÉRIEUX

A VENDRE

MONTMAGNY: Édifice commercial
autrefois B.C.N. coin St-Jean
Baptiste et de la Gare. 2 logements

ST-FABIEN DE PANET: Maison
refaite à neuf et meublée, incluant
vieux grange, terrain de 800 pi de
facade par 30 arpents de profond,
libre immédiatement

MONTMAGNY: 18, rue Frontenac,
propriété 2 logements, excellente
construction. Très grand terrain

BERTHIER: Domaine avec vue sur le
fleuve, 8 pièces, 2 foyers, piscine,
terrain 290 X 285

COMMERCE: Centre-ville avec
propriété. Faites une offre

MONTMAGNY: Commerce dans
centre d'achats. Informez-vous

BERTHIER: Propriété 2 logements
plus chalet, grand terrain

MONTMAGNY: Bloc appartements
rue St-Pierre, 1 garçonnère, 2
logements 1 commerce. Prix
raisonnable

MONTMAGNY: Commerce de tissu
établi depuis 17 ans avec très belle
propriété

BERTHIER-SUR-MER:
22 rue de l'Anse, chalet de 5 pièces,
foyer. Habitable à l'année

CAP-SAINT-IGNACE: Terrain 250 X
150, route de l'Espérance

CAP-SAINT-IGNACE: Propriété 25
rue du Manoir est, avec remise

MONTMAGNY: Bâtisse com-
merciale 60 X 180 de longueur,
logement de 8 pièces au 2ième
plancher. Peut servir comme garage,
entrepôt ou manufacture

COMTE DE MONTMAGNY: Epicerie
licenciée, très bon chiffre d'affaires,
pour couple ambiteux

MONTMAGNY: Propriété Ave des
Érables, 6 chambres à coucher, 2
salons, 2 cuisines, pourrait faire 2
logements

FLORIDE: Si vous projetez
d'acheter un motel, une propriété
ou condominium, venez nous voir
pour plus de renseignements.

**30 ANS
D'EXPÉRIENCE**
Faites-nous
confiance pour
évaluer votre propriété

MONTMAGNY: Rue de la Gare,
bonne propriété. Grand logement
pour le propriétaire, refait à neuf,
plus 3 garçonnères, 2 chambres à
louer, bon placement

MONTMAGNY: Bar, salle de danse,
piano bar, réputé, très achalandé,
grand stationnement

LAC DES PLAÎNES: Chalet situé sur
grand terrain, idéal pour chasse et
pêche. **Pierre Tardif**

MONTMAGNY: Ave de la Durantaye,
maison neuve 24 X 38, bonne
construction

MONTMAGNY:
Rue St-Ignace, propriété de
9 pièces, 2 cuisines,
chauffage central, grand
terrain, très bien situé
Occupation immédiate
Louis Robin

MONTMAGNY:
Ave Valcourt, bungalow 5
pièces, plus 2 ap-
partements au sous-sol,
bon revenu, chauffage
électrique, occupation 30
jours. **Louis Robin**



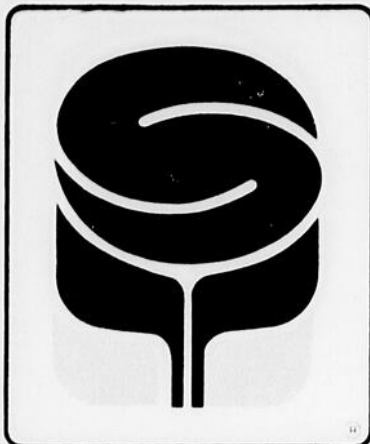
Louis Robin
Agent
246-5790



Robert Bernier
Courtier
248-2652



Pierre Tardif
Agent
248-1722



Le PRO de la famille

Servi-aubaines



FARINE

Tout usage

FIVE ROSES

Sac 3.5 kg.

2.99



MÉLANGE À GÂTEAUX DUNCAN HINES

Deluxe
(14 saveurs)
Bte 520 g.

.99



EAU MINÉRALE

Gazéifiée

GRAD

Btle 750 ml.

.55



MARGARINE MOLLE MONARCH

Cont. 1 lb.

.85

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités et de corriger les prix incorrects résultant d'une erreur d'impression.
Spéciaux disponibles chez ces marchands seulement



STEAK DE RONDE

Tr. complète

1.97 lb.

RÔTI DE CROUPE

1.79 lb.

viandes

ROASTBEEF

De pointe de surlonge

2.59 lb.

LARD SALÉ

Entrelardé
Pour bouillie

1.39 lb.

BOEUF FUMÉ

(Smoked meat) COORSH
50 gr.

2.39 ch.

SAUCISSE FUMÉE

Tout boeuf
COORSH

1.95 lb.

SALADE DE CHOUX

COORSH
500 gr.

1.19 ch.

fruits et légumes

MAÏS SUR ÉPIS

Culture du Québec

.89 dz.

PAMPLEMOUSSES

Chair blanche, gr. 48

Pr. imp.

3 / .77

POIRES

Pr. imp. MASTER

Gr. 4 pintes

3.39 panier

LAITUE

Pr. du Québec

NAVETS

Pr. du Québec

.13 lb.

.49 ch.

JUS DE POMMES

Pur GRAD

Bte 48 oz.

1.15

CAFÉ MOULU

MAXWELL HOUSE

Sac 1 lb.

2.89

POISON À RAT

Warfarin GREEN CROSS

Bte 500 g.

1.19

CHAMPIGNONS

Tranchés rég. SLACK'S

Bte 10 oz.

.93

THÉ

Orange pêche GRAD

Sac 100's

1.65

SAVON

En barre COAST

Pqt 4's

1.39

SOUPE

Aux légumes AYLMEY

Bte 19 oz.

.67

CORDIAL BOEUF

BOYRIL

Bte 450 ml.

4.19

SAVON

En barre ZEST

Pqt 4's

1.39

SOUPE

Aux tomates AYLMEY

Bte 19 oz.

.65

NOURRITURE TAMISÉE

Pour bébé (variétés) GERBER

Bocal 4 1/2 oz.

3/.99

CRAYON À BILLE

Bleu ou rouge, pointe moy.

BIC P.M. 250 unités

.21

MÉLANGE À GÂTEAUX

Compagne (5 saveurs)

DUNCAN HINES Bte 520 g.

1.19

NOURRITURE POUR CHIEN

TOP CHOICE

Sac 2 kg.

3.50

PAPIER CIRÉ

12" x 100' GRAD

Rtx.

1.09

TABLETTES GRANOLA

Arachides, miel, avoine NATURE

VALLEY Bte 275 g.

1.39

NOURRITURE POUR CHIEN

TOP CHOICE

Sac 2 kg.

3.50

PAPIER DE TOILETTE

Blanc ou beige WHITE SWAN

Emb. 4's

1.49

BISCUITS

Chocolat Chips CHRISTIE

Bte 450 g.

1.59

DÉTENSIF

Lave-vaisselle autom. ALL

Bte 1.4 kg.

2.99

SACS À DÉCHETS

Extérieur GRAD

Emb. 10's

1.19

ANTITRANSPIRANT

Aérosol (3 types) SOFT & DRY

Cont. 200 ml.

2.29

Spéciaux en vigueur jusqu'au 29 août 1981

produits surgelés

DÉLICES DE MER

BLUE WATER

8 oz.

1.89 ch.

GÂTEAU

PEPPERIDGE FARM

13 oz.

Choc. 1.49 Vanille 1.39 ch.



NETTOYEUR

Murs et planchers

SPIC & SPAN

Bte 2 litres

3.25



NETTOYEUR

Tout usage

M. NET

Btle 1.5 litre

2.65



RÉCURANT

Pour évier

COMET

Bte 600 gr.

.65

St-Gédéon de Beauce
Germain Mercier

L'Isletville
Épicerie Gaudreault

St-Marcel de L'Islet
Hervé Blanchet

St-Zacharie de Beauce
Parent & Roy

Ste-Perpétue de L'Islet
Majoric Pelletier

St-Théophile de Beauce
Richard Poulin

St-Paul
Épicerie Daniel Côté

St-Alexandre de Kamouraska
Régent Ouellet

On fait *quasiment* partie de la famille